

la Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

DANS CE NUMÉRO :

LE COMLOT TUNISIEN

par ROBERT LOUZON

COMMUNISME & MORALE

par JACQUES MESNIL

SALAIRES DE FEMMES

par MARTHE BIGOT

LA GRÈVE DES BANQUES

par R. HAGNAUER

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER,
V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND,
R. LOUZON, A. GARNERY,
V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL,
GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE,
D. ANTONINI, G. LACOSTE, F. CHARBIT,
L. MARZET, F. RICHERAND

Adresser toute la Correspondance relative
à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-X°

Chèque Postal : 734-99 Paris

Permanence : l'après-midi, de 3 à 7 heures

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois	11 fr.	Six mois	15 fr.
Un an	20 fr.	Un an	30 fr.

PRIX DU NUMÉRO :

France : 2 fr. — Extérieur : 2 fr. 50

SOMMAIRE du n° 11 (Novembre 1925)

Le complot tunisien	R. LOUZON.
Parmi nos lettres :	
A propos de "Kouzbas". — Propagande coloniale. — Jeunes et vieux.	
Alphonse Merrheim	P. MONATTE.
Communisme et morale	J. MESNIL.
Réponse à Hercllet	P. M.
Enquête sur l'Unité syndicale :	
Réponse de B. GIAUFFRET.	
Méthodes destructrices	J. AUFRÈRE.
Salaires de femmes	Marthe BIGOT.
Réorganisation ou désorganisation ? .	M. CHAMBELLAND.

A TRAVERS LES LIVRES

Que faire? de N. Lénine (Jean GLAIVE). — *Le Tarramagnou*, de Lucien Fabre (G. SYFFERT). — *Le Manifeste communiste*, de Karl Marx et Fr. Engels (J. G.).

NOTES ÉCONOMIQUES

Qu'est-ce qu'une crise financière? — L'or de Sibérie, le manganèse du Caucase et le charbon du Kouznetsk. — Chronique des monopoles (R. LOUZON).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — De Versailles à Locarno. — Allocations familiales pour briser les grèves. — Les regrets de l'U. D. de Meurthe-et-Moselle. — Déclaration de Cook. — Révolution et verbalisme.

Alfred COSTES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince

PARIS (VI°)

Œuvres Complètes de KARL MARX

Traduites par J. MOLITOR

Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

VIENT de PARAITRE :

Histoire des Doctrines Économiques

TOME VII

DE RICARDO A L'ÉCONOMIE VULGAIRE

Un volume in-16 de 266 pages 8 fr.

EN VENTE :

Le Capital

I. Le PROCÈS de la PRODUCTION du CAPITAL, précédé d'une introduction à l'ensemble du marxisme, par KARL KAUTSKY, 4 vol. in-16, de 304, 288, 276 et 292 pages. Chaque volume 8 fr.

Histoire des Doctrines Économiques

I. DEPUIS les ORIGINES de la THÉORIE de la PLUS-VALUE jusqu'à ADAM SMITH, 2 volumes in-16 de 344 et 218 pages. Chaque volume 8 fr.

II. RICARDO. 4 volumes in-16 de 368, 320, 184 et 256 pages 10 fr. 8 fr.

UN DOCUMENT INDISPENSABLE

pour tous ceux qui veulent comprendre
quelque chose aux discussions
sur le soi-disant "trotskysme"

L. TROTSKY

COURS NOUVEAU

L'exemplaire : 2 francs

(franco : 2 fr. 50)

Le demander à

La Révolution Prolétarienne

96, quai Jemmapes

PARIS (10°)

UNE FORFAITURE DE LA COUR D'ALGER

LE COMLOT TUNISIEN

La formation de Syndicats qualifiée complot contre la sûreté de l'État

Un crime immonde, un crime de classe inouï, comme non seulement il n'en a jamais été commis, à notre connaissance, par aucun régime français, que ce soit la Restauration, l'Empire ou l'Ordre Moral, mais comme le fascisme italien lui-même n'a jamais pu en imposer jusqu'à ce jour à sa magistrature, va se commettre le 12 de ce mois en Tunisie. Six hommes, cinq Arabes et un Français, sont sur le point d'être condamnés au bagne perpétuel, ou pour le moins à une longue détention... pour avoir fondé des syndicats.

Rappelons les faits.

Les grèves de Tunis et de Bizerte.

L'an dernier, vers la fin de l'été, une grève éclate au port de Tunis, chez les dockers, ceux-ci réclamant un salaire égal à celui des dockers de Marseille. La grève est générale ; elle englobe plusieurs centaines d'ouvriers ; elle dure plusieurs semaines. Il y a à ce moment à Tunis une Union de Syndicats, vieille déjà de plusieurs années, adhérente depuis la scission à la C. G. T. Lafayette. Cette Union de Syndicats est presque exclusivement composée d'une part de travailleurs français appartenant aux corporations qui relèvent plus ou moins directement de l'Etat, comme les Postes et les Chemins de fer, les seules en Tunisie qui comprennent un nombre notable d'ouvriers français et, d'autre part, d'ouvriers italiens qualifiés appartenant aux corporations de la mécanique et du bâtiment. Une grève d'ouvriers aussi peu qualifiés que les dockers, et qui par surcroît sont tous arabes, intéresse peu l'Union des Syndicats. Celle-ci ne soutint donc la grève que fort mollement. Aussi lorsque les dockers décident, au cours de la grève, de se constituer en Syndicat, ils décident unanimement de ne point adhérer à l'Union des Syndicats lafayetteistes, mais de rester autonomes.

Par l'importance de son effectif, par sa durée, par les manifestations dans la rue qui l'accompagnent, la grève de Tunis a de l'écho dans les corporations similaires. A Bizerte notamment les dockers ne tardent pas à se mettre eux aussi en grève, ainsi que les manœuvres des minoteries. Comme à Tunis les grévistes de Bizerte forment des syndicats. Et alors l'idée vient tout naturellement de réunir ces syndicats qui appartiennent tous aux corporations les plus misérables, celles qui se recrutent quasi exclusivement dans les milieux indigènes, en une nouvelle Union de Syndicats. Comme d'autre part on n'entend point prendre parti dans les querelles de tendances qui divisent le mouvement ouvrier français, il est décidé que la nouvelle organisation n'adhérera à aucune des deux C. G. T. françaises, que, tout en étant ouverte, bien entendu, à tous les travailleurs de Tunisie, qu'ils soient Français, Italiens, Juifs ou Arabes, elle resterait une organisation limitée à la Tunisie : la C. G. T. tunisienne était ainsi créée.

Le succès de la C. G. T. T.

Reconnaissons-le, la nouvelle organisation fut accueillie avec enthousiasme par tous les travailleurs indigènes. Le travailleur indigène tunisien qui est l'un des plus exploités du monde (nous indiquerons tout à l'heure ses salaires) aperçut une lueur d'espoir ; il se mit pour la première fois à espérer que ses conditions de vie allaient peut-être pouvoir s'élever. Partout se constituèrent ou cherchèrent à se constituer des syndicats. Le secrétaire de la nouvelle organisation, Mohamed Ali, était appelé de toutes parts, non seulement dans les grandes villes, mais même dans les petites villes et dans les bleds lointains, comme Mateur ou Metlaoui. C'est lorsqu'il se trouvait en ce dernier point, siège de la plus importante exploitation de la Compagnie de Gafsa, à quelque 400 kilomètres de Tunis, que dans les environs immédiats de Tunis éclatent deux grèves.

Les grèves d'Hamman Lif et de Potinville.

A l'est de Tunis, le long du chemin de fer de Sousse, existent des gisements de pierre à chaux qui ont donné naissance à quelques entreprises de fabrication de chaux. La plus importante d'entre elles est la Société des Chaux et Ciments Thermes, à Hamman Lif, à 15 kilomètres de Tunis, qui occupe environ 200 ouvriers. Cette Société, comme la plupart des moyennes entreprises industrielles ou commerciales de Tunis appartient, par l'intermédiaire de personnes interposées, à l'Évêché. A une dizaine de kilomètres plus loin, est une autre usine de chaux, qui est une annexe d'un très important domaine agricole dépendant de la maison Félix Potin de Paris, appelé pour cette raison Potinville. L'ensemble du domaine de Potinville occupe environ 200 ouvriers, dont la moitié pour la fabrication de la chaux.

Donc, en janvier dernier, deux mois environ après la fin des grèves de Tunis et de Bizerte, sur les 200 ouvriers occupés par la Société Thermes à Hamman Lif, 150 environ se mettent en grève. Leurs revendications : ils demandent la journée de huit heures, et un salaire quotidien de 12 francs. Vous avez bien lu : douze francs. Leurs salaires n'allaient, en effet, sauf pour les chauffeurs qui avaient 10 fr. 50, que de 7 fr. 25 à 9 fr. par jour, pour dix heures de travail, donc de 72 à 90 centimes de l'heure pour un travail aussi pénible, aussi dangereux et aussi malsain que celui de la chaux.

Peu de jours après, par contagion, les ouvriers de l'usine à chaux de Potinville, se mettent eux aussi en grève, et les ouvriers agricoles du domaine les suivent. En tout cas, dans les deux

Sociétés, si on compte 300 grévistes effectifs, c'est un grand maximum.

Prévenu de ces grèves, le secrétaire de la C. G. T. tunisienne revient de Metlaoui, et se dirige vers Potinville où les grévistes l'avaient demandé. Mais *il lui est impossible d'en approcher*. Deux commissaires de police, un capitaine de gendarmerie, et une escouade de gendarmes l'attendent sur la route pour lui barrer le passage; ils lui interdisent l'entrée du village et tout rapport avec les grévistes, fait bien caractéristique de l'arbitraire qui est la règle en Tunisie. Contre la force pas de résistance. Le secrétaire de la C. G. T. rentre à Tunis sans avoir pu voir les grévistes.

Malgré leur peu d'importance en soi, ces deux grèves furent une révélation pour le patronat tunisien. Elles montraient en effet que les grèves de dockers de Tunis et de Bizerte n'étaient pas, comme tant de grèves indigènes précédentes, de simples feux de paille, mais le début, grâce à la fondation de la C. G. T. T., d'un vaste mouvement de revendications de tout le prolétariat indigène. Celui-ci, désormais organisé, allait pouvoir offrir un front puissant et *permanent* à l'exploitation patronale. Il ne serait bientôt plus possible de pratiquer nulle part des salaires de 70 centimes de l'heure. Or cela il fallait à tout prix l'empêcher. On somma donc le gouvernement d'agir. La presse bourgeoise tunisienne déclara que les trois cents grévistes d'Hamam-Lif et de Potinville constituaient un danger national. Ils mettaient en péril l'existence du pays !

La *Dépêche Tunisienne*, le grand organe du patronat, du Bloc National et de la Résidence, écrivit textuellement : « Cette situation ne peut se prolonger sans danger pour le pays... l'heure est grave... il importe d'en finir avec le système de temporisation et de faiblesse qui conduit ce pays au désordre et à la ruine. »

Le coup de force.

Le gouvernement de M. Herriot s'empressa d'obéir : les organisations de la C. G. T. tunisienne et ceux qui les soutenaient furent incontinent arrêtés.

Furent incarcérés : le secrétaire de la C. G. T. tunisienne, le trésorier, trois membres de la Commission exécutive, et enfin Finidori, gérant de *L'Avenir Social*, organe du Parti communiste en Tunisie. *L'Avenir Social* avait naturellement soutenu de toutes ses forces la jeune organisation et les grèves, comme il avait toujours soutenu à fond depuis sa création tous les mouvements ouvriers. Finidori avait en outre personnellement été passer une journée à Potinville et Hamam-Lif, quelque temps après le déclenchement de la grève, pour enquêter sur la condition des grévistes, enquête dont le résultat fit l'objet dans *L'Avenir Social*, d'un long article de six colonnes dans lequel la misère des ouvriers de la chaux était décrite tout au long, avec chiffres à l'appui.

Mais l'hypocrisie démocratique exige que des hommes ne puissent être tenus en prison sans être inculpés. On inculpa donc les emprisonnés, on les inculpa... de complot contre la sûreté de l'Etat !!!

Former des syndicats, relier ces syndicats par une organisation centrale, soutenir des grèves : complot contre la sûreté de l'Etat !

On est tellement habitué en Tunisie à l'arbitraire que cela d'abord n'étonna pas outre mesure.

Complot contre la sûreté de l'Etat, oui, on sait, c'est la forme moderne des lettres de cachet. Quand quelqu'un gêne le Gouvernement ou le Capital, tout en ne faisant que des choses strictement légales, on l'emprisonne pour un temps sous l'inculpation de complot; au bout de quelques mois on le relâche, en attendant que l'amnistie ou un non-lieu. C'est ainsi que Mussolini opère. Quand il décide une rafle de militants, c'est sous l'inculpation de complot qu'il la fait opérer, puis un beau jour on remet les « comploteurs » en liberté sans autres explications. C'est ainsi qu'on opère aussi en Tunisie. Il y a cinq ans, un Tunisien, Taalbi, publia en France un livre intitulé *La Tunisie martyre* où était exposée la pitoyable condition de l'indigène tunisien. Ecrivit sur un ton très modéré, rempli de faits et de chiffres incontestables, le livre ne pouvait être poursuivi. Alors que fit-on ? On arrêta Taalbi sous l'inculpation de complot. Il resta plusieurs mois en prison, bien que naturellement, à aucun moment, il ne put être établi à son encontre autre chose que sa collaboration au livre. Plus récemment, en 1922, lorsque Millerand vint en Afrique du Nord, la Résidence craignait que d'une manière ou d'une autre, par son abstention dans les réceptions, par la fermeture de ses boutiques, etc., la population indigène de Tunisie ne manifeste au Président de la République son mécontentement de la manière dont la République la traitait. Alors que fit-on ? On arrêta une dizaine d'indigènes qu'on supposait capables de prendre l'initiative d'une pareille manifestation, et on les inculpa de complot. Ils restèrent près de trois mois en prison.

On pensait donc qu'il en serait de même cette fois-ci. On savait qu'aucun des inculpés n'avait rien fait d'autre qu'organiser des syndicats et soutenir des grèves, que malgré un nombre incalculable de perquisitions et une instruction de près de six mois il avait été impossible de trouver quoi que ce soit d'autre à leur charge. On attendait donc leur mise en liberté provisoire, précédant un non-lieu. On n'oubliait qu'une chose, c'est que nous ne sommes pas sous le régime de Mussolini, ni sous celui du Bloc National; que nous sommes sous celui du Bloc des Gauches, c'est-à-dire sous le régime-type du mépris du Droit. Les hommes de « gauche » ne peuvent se maintenir au gouvernement qu'à la condition de donner des gages répétés au capital; pour cela il leur faut montrer que pour la défense des intérêts patronaux ils savent mettre les organes de l'Etat au service des intérêts privés avec un cynisme dont les partis conservateurs n'oseraient point faire preuve. Le gouvernement des Droits de l'Homme décida donc de pousser jusqu'au bout la monstrueuse illégalité; il obtint de la Chambre des mises en accusations d'Alger un arrêt de renvoi des inculpés devant le Tribunal criminel de Tunis. Le fait d'organiser des syndicats, de soutenir des grèves, est la preuve de l'existence d'un complot contre la sûreté de l'Etat; voici ce que la Chambre des mises en accusation d'Alger vient d'oser déclarer ! Ceci paraît énorme, invraisemblable, mais pourtant cela est. Lecteurs, jugez-en vous-mêmes. Voici, *in extenso*, sans y ajouter et sans en retrancher un mot, l'acte d'accusation, l'acte qui forme la base de l'arrêt de la Cour. Cet acte comprend *tous* les faits relevés à la charge des inculpés, vous verrez s'il y en a un seul qui a trait à quoi que ce soit d'autre que la défense des intérêts professionnels, au sens

le plus étroit du mot, s'il y en a un seul qui de près ou de loin puisse être considéré comme attentatoire à la sûreté de l'Etat. Voici le document :

L'ACTE D'ACCUSATION

Le procureur général près la Cour d'Alger, expose que par arrêt en date du 28 août 1925, la Cour, chambre des mises en accusation, a renvoyé devant le Tribunal criminel de Tunis, comme accusés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, les nommés :

- 1° Mohamed ben Ali ben Moktar, âgé de 31 ans, etc., secrétaire général de la C. G. T. T.;
- 2° Finidori (Jean-Paul), 31 ans;
- 3° Moktar ben Hajd Belgacem el Ayari, 36 ans, marié, 4 enfants;
- 4° Mahmoud ben Mohamed Chadli el Kabadi, 30 ans, marié sans enfants;
- 5° Mohamed ben Ali ben Mohamed el Ghanouchi, 45 ans, marié, 2 enfants;
- 6° Ali ben Mohamed el Karoui, 25 ans, marié, sans enfants, détenus.

De la procédure instruite contre les susnommés au Tribunal de première instance de Tunis, résultent les faits suivants : Depuis plusieurs années le protectorat français en Tunisie était battu en brèche par deux catégories d'adversaires dont les tendances et les buts étaient entièrement différents, mais qui s'accordaient dans la même haine contre la France. Alors que les communistes cherchent la suppression des frontières dans une réunion internationale des peuples, les nationalistes tunisiens visent à l'indépendance de la Tunisie. Mais dans l'exécution de leurs projets, si différents soient-ils, communistes internationaux et nationalistes tunisiens rencontrent dans ce pays le même obstacle qui est le protectorat de la France sur la Régence. C'est pourquoi après quelques froissements motivés par la divergence radicale de leurs doctrines, communistes et nationalistes tunisiens s'unirent contre le protectorat de la France, Etat impérialiste et bourgeois, selon les uns, Etat oppresseur de leur patrie suivant les autres. Les communistes comptaient utiliser dans la lutte entreprise contre la France le réveil de l'esprit national local, et, au besoin, le fanatisme religieux susceptible de provoquer la guerre sainte : quant aux nationalistes, ils ne pouvaient dédaigner l'appui des organisateurs communistes ni l'effet moral produit par la présence de Français, tels que Finidori, dans la lutte qui allait s'engager contre la France. C'est dans ces conditions que les accusés (suivent les noms), tous communistes ou nationalistes tunisiens, après s'être concertés, arrêterent entre eux la résolution de réaliser le but fixé par leurs partis respectifs, c'est-à-dire l'expulsion des Français de Tunisie. Les conjurés arrêterent les moyens précis de parvenir à ce but.

Ils ne pouvaient évidemment songer, suivant l'ancienne méthode usitée dans les complots d'antan, à obtenir le départ des Français en assassinant leurs chefs en Tunisie, ni en levant des bandes armées capables d'affronter les troupes de la Métropole, un seul moyen était pratique et de nature à obtenir le succès : créer dans le pays une agitation et des troubles à la faveur desquels l'insurrection pourrait éclater.

L'instrument qu'ils forgèrent pour faire naître ces troubles n'est autre que la Confédération Générale du Travail tunisienne, désignée par les initiales C. G. T. T. et composée de syndicats exclusivement indigènes. L'inspirateur de cette création paraît être le communiste Finidori qui obéissait aux directives de la III^e Internationale de Moscou résumées dans une circulaire du parti communiste en date du 26 février 1925, saisie à la poste et préconisant la conquête des masses au moyen de syndicats. « Les syndicats, dit cette circulaire, jouent un rôle considérable dans la préparation de la révolution; ils joueront un rôle important au moment de la révolution sociale et

à eux incombera la construction sociale, lorsque après la victoire du prolétariat, ils deviendront les organes de la dictature prolétarienne. La révolution sociale est impossible sans la conquête préalable des syndicats, la conquête des syndicats c'est la conquête des masses. »

Obéissant à l'esprit des dirigeants communistes, mais en l'adaptant aux tendances nationalistes locales, les conjurés s'efforcèrent de créer dans toute la Tunisie des syndicats corporatifs régionaux où n'entrèrent, sauf de rares exceptions, que des ouvriers musulmans. Ces syndicats recevaient le mot d'ordre de la C. G. T. T. qui siégeait à Tunis et un appareil téléphonique devait les relier au siège central d'où devait partir le signal de grève générale qui serait dans l'esprit des conspirateurs l'occasion de troubles sanglants.

Assurément, ce programme n'était pas inscrit dans les statuts de la C. G. T. T. qui se donnait comme une honnête confédération dont le but était l'amélioration du sort de l'ouvrier sans distinction de races ni de religion. Dans le fonctionnement de cette C. G. T. T., chacun des conspirateurs reçut un rôle nettement déterminé; Finidori mettait à sa disposition son journal *L'Avenir Social* et la presse française de son parti, Mohamed ben Ali, en sa qualité de secrétaire général, dirigeait la C. G. T. T., Mahmoud ben Mohamed el Kabadi, secrétaire du syndicat des ouvriers indigènes, Moktar ben Hajd Belgacem el Ayari, Ali ben Mohamed el Karoui et Mohamed el Ghanouchi, membres du Comité exécutif, étaient chargés de la propagande. Mohamed el Ghanouchi était, en outre, préposé au recouvrement des fonds pour le Comité.

La constitution de cette C. G. T. T. fut précédée d'une période préparatoire destinée à en asseoir les bases. Pendant que Finidori menait à Tunis, dans son journal, une violente campagne contre la France, Mohamed ben Ali parcourait le sud tunisien en décembre 1924, s'arrêtant notamment à l'important centre minier de Metlaoui et prêchant la constitution de syndicats. La même propagande fut faite à Bizerte en septembre 1924 par le même Mohamed ben Ali, par Moktar el Ayari et Finidori; à Mateur, en novembre 1924 par Mohamed ben Ali et Moktar el Ayari, à Zaghouan, par Finidori et Mohamed ben Ali, et à la même époque, d'une manière générale dans toute la Tunisie. En même temps, Ali ben Mohamed el Karoui apparaissait à Porto-Farina à l'occasion d'une certaine effervescence qui s'était manifestée dans ce centre. C'est ainsi que fut créée à la fin de 1924, la C. G. T. T., sorte de confédération de syndicats qui comprenait 6.000 adhérents dont 18 ouvriers non musulmans.

Aussitôt la C. G. T. T. instituée, les conjurés se mirent à l'œuvre, profitant de tous les troubles ou les suscitant. Le 17 janvier 1925, Mohamed el Ghanouchi fait distribuer à Tunis, au nom de la C. G. T. T., un tract révolutionnaire. Le 18 janvier 1925, Ali ben Mohamed el Karoui contribue à la tenue d'une réunion publique interdite par la police, il prononce des discours politiques dans une fête tenue chez lui : le 6 février, à Halfaouine, il prêche la grève générale. Le 7 février, Mohamed el Ghanouchi et Mahmoud el Kabadi se retrouvent en tête d'une manifestation de dockers à Tunis. Mais c'est surtout dans la grève d'Hamman-Lif et de Potinville que s'est manifestée l'action des conjurés. Le 19 janvier 1925, à Hamman-Lif, les ouvriers indigènes des mines Thermes de chaux et ciments se mettent en grève sans avoir formulé aucune revendication auprès de leur patron; ils obligent les ouvriers européens à cesser le travail. Quelques jours après, sans aucun préavis, les ouvriers indigènes de l'usine à chaux de Potinville suivent leur exemple et sont imités le jour même par les ouvriers agricoles de ce domaine. Les cinq conjurés sont à Hamman-Lif et à Potinville, excitant les ouvriers à la résistance, ces grèves présentaient pour eux un haut intérêt : amener l'arrêt des industries du bâtiment et déterminer la grève générale, but des conjurés. Le caractère nettement politique de ces grèves

est mis en lumière dans le rapport de l'inspecteur du travail; de fait, les ouvriers d'Hammam-Lif et de Potinville ont peu à peu repris le travail sans avoir obtenu la plus minime partie de leurs revendications, l'arrestation des conjurés a mis fin aux grèves. Les accusés protestent de leur innocence et affirment n'avoir fait aucun complot.

A l'exception de Finidori, qui ne peut renier ses sentiments nettement communistes et hostiles à la République, ni sa propagande en faveur de l'indépendance de la Tunisie, ils excipent de leur amour ou tout au moins de la crainte de la France. Pour eux, la C. G. T. T. n'était qu'une association purement corporative et destinée seulement à améliorer le sort des ouvriers. Mais l'information a nettement établi le caractère politique et à tendances insurrectionnelles de la C. G. T. T. Sans ce caractère et sans ces tendances, sa création eût été inutile, puisque les intérêts d'ordre professionnel des travailleurs étaient déjà aux mains de l'Union des Syndicats. Les intentions de la C. G. T. T. se révèlent par les cartes mêmes d'adhérents qui étaient distribuées et qui, avec les emblèmes soviétiques représentaient un fellah arabe brisant ses chaînes.

Les documents saisis au siège de la C. G. T. T. ou chez les accusés, la correspondance échangée par eux avec des groupements hostiles au protectorat français, les articles violents parus dans *l'Avenir Social*, organe de la C. G. T. T., ne laissent aucun doute à cet égard. C'est ainsi que dans le numéro du 28 septembre 1924, de *l'Avenir Social*, la Fédération communiste de Tunisie s'exprimait en ces termes, faisant allusion aux graves événements qui s'étaient produits à Tunis et à Bizerte, au cours des grèves : « Ouvriers, à la force il faut répondre par la force. A la violence bourgeoise le prolétariat opposera sa violence. Mais cette force il ne l'emploiera pas au hasard, en aveugle, car alors elle n'amènerait que des répressions inutiles. Cette force, il l'organiserait, il la disciplinera, pour en user à bon escient, à coup sûr. Pour cela nous convions les ouvriers de ce pays à rejoindre leurs organisations de classe : syndicat et parti communiste. »

Tel est le programme du complot. Au cours de l'information, la justice a saisi le 23 février 1925, une lettre adressée à Finidori, émanant du « Comité international pour la libération des indigènes dans les colonies — Union mondiale de combat en faveur de l'égalité des races » à Genève, dans laquelle le souscripteur déclare : « Nous sommes un comité international et non pas seulement de vaines lamentations et de pleurs, mais de combat, c'est-à-dire que nous voulons collaborer à la libération des indigènes dans les colonies *par tous les moyens* et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les individualités et les groupements en faveur de la libération des indigènes. » L'auteur de la lettre demande ensuite à être mis en rapport avec les milieux indigènes de Tunisie réclamant leur libération.

Dans une lettre adressée au syndicat de Mateur, Mohamed ben Ali s'exprime en ces termes : « Ici nous avons formé un grand nombre de syndicats. L'idée est heureuse. Tous les gens sont prêts à la lutte, même si cela devait nous coûter la vie, ce qui vaudrait mieux que de vivre humiliés et privés de tout ce qui se trouve chez les autres dans notre pays. »

Enfin, les intentions véritables des accusés sont marquées par les antécédents de chacun d'eux. Communiste notoire et convaincu, Finidori a dû quitter le petit emploi qu'il occupait à la municipalité de Tunis et s'est consacré à la gérance de *l'A. S.*, journal qui a mené une campagne violente contre la France au cours des derniers mois. Finidori a été plusieurs fois condamné pour attaques contre les droits et pouvoirs de la République française en Tunisie, provocation de militaires à la désobéissance et outrages envers le ministre Résident général.

Mohamed ben Ali, chauffeur d'automobile, a passé en 1909 au service d'Enver Pacha : en cette qualité il a servi la Turquie pendant la grande guerre, comme

chef de service automobile dans l'armée turque et peut être ainsi considéré comme ayant porté les armes contre la France. Après la guerre, il est allé à Berlin étudier l'économie politique, vivant des subsides de sa famille et de ceux d'Enver Pacha.

C'est donc imbu de l'esprit de Constantinople et de celui de Berlin qu'il est revenu en Tunisie en 1924.

Moktar ben Hadj Belgacem el Ayari, ancien employé des trams, s'est fait remarquer par ses idées révolutionnaires et il a été révoqué. Il a, dès lors, vécu à la charge de ses camarades qui l'appointaient comme secrétaire du syndicat des « traminois ». Déjà inculpé de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, lors du voyage du Président de la République, il bénéficia alors d'un non-lieu.

Mohamed ben Ali ben Mahmoud el Ghanouchi est secrétaire du syndicat des portefaix de la halle aux grains. Il a été condamné pour vol en 1915, à six jours de prison.

Mohamed ben Mohamed ben Chedli el Kabadi, secrétaire du syndicat des fabricants de chéchias, a amené ce groupement qui faisait partie de l'Union des Syndicats à s'affilier à la C. G. T. T.

Ali ben Mohamed el Karoui, marchand de légumes au marché central, a contribué à la formation du Syndicat des revendeurs du marché et a été chargé par ses camarades de les mettre en rapport avec la C. G. T. T. La police le représente comme l'auteur de protestations adressées à toutes les autorités de la France contre le régime actuel du protectorat.

En conséquence, les susnommés sont accusés d'avoir : au cours de l'année 1924 et dans les premiers mois de 1925, à Tunis et en Tunisie, ensemble et de concert, formé un complot, c'est-à-dire formé la résolution d'agir, concertée et arrêtée entre eux, ayant pour but de détruire ou de changer le gouvernement; soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité du protectorat; soit d'exciter à la guerre civile en armant ou en portant les citoyens ou habitants à s'armer les uns contre les autres; soit de porter la dévastation, le massacre et le pillage dans une ou plusieurs communes.

Faits qui constituent le crime prévu et puni par les articles 87, 89, paragraphes 2 et 3, et 91 du Code pénal.

NOTRE RÉPONSE

Comme nous entendons ne laisser aucun détail dans l'ombre, aucune insinuation sans réponse, nous allons reprendre, si fastidieux que cela puisse être, point par point, tout ce que dit l'accusation et montrer qu'il n'y en a pas un qui loin de prouver qu'il y ait eu complot, ne confirme au contraire que la C. G. T. T. était une pure organisation de défense professionnelle, dont pas un acte ne fut dirigé contre l'Etat.

L'acte d'accusation comprend trois parties : une première où l'on énonce ce que l'on veut démontrer, sur un ton très affirmatif, mais sans apporter à l'appui aucune preuve, une seconde que l'on prétend être la preuve de ce que l'on vient d'affirmer et qui a trait à l'activité de la C. G. T. T., et enfin une troisième qu'on présente comme la confirmation de ce qu'on vient de démontrer et qui a trait aux opinions et aux antécédents des inculpés.

D'abord : un roman-feuilleton.

La première partie est à la manière des romans-feuilletons.

« Les accusés... après s'être concertés, arrêterent entre eux la résolution de réaliser le but fixé par leurs partis respectifs, c'est-à-dire l'expulsion des Français de Tunisie. Les conjurés (*sic*) arrêterent.

les moyens précis de parvenir à ce but, etc... »
Où ? Quand ? Où, quand les accusés se sont-ils concertés ; ou, quand les conjurés ont-ils arrêté les moyens de parvenir à leurs buts ? Sur quoi s'appuie cette accusation monstrueuse que les communistes comptaient utiliser « le fanatisme religieux susceptible de provoquer la guerre sainte » ? Tous les écrits, non seulement des communistes, mais même de ceux que l'accusation appelle les nationalistes et qui se dénomment, eux, « libéraux constitutionnels » ne parlent du fanatisme religieux que pour le combattre. Non seulement l'*Avenir Social*, non seulement les journaux communistes de langue arabe durant la brève période où ils purent paraître, mais les journaux arabes « nationalistes » eux-mêmes sont remplis d'attaques contre le clergé musulman, contre les marabouts, contre les Congrégations musulmanes, c'est-à-dire contre les seuls instruments possibles d'une « guerre sainte ».

Quant au fait, qui est vrai, que les communistes soutiennent le droit des Tunisiens à l'indépendance, il faut être aussi obtus et aussi ignorant que le rédacteur de cette énormité pour y voir une contradiction avec l'internationalisme. « Réunion internationale des peuples », ainsi que s'exprime l'acte d'accusation, cela signifie réunion entre peuples libres et égaux, donc entre peuples indépendants. La non-dominance d'un peuple sur un autre est la condition *sine qua non* de l'internationalisme. Quand on combat « la France, Etat impérialiste », c'est-à-dire oppresseur d'autres peuples, on mène là un combat non contraire mais identique à celui que mènent ceux qui combattent « la France, oppresseur de leur patrie ». Aussi, ne fût-ce point un simple hasard si la première grande manifestation de l'internationalisme ouvrier, la fondation de la Première Internationale, eut lieu à l'issue d'une manifestation pour la libération d'une nationalité, la Pologne.

Mais cet hors-d'œuvre mélodramatique, destiné à mettre le lecteur dans l'atmosphère d'effroi nécessaire, qui ne contient pas un seul fait à l'appui de ce qui est allégué, est, dans l'opinion même, j'espère, de son rédacteur, dépourvu de toute valeur juridique. Passons donc immédiatement à la seconde partie.

Le morceau capital : la C. G. T. T. était l'instrument du complot.

C'est cette partie qui est le morceau capital de l'accusation.

Il s'agit d'y démontrer que la C. G. T. tunisienne était « l'instrument forgé » par les « conjurés » pour créer « une agitation et des troubles à la faveur desquels l'insurrection pourrait éclater ».

Voilà la thèse. Sur quels faits s'appuie-t-elle ? Voici ces faits, énumérés dans l'ordre même où ils sont retenus par l'acte d'accusation :

1° Finidori était le destinataire d'une circulaire du Parti communiste en date du 26 février 1925 sur l'importance des syndicats ;

2° Dans les syndicats de la C. G. T. T. n'entrèrent à de rares exceptions près, que des ouvriers musulmans ;

3° Un appareil téléphonique devait relier les divers syndicats au siège de la C. G. T. T. ;

4° Chacun des accusés avait un rôle déterminé dans la C. G. T. T. ;

5° Mohamed Ali « prêcha dans l'important centre minier de Metlaoui la constitution de syndicats » ; les autres accusés en firent autant en divers points de la Tunisie ;

6° Distribution à Tunis d'un tract qualifié de « révolutionnaire » ;

7° Tenue à Tunis d'une réunion publique interdite, participation à des manifestations de dockers, etc. ;

8° Fait le plus grave : des ouvriers indigènes à Hammam-Lif se mettent en grève sans avoir formulé de revendications ;

9° Ces ouvriers rentrent au travail peu à peu sans avoir obtenu « la plus minime partie de leurs revendications » ;

10° Dans ces grèves les accusés ont exhorté les ouvriers à la résistance ;

11° L'intérêt des grèves d'Hammam-Lif et de Potinville était d'amener la grève générale par l'arrêt de l'industrie du bâtiment ;

12° Il existait déjà à Tunis avant la fondation de la C. G. T. T., une Union des Syndicats ;

13° La carte d'adhérent à la C. G. T. T. portait les « emblèmes soviétiques » et un dessin représentant un fellah arabe brisant ses chaînes.

Ces faits, d'après l'accusation, établissent le « caractère politique et à tendances insurrectionnelles » de la C. G. T. T.

Faisons d'abord remarquer que même si la C. G. T. T. avait été une organisation à « caractère » politique et à « tendances » insurrectionnelles, elle n'aurait point pour cela constitué un complot. Un « caractère » et des « tendances », quels qu'ils soient, n'ont jamais été une « résolution d'agir », et la « résolution d'agir » seule fait qu'il y a complot, d'après la définition juridique du complot.

Mais bien plus ! Où y a-t-il dans l'un quelconque des treize faits allégués (sauf le sixième sur lequel nous reviendrons) le moindre trace d'un « caractère politique » et de « tendances insurrectionnelles » ?

1° Il a été expédié à Finidori qui n'est pas de la C. G. T. T., mais qui est secrétaire de la Fédération communiste de Tunisie, une circulaire du Parti communiste, envoyée à Finidori comme à tous autres secrétaires de Fédérations communistes, aussi bien celles de France que celles d'Afrique du Nord, n'ayant par conséquent rien de spécial à la Tunisie, et qui contient sur le rôle et l'importance des syndicats des appréciations que le socialiste le plus pâle, le syndicaliste le plus réformiste, n'hésiteraient pas à contresigner. Bien plus, cette circulaire, dont les idées d'après l'accusation ont inspiré la fondation de la C. G. T. T., est du 26 février, c'est-à-dire qu'elle est postérieure de plusieurs mois à la fondation de la C. G. T. T. et que même elle n'est jamais parvenue à Finidori, incarcéré depuis le début du mois, car c'est à la poste qu'on l'a interceptée ;

2° Dans les syndicats de la C. G. T. T., il n'entre que des ouvriers musulmans.

C'est là une calomnie qui fut lancée dès la fondation de la C. G. T. T. par l'Union lafayette, mais dès sa fondation également la C. G. T. T., notamment par des communiqués

publiés dans l'*Avenir Social*, protesta énergiquement contre elle. Elle montra ses statuts qui acceptaient, ainsi que doit le reconnaître l'accusation elle-même, tous les ouvriers « sans distinction de race ni de religion ». En fait, ainsi que l'accusation est également obligé de le reconnaître, il y a des non-musulmans parmi les syndiqués de la C. G. T. T. mais il n'y en a que 18 et on trouve que c'est peu. La raison du petit nombre de syndiqués non-Arabes, nous l'avons déjà indiquée, c'est que les corporations que la C. G. T. T. s'était surtout préoccupée d'organiser, étaient celles qui avaient été presque totalement négligées par l'Union des Syndicats, c'est-à-dire celles dont la quasi-unanimité des travailleurs est arabe. En veut-on une preuve ? Les trois secrétaires de syndicats qui sont parmi les accusés sont respectivement secrétaires du Syndicat des portefaix du port, du Syndicat des fabricants de chéchias, et du Syndicat des revendeurs de légumes ; or, les deux premières de ces corporations comprennent *exclusivement* des Arabes, il n'y a pas un seul européen qui soit portefaix ou fabricant de chéchias ; quant aux revendeurs de légumes, ce n'en est pas l'unanimité, mais c'en est l'immense majorité qui est arabe. Dans ces conditions, ce qui est extraordinaire ce n'est pas qu'il n'y ait que 18 non-musulmans dans la C. G. T. T. c'est qu'il y en ait 18 ;

3° Faut-il vraiment discuter la question du téléphone ? Des syndicats qui ont l'intention de faire installer à leurs bureaux le téléphone et également au siège de leur organisation centrale, ce ne peut être évidemment que pour donner « le signal de la grève générale » et « des troubles sanglants » ;

Remarquons seulement qu'il est bien entendu, malgré que l'accusation ait le soin de ne pas le dire, qu'il s'agit là uniquement du téléphone de tout le monde, du téléphone de l'Etat, non d'un quelconque téléphone privé plus ou moins occulte ;

4° Chacun des accusés avait un rôle bien déterminé. Eh oui, quand on arrête le secrétaire général d'une C. G. T., son trésorier, des membres de sa Commission exécutive, et le gérant d'un journal qui depuis quatre ans porte en sous-titre : journal « communiste-syndicaliste » il serait extraordinaire que le secrétaire n'ait pas pour rôle de faire le secrétaire, le trésorier, celui de faire le trésorier (car vous comprenez bien que lorsqu'on dit que « Mohamed el Ghanouchi était préposé au recouvrement des fonds pour le Comité » ce n'est là qu'une périphrase pour dire que Mohamed el Ghanouchi était trésorier de la C. G. T. T.), que les membres de la Commission exécutive n'aient pas pour rôle de « faire de la propagande », et que le gérant du journal qui s'intitule « syndicaliste » n'ait pas mis le journal « à la disposition » des syndicats.

5° Mohamed Ali « prêcha la constitution de syndicats à Metlaoui ». Nous ignorions que le fief de Gafsa était tabou, et que demander aux exploités de la plus importante entreprise minière de Tunisie de se constituer en syndicats était faire preuve d'agitation politique. Pour nous cela nous semblait le type de l'agitation syndicale et corporative, mais il paraît que non, et après tout c'est peut-être l'accusation qui a raison : la banque Mirabaud, propriétaire de Gafsa, est suffisamment puissante pour pouvoir prétendre que l'Etat c'est elle. S'attaquer à Mi-

rabaud, c'est s'attaquer à l'Etat... Mais cela n'est pas encore passé dans le texte des codes.

Et l'accusation continue : « La même propagande (c'est-à-dire prêcher la constitution de syndicats), fut faite à Bizerte... à Mateur..., etc. » Celui qui a écrit cette sottise ne s'est même pas aperçu qu'il détruisait ainsi la base même de son accusation ; il relève tout ce qu'ont fait les accusés pendant la période du soi-disant complot, et il ne trouve que des « prêches pour la constitution de syndicats », et la participation à de purs mouvements de défense corporative comme celui de Porto-Farina. Il montre ainsi que Mohamed Ali, Moktar, El Karoui, Finidori, etc., ont été suivis dans tous leurs déplacements, qu'on a assisté à toutes les réunions qu'ils ont données, et qu'on ne peut rien dire d'autre de ce qu'ils ont fait ou dit que ceci : ils ont prêché la constitution de syndicats, c'est-à-dire ils se sont tenus rigoureusement dans le cadre de l'organisation et de la défense professionnelle pour lesquelles la C. G. T. T. s'était constituée ;

6° Distribution à Tunis d'un tract « révolutionnaire ». Dès que j'ai eu connaissance de l'acte d'accusation, j'ai écrit en Tunisie pour demander qu'on m'envoie, s'il en reste encore ailleurs que dans les dossiers du juge, un exemplaire de ce tract. Il ne m'est pas encore parvenu. Lorsque la *Révolution Proletarienne* l'aura, elle le publiera. Mais le fait que l'acte d'accusation n'énonce pas une seule phrase de ce document qui, s'il était réellement révolutionnaire, serait la pièce capitale de l'accusation, alors qu'il cite abondamment des phrases empruntées à des écrits qui n'ont rien à voir avec la C. G. T. T., montre déjà le crédit qu'il faut apporter à la qualification de « révolutionnaire » apportée à ce tract ;

7° Tenue à Tunis d'une réunion interdite. Expliquons. La liberté de réunion n'existe pas en Tunisie. Les réunions traitant de sujets « politiques ou religieux » ne peuvent avoir lieu qu'avec une autorisation du gouvernement. Mais la loi n'exige pas d'autorisation pour les autres réunions. En conséquence, la C. G. T. T. tint ses réunions de propagande syndicale sans demander d'autorisation. Contre toute légalité la police prétendit les interdire, et dressa procès-verbal. Celles-ci, car il y en eut plusieurs, eurent lieu néanmoins, les organisateurs affirmant leur droit absolu de tenir des réunions corporatives sans autorisation ; et la police qui n'osa tout de même point les dissoudre par la force, mais qui y assista de bout en bout, ne put jamais prétendre qu'elles étaient sorties à un seul moment de leur objet corporatif.

Pour la manifestation de dockers du 7 février et le discours à Halfaouine du 6, l'accusation, naturellement, oublie de dire de quoi il s'agissait. Le 5, avaient été arrêtés Mohamed Ali, Moktar el Ayari, Finidori. Bien entendu, ces arrestations soulevèrent une forte émotion chez les syndiqués de la C. G. T. T. ; il s'en suivit une manifestation de dockers qui allèrent en groupe demander à la Résidence qu'on relâche les emprisonnés ; c'est à la tête de cette manifestation que marchaient El Ghanouchi et El Kabadi. C'est au même propos que la veille El Karoui avait pris la parole à Halfaouine et il se peut fort bien, en effet, qu'il y ait proposé une grève générale de protestation contre les arrestations. Mais qui osera prétendre que lorsque après une campagne de la presse patronale sommant le gouvernement d'agir pour met-

tre fin aux grèves et à l'organisation syndicale, des ouvriers syndiqués voient le gouvernement obéir et arrêter leur leaders, le fait d'aller en corps réclamer la libération de ceux-ci, voire même proposer une grève générale de protestation, soit un acte qui démontre le « caractère politique » et les « tendances insurrectionnelles » de l'organisation ?

Quant au fait qu'un des accusés aurait chez lui, dans une fête, prononcé un discours politique, dont on n'ose pas, d'ailleurs, donner la teneur, passons. On a encore droit de causer politique chez soi, je pense, même en Tunisie, et même quand on est membre de la C. G. T. T. ;

8° Les grévistes d'Hammam-Lif n'ont pas posé de revendications. C'est là un mensonge. Les grévistes d'Hammam-Lif, ainsi qu'en fait foi l'article de *l'Avenir Social* paru pendant la grève et auquel j'ai déjà fait allusion, réclamaient la journée de huit heures au lieu de dix, et un salaire de 12 francs par jour au lieu de celui de 7 à 9 francs jusque-là pratiqué.

Ce qui est vrai, c'est que les grévistes de la deuxième grève, ceux de Potinville, eux, ne formulèrent pas immédiatement leurs revendications. Ils se mirent en grève, puis ils demandèrent au secrétaire de la C. G. T. T. de venir les trouver pour rédiger leurs revendications. Mais quand on connaît tant soit peu les Arabes, et les magistrats tunisiens ne peuvent pas faire autrement que les connaître, il faut être de la plus insigne mauvaise foi pour voir là autre chose que l'acte le plus naturel qui soit. Ces ouvriers de Potinville sont presque tous des Fezzani, c'est-à-dire des pauvres nègres arrivés plus ou moins récemment des oasis sahariennes du Fezzan, dans l'Extrême-Sud tripolitain, dépourvus de la plus élémentaire culture, embarrassés devant l'acte le plus simple. Quand ils ont quoi que ce soit à faire qui sorte de leur travail ordinaire, une lettre à écrire, un mandat à envoyer ou à recevoir, il leur faut aller consulter l'écrivain public ou quelqu'un d'analogue. Sachant qu'ils étaient malheureux, sachant qu'à quelques kilomètres de là des malheureux comme eux avaient refusé de travailler, ils cessèrent eux aussi le travail, mais pour formuler des revendications précises, et leur fallait consulter l'homme de l'art ! C'est pourquoi ils demandèrent Mohamed Ali pour qu'il les leur établisse. C'est en se rendant à cette demande, que Mohamed Ali trouva la route barrée par les gendarmes. Si Mohamed Ali avait pu toucher les grévistes de Potinville, leur cahier de revendications corporatives aurait été établi aussi précis que le furent ceux de toutes les grèves dont la C. G. T. T. s'occupa. La seule grève dont le caractère de défense professionnelle ne fut pas précisée en un cahier de revendications fut justement celle dont il fut interdit par la force au secrétaire de la C. G. T. T. de s'occuper. Preuve évidemment du caractère non corporatif de la C. G. T. T. !

9° Les grévistes, « après l'arrestation des conjurés », ont « peu à peu repris le travail, sans avoir obtenu la plus minime partie de leurs revendications ». Cela, c'est le bouquet. Une grève qui échoue est une grève politique ! Après cette « preuve », on peut tirer l'échelle. Mais au fait, puisque les grévistes sont rentrés sans avoir obtenu la plus minime partie de leurs « revendications », c'est donc qu'ils avaient posé des « revendications ».

10° Dans les grèves les accusés ont encouragé les grévistes à la résistance ! Dire à des grévistes de faire grève jusqu'à satisfaction, c'est là évidemment une action qui n'est pas d'ordre professionnel !

11° Les grèves d'Hammam-Lif et de Potinville présentaient l'intérêt de pouvoir arrêter toute l'industrie du Bâtiment ! Non, mais, est-ce qu'il n'y aurait plus de chaux à Marseille et en Algérie ? La Tunisie a toujours reçu de la chaux de l'étranger, elle en aurait reçu davantage, voilà tout, mais la construction ne risquait point d'être arrêtée pour cela ;

12° Oui, il existait à Tunis avant la C. G. T. T. une Union des Syndicats, adhérente à la C. G. T. Lafayette. Nous avons indiqué dès le début pourquoi les travailleurs du port de Tunis s'étaient refusés à y adhérer, refus qui fut l'origine de la fondation de la C. G. T. T. Mais en tout cas, est-ce que la C. G. T. Lafayette serait comme les corporations fascistes ? Est-ce qu'elle aurait un monopole légal ?

En quelque intime liaison que soit la C. G. T. Lafayette avec le gouvernement, plus encore à Tunis qu'à Paris, je ne sache pas que le régime syndical que vient d'inaugurer Mussolini soit encore en vigueur en Tunisie. Il peut y avoir encore défense des « intérêts professionnels » ailleurs que dans les syndicats de gouvernement ;

13° La carte de membre de la C. G. T. T. porte les « emblèmes soviétiques ». Cela, c'est un faux, un pur faux. Nous mettons au défi l'accusation de produire une seule carte, un document quelconque émanant de la C. G. T. T. et qui porte la faucille et le marteau.

En revanche, il est exact que la carte porte un dessin représentant un travailleur arabe qui brise ses chaînes. Mais, je le demande à tous ceux qui connaissent tant soit peu le mouvement ouvrier, y a-t-il un symbole qui ait été plus employé que celui-là par les organisations ouvrières dans tous les pays ? Il est vrai que le travailleur en question est représenté sous les traits d'un Arabe, mais dans un pays qui compte plus de 1,700,000 Arabes sur moins de deux millions d'habitants au total, on ne peut pourtant pas représenter le travailleur sous les traits d'un ouvrier de Belleville !

Que reste-t-il de l'accusation ? Y a-t-il dans tout ce qui est reproché à la C. G. T. T. le moindre acte qui ait un « caractère politique » ou des « tendances insurrectionnelles », encore bien moins le caractère d'un complot contre l'Etat ? Je le répète : tous les faits allégués, loin de démontrer son caractère politique, confirment au contraire son caractère purement professionnel. Mais, maintenant, dans une troisième partie, on va tout doucement glisser au procès d'opinion.

Le procès d'opinion.

Ce qui va maintenant prouver le complot, ce ne vont plus être les faits, mais les opinions des accusés, telles qu'elles se révèlent par leurs articles, la correspondance qu'ils ont reçu, leurs antécédents. Ce sont des communistes, ce sont des « nationalistes », donc ils ont comploté !

Voyons en détail ces articles, cette correspondance et ces antécédents. Voyons s'il y en a un seul qui peut être considéré comme ayant trait en quoi que ce soit à la formation d'un complot.

FINIDORI

Lors des grèves de Bizerte, le directeur de la Sûreté publique de Tunisie, un nommé Campana, décida de mettre fin à la grève. Venu pour cela exprès à Bizerte, il fait venir à son bureau le principal dirigeant de la grève, un Arabe du nom de Kemiri, et lui tint ce langage : « Tu vas dire à tes camarades d'accepter une augmentation de tant (augmentation ridiculement faible, de 10 centimes de l'heure, si je me souviens bien) et de rentrer au travail; si tu ne le fais pas, tu auras affaire à moi. » La réunion des grévistes a lieu : « Voici ce qu'on vous offre, dit Kemiri, je vous conseille de refuser. » Campana ne fait ni une ni deux; aussitôt informé, il fait arrêter Kemiri. Furieux, les grévistes s'assemblent devant le poste de police, réclamant leur secrétaire. Ils ne se livrent à aucune violence, ne tentent en aucune manière d'envalir le poste, mais déclarent qu'ils resteront là jusqu'à ce qu'on leur ait rendu Kemiri. Alors M. Campana décide de les faire partir par la force : il leur fait tirer dedans par ses agents; deux hommes tombent blessés mortellement, un grand nombre d'autres sont blessés, plus ou moins grièvement (1). Au lendemain de ce drame, l'*Avenir Social* écrit ce que rapporte l'acte d'accusation : « Ouvriers, à la force il faut répondre par la force... mais cette force ne s'emploiera pas au hasard... nous convions les ouvriers de ce pays à rejoindre leur organisation de classe, syndicats et Parti communiste. » Cet appel est identique à tous ceux qui sont lancés après les événements de ce genre. *C'est en fait un appel au calme*. Eh bien ! pour les accusateurs, c'est le « programme du complot » ! On croit rêver en lisant de pareilles choses.

D'autre part, Finidori a été plusieurs fois condamné pour délit de presse comme gérant de l'*Avenir Social*. C'est exact, mais peut-être conviendrait-il d'ajouter que toutes ces condamnations ont été prononcées contre lui *postérieurement* à son incarcération pour complot, et toutes, sauf une, pour des articles parus *après* son incarcération, articles dépendant de la campagne générale menée par le Parti communiste français à propos de la guerre du Rif, et qui n'ont donc rien à voir avec un complot tunisien antérieur de quelque six mois.

Rappelons d'ailleurs à ce propos que la législation tunisienne sur la presse est différente de celle de France, et qu'en fait, elle permet, grâce à une disposition empruntée à la législation de la Restauration sur la lèse-majesté, de poursuivre toute attaque même purement théorique, contre le régime.

Enfin, pour en finir avec Finidori qu'on veut bien présenter comme un « communiste notoire et convaincu », on l'accuse d'avoir été le destinataire d'une lettre adressée par « l'Union mondiale de combat en faveur de l'égalité des races » de Genève. Je ne sais ce qu'est cette Union au titre ronflant, et Finidori, je pense, pas davantage. Est-ce une association protestante, comme pourrait le faire croire l'expression bien protestante d'égalité

(1) Le moindre petit délit n'ayant pu être reproché à Kemiri, on dut le remettre en liberté, sans même ouvrir une information, mais non sans l'avoir d'abord embarqué de force pour Marseille sous le prétexte qu'il était Algérien. M. Campana, auteur de cet abus de pouvoir, abus de pouvoir qui coûta la vie à deux hommes, est toujours directeur de la Sûreté publique de Tunisie.

de races, ou est-ce une organisation de réfugiés orientaux, Egyptiens, Syriens, Hindous, fort nombreux en Suisse, ou bien n'est-ce rien du tout ? Je n'en sais rien, mais ce qui est sûr, c'est que le texte même de la lettre montre que Finidori n'était pas en correspondance avec cette association, car ce que donne de cette lettre l'acte d'accusation montre que la lettre saisie était une première lettre, car ce n'est que dans une première lettre qu'on expose ce que l'on est, et à cette lettre Finidori ne répondit évidemment pas, puisqu'il était déjà incarcéré lorsque cette lettre qui lui était adressée fut saisie à la poste. Laubardement disait : donnez-moi une ligne d'un homme, et je me charge de le faire pendre; nos magistrats de la République ont trouvé mieux : qu'on leur donne une ligne adressée à un homme, et ils se chargent de le faire déporter.

MOHAMED ALI

Passons à Mohamed Ali. « Il peut être considéré comme ayant porté les armes contre la France. » Ah ! parfait ! Voilà au moins un délit, que dis-je, un délit, un crime, parfaitement caractérisé. Un crime qui n'est ni prescrit, ni amnistié. Alors pourquoi ne le poursuivez-vous pas ? Pourquoi, si cela est, s'il a commis ce crime prévu et puni de mort par vos Codes, ne vous débarrassez-vous pas de lui en le poursuivant de ce chef, car nous savons bien, et vous le savez comme nous, que votre fable grotesque de complot n'a été imaginée que pour vous débarrasser de cet homme dont les qualités vous gênent ? Pourquoi édifiez-vous une accusation dont pas le moindre élément ne tient, quand vous en avez à votre portée une autre, infiniment plus redoutable, et plus facile à établir ? Si Mohamed Ali a porté les armes contre la France, *vous devez le poursuivre*. Si vous ne le faites pas, c'est que vous mentez.

Oui, c'est vrai, Mohamed Ali a beaucoup voyagé. Oui, il est vrai qu'en 1909, au lendemain du renversement d'Abdul-Hamid, il est allé en Turquie assister aux débuts du nouveau régime, voir de près le premier essai de régénération d'un peuple d'Islam, coreligionnaire du sien. Oui, c'est vrai, Mohamed Ali a été en Allemagne, oui, ce chauffeur d'automobiles a été demander aux universités allemandes cet enseignement supérieur que vous faites tout ce qui est en votre pouvoir pour empêcher les indigènes tunisiens d'acquiescer. Et à voir l'Europe, Mohamed Ali n'a pas perdu son temps; il y a constaté que la classe ouvrière, si elle y est encore servie, a néanmoins pu, grâce à ses grèves, grâce à ses syndicats et à ses C. G. T. y conquérir des conditions de vie notablement supérieures à celles de ses compatriotes. Et alors, revenu en Tunisie, il s'est mis de suite à la besogne, il s'est mis à organiser les ouvriers tunisiens, ses frères, comme il avait vu organisés les ouvriers de Constantinople, de Berlin ou de Paris, afin qu'ils puissent eux aussi revendiquer de plus courtes journées de travail et de plus hauts salaires. Je sais bien que c'est là son crime, son véritable crime, celui pour lequel vous le poursuivez, mais alors ayez le courage de l'avouer, et ne nous parlez pas d'armes portées contre la France, crime que vous prétendez être le plus grand des crimes, et que vous laisseriez sans poursuivre !

MOKTAR EL AYARI

A Moktar el Ayari on reproche d'être un vieux militant syndicaliste, d'avoir été dès le lendemain de la guerre un des plus actifs militants des tram-

ways, d'avoir été secrétaire de son syndicat, non appointé tant qu'il travailla, puis appointé durant quelques mois une fois révoqué. Ce passé syndicaliste est évidemment une preuve que dans la nouvelle organisation il ne poursuivait pas des buts syndicaux ! Il est vrai que vous avez un autre reproche à lui faire : il fut déjà une fois victime de votre arbitraire. Lors du complot Millerand de 1922, vous l'avez déjà tenu en prison contre tout droit durant plusieurs mois pour un complot que votre justice elle-même dut reconnaître inexistant. Evidemment, voici une raison pour que cette fois il soit coupable.

Mais pourquoi ne signalez-vous pas, pendant que vous y êtes, par pendant avec ce que vous dites de Mohamed Ali, qu'il fut un de ces malheureux que vous obligeâtes pendant la guerre à se faire casser la gueule pour vous défendre; vous lui donnâtes même la croix de guerre. Il est donc un de ceux qui par les sacrifices personnels qu'ils vous ont consentis peuvent vous rappeler avec le plus d'autorité les promesses que vous aviez faites à leur peuple durant la guerre. Circonstance aggravante pour Moktar.

MOHAMED EL GHANOUCI

Mohamed el Ghanouchi, portefaix, a été condamné il y a vingt ans à six jours de prison pour vol. C'est possible. Briand, ministre des Affaires étrangères, a bien été condamné il n'y a guère plus longtemps, à une peine à peu près du même ordre pour outrage public à la pudeur.

MOHAMED EL KABADI

Mohamed el Kabadi a amené son syndicat à quitter la C. G. T. lafayette et à s'affilier à la C. G. T. tunisienne. Lèse-majesté à l'égard de la C. G. T. lafayette, donc complot contre l'Etat.

ALI EL KAROUÏ

Ali el Karouï a été « chargé par ses camarades de les mettre en rapports avec la C. G. T. T. ». Vous entendez bien : ce sont ses camarades, les revendeurs du marché récemment constitués en syndicat, qui l'ont « chargé » de les mettre en rapport avec la C. G. T. T., et non lui qui a pris l'initiative de ces rapports. C'est cela qui démontre qu'il est du complot !

LA FORFAITURE

Voilà ce qu'ont osé rédiger et entériner des hommes qui ont la prétention d'appartenir à l'élite, à l'élite de la bourgeoisie française. Il s'est trouvé un procureur général pour signer cela, et trois magistrats dont les noms méritent de passer à la postérité : *Fulconis*, président de la Chambre des mises en accusations, *Froger et Gros*, juges, pour l'avaliser.

Ah ! on a beau se sentir dégagé de toute solidarité avec une classe qui en est arrivé à un pareil degré d'ignominie, on reste confondu devant la rapidité d'une telle déchéance. Jamais au siècle dernier on n'aurait trouvé dans toute la magistrature française un seul juge qui aurait osé prétendre que d'un tel document il ressortait qu'entre les accusés il y avait eu « une résolution d'agir, concertée et arrêtée, ayant pour but de détruire ou

de changer le gouvernement, ou d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité du protectorat, ou d'exciter à la guerre civile en armant ou en portant les citoyens ou habitants à s'armer les uns contre les autres, ou à porter la dévastation, le massacre et le pillage dans une ou plusieurs communes ». C'est pourtant ce qu'osent prétendre MM. Fulconis, Froger et Gros, magistrats.

Oui, certes, il y a eu « résolution d'agir concertée et arrêtée » entre les accusés pour défendre les travailleurs indigènes contre l'exploitation patronale dont ils sont les plus pitoyables victimes. Oui, certes, il y a eu « résolution d'agir concertée et arrêtée » pour constituer des syndicats dans les corporations les plus maltraitées, et de réunir ces syndicats en un organisme central. Oui, certes, il y a eu « résolution d'agir, concertée et arrêtée » de faire obtenir, au besoin par la grève, de meilleurs salaires et de plus courtes journées de travail aux travailleurs de Tunisie en général, et en particulier aux travailleurs indigènes, les plus exploités et les plus négligés jusqu'ici par les anciennes organisations. Oui, il y a eu tout cela. Votre acte d'accusation le démontre surabondamment, mais il ne démontre que cela, et précisément parce qu'il se contente de démontrer cela, il montre par là même que c'est cela que vous poursuivez. Vous avez dénommé, sciemment et délibérément, la fondation d'une organisation syndicale : complot contre la sûreté de l'Etat. Vous vous êtes donc servi des attributs qui vous sont donnés pour poursuivre le crime, pour poursuivre un acte parfaitement légal. Ainsi vous avez commis le crime de forfaiture.

Si c'est à vous que nous nous en prenons, messieurs Fulconis, Froger et Gros, si nous dénonçons votre forfaiture alors que le jugement définitif n'est pas encore rendu, c'est parce que vous seuls pouviez empêcher le forfait de s'accomplir. Seule, l'existence d'un rudiment d'honneur professionnel chez vous, conseillers à la Cour, arrivés au terme de votre carrière, pouvait empêcher ces hommes d'être condamnés pour un crime inexistant. Car la juridiction devant laquelle vous les renvoyez, le Tribunal criminel de Tunis n'est pas composé de juges, mais d'ennemis, d'ennemis directs des accusés. Le pseudo-jury qui aura à décider de leur sort est constitué de trois magistrats (des magistrats tunisiens !) et de six assesseurs jurés désignés par une Commission de magistrats et de hauts fonctionnaires. De ces six assesseurs, trois au minimum seront Français, trois seront des colons ou des industriels français, c'est-à-dire des gens pour qui tout « bicot » et tout ouvrier est *a priori* coupable.

Devant une telle juridiction, la condamnation des organisateurs de la C. G. T. T. est acquise d'avance; de quoi que vous les accusiez, fût-ce d'avoir volé les tours de Notre-Dame, ils seront condamnés. Le patronat français de Tunisie les abattra sans le moindre remords de conscience : la justice n'est pas faite pour les communistes ni pour les indigènes.

Les articles du Code dont l'accusation réclame l'application prévoient comme peines, le premier, la déportation dans une enceinte fortifiée, c'est-à-dire l'emprisonnement à vie dans une quelconque île du Salut, le second, la détention, c'est-à-dire un emprisonnement de cinq à vingt ans.

Mohamed Ali, dans une lettre adressée à Mateur que cite l'accusation, disait : « Ici nous avons formé un grand nombre de syndicats... Tous les gens sont prêts à la lutte, même si cela devait nous coûter la vie. » Mohamed Ali ne se trompait pas. Quand il envisageait que la formation de syndicats lui coûterait peut-être la vie, ce n'était point là exagération d'Oriental, c'était une appréciation exacte de la réalité. Organiser les ouvriers indigènes, essayer de poser une limite à « l'humiliation » et à l'exploitation qui leur est imposée, c'est là un crime que les « civilisateurs » ne sauraient pardonner. On y risque la vie.

SERONS-NOUS SEULS À DÉNONCER LA FORFAITURE ?

Mais n'y a-t-il que nous dans cette « affaire », qui avons quelque chose à dire ? Ce qui reste d'anciens dreyfusards laissera-t-il s'accomplir jusqu'au bout cette cynique violation du Droit, sans agir ? Ici, pas d'erreur possible, il ne s'agit pas d'un bordereau dont l'écriture peut être prise presque indifféremment pour l'écriture de celui-ci ou de celui-là. Les faits sont patents. Ils sont tout au long contenus dans l'acte d'accusation et ils ne sont pas niés. Il s'agit seulement de savoir si oui ou non ces faits constituent la preuve que les accusés ont formé un complot pour changer le gouvernement, exciter les habitants à s'armer, porter la dévastation, le massacre et le pillage.

Nous posons la question à tous ceux qui se prétendent soucieux du Droit et de la Justice, à ceux qui se sont constitués les gardiens officiels des Droits de l'Homme, aux intellectuels qui affirmeraient leur dreyfusisme, aux professeurs du Collège de France, à ceux de la Sorbonne et des autres Facultés, aux Hadamard, aux Langevin, aux Basch, Buisson, Aulard, Seignobos, Richet, Gide, et nous leur disons : vous avez en mains la pièce qui contient tout le procès ; s'il vous en faut d'autres, dites-le-nous, nous parviendrons bien à vous les procurer. Mais après cela vous vous devez de décider — à moins que vous ne consentiez à quitter votre « tour d'ivoire » que lorsque vous sentez Rothschild derrière vous !

Nous nous adressons aussi aux organisations syndicales — et on entend bien que nous ne voulons pas dire par là seulement les syndicats unitaires. Nous leur disons : il y a près d'un siècle, en 1834, en Angleterre, alors que se constituaient les premières Trade-Unions, six journaliers du Dorchester furent condamnés à la relégation pour avoir constitué un syndicat d'ouvriers agricoles. Depuis lors à la suite de la formidable protestation qui s'en suivit, jamais une puissance occidentale, que ce fût la France, l'Angleterre ou quelque autre, n'a osé priver de leur liberté les fondateurs d'organisations syndicales. Or ce qui n'a jamais été fait depuis 1834 va être refait demain en Tunisie par un régime qui se prétend le plus démocratique qui ait jamais été. Abandonnez-vous, sans combattre, le fruit des luttes passées ? Laissez-vous rétablir pour la classe ouvrière, dans un territoire qui dépend de la France, le régime d'il y a un siècle ?

R. LOUZON.

Parmi nos Lettres

A propos de « Kouzbas »

Dans une précédente lettre, Airelle demandait avec inquiétude ce qu'était devenue « Kouzbas », la Coopérative de production fondée par des ouvriers mineurs russes revenus d'Amérique. De premières réponses arrivent, réponses rassurantes. Louzon publie dans les « Notes économiques » certaines précisions et quelques nouvelles données par un camarade de passage. De son côté, Airelle m'écrit ceci :

Dans le dernier numéro de la R. P. tu as donné des extraits de ma lettre. L'un de ces extraits concernait « Kouzbas », colonie sibérienne, au sujet de laquelle je manifestais de l'inquiétude.

Or, un numéro du « Worker », quotidien communiste américain, vient de me parvenir. J'y trouve, en réponse à des articles de journaux capitalistes qui représentaient Kouzbas comme un échec, des détails donnés par Simon Hahn, chef de l'administration des achats et des ventes de la colonie.

D'après Simon Hahn, Kouzbas non seulement se maintient, mais prospère. La production augmente, la situation des ouvriers s'améliore. Les progrès seraient plus rapides encore si l'on disposait de plus de capitaux. Mes craintes n'étaient donc pas fondées et j'en suis très heureux.

Propagande coloniale.

En dépit de la réputation de contre-révolutionnaires que l'on cherche à nous faire, la vérité fait son petit bonhomme de chemin. Témoin, la lettre suivante qui nous a été adressée par un militant communiste qui s'est consacré particulièrement aux questions coloniales :

Si votre noyau n'était pas en lutte avec l'appareil on devrait éditer en brochure de propagande coloniale les articles de Péra et de Louzon, si excellents, encore que j'y proposerais quelques retouches ou éclaircissements.

Mais je considère comme également disloquée la Commission coloniale qui fonctionnait assez bien en 24, disloquée parce qu'on a voulu la remplacer à peu près par Doriot tout seul, qui ignorait l'Afrique du Nord et le reste. Il est laborieux et se renseigne, mais... en attendant on a privé l'ex-Commission de sa personnalité et de son « allant ». Et comment Doriot agréerait-il ma proposition de donner auxdits deux articles la publicité qu'ils méritent ?

Jeunes et vieux.

D'un camarade de la région du Centre quelques remarques qui valent autant pour les syndicats que pour le Parti :

Il me semble que M... s'est écarté de la Section (avec les autres camarades « vieux » d'ailleurs) parce que l'état d'esprit des « jeunes » arrivants l'a (et les a) dégoûté. C'est d'ailleurs un phénomène que j'ai également constaté. Les jeunes (jeunes en toute chose) sont assez prêts de mépriser les « vieux ». Avec un vague instinct qui s'allie très bien avec l'amour de la bouteille, sans guère savoir, sans guère comprendre, sans avoir jamais rien fait, sans vouloir comprendre le vrai travail, ils s'imaginent tout bouffer. Malheureusement beaucoup se calment très vite, trop vite.

Le « Bulletin Communiste »

Boris Souvarine vient de reprendre la publication du *Bulletin Communiste*. Il y avait place à côté de la *R. P.* pour un organe s'attachant plus particulièrement au redressement du Parti communiste. Nous saluons la naissance du *Bulletin Communiste* et nous y voyons une marque du développement de l'opposition révolutionnaire.

Le prix de l'abonnement au *B. C.* est de 10 francs, trois mois ; 18 francs, six mois ; 35 francs, un an. Son adresse : 123, rue Montmartre, Paris.

ALPHONSE MERRHEIM

Pendant quinze ans, nous avons été, Merrheim et moi, mieux que deux camarades d'idées, nous avons été comme deux frères. Un jour, au lendemain de la guerre, nous étions devenus des frères ennemis. Dans la violence des discussions, qui ont déchiré le syndicalisme, j'ai souffert plus que personne de son égarement. Jamais je n'ai oublié l'homme qu'il était, ni qu'il s'était donné tout entier au mouvement; jamais je ne l'ai méprisé. Il a pu être injuste pour nous, pour moi; j'ai fait effort pour ne pas l'être envers lui. Et je suis bien sûr que ses nouveaux camarades, qui n'ont trouvé que de froides paroles à jeter sur sa tombe, ne l'ont pas compris et aimé comme nous l'avions aimé et compris.

Ils ne pouvaient parler que de la dernière période de sa vie, la moins glorieuse; les autres périodes, celle de son apostolat de militant syndicaliste, celle des années de guerre où il a incarné la résistance ouvrière, nous appartiennent et ce sont elles qui dresseront sa grande figure dans l'histoire du mouvement ouvrier. Le père Bourderon ne pouvait pas l'avoir oublié, et il a eu le courage d'écrire dans le *Peuple* que l'attitude de Merrheim durant la guerre constituait la plus belle page de sa vie.

Les souvenirs de quinze années de vie côte à côte m'enveloppent et me serrent la gorge. J'avais fait sa connaissance presque à son arrivée à Paris, en 1904; ensemble nous avons mis debout la *Vie Ouvrière* d'avant-guerre et jusqu'en 1918 nous avons suivi le même chemin.

Je le revois un après-midi de 1904, dans le bureau de *Pages Libres* où nous fîmes connaissance. Charles Guieysse l'avait invité à déjeuner: il voulait recueillir les impressions faites par le milieu des militants syndicalistes parisiens de l'époque sur un ouvrier de province, abonné à *Pages Libres*, et devenu secrétaire de Fédération depuis un mois ou deux. La conversation engagée entre eux se poursuivait avec nous tous, au bureau. Guieysse m'avait d'ailleurs présenté comme le « syndicaliste » de l'endroit. C'était immédiatement un premier lien entre nous. Ce qui nous frappa tous, ce fut le sérieux, la timidité de Merrheim en présence de la tâche dont on l'avait chargé; il ne disait pas, mais on sentait qu'il avait la crainte d'être inférieur à cette tâche et qu'il tendrait sa volonté tranquille d'homme du Nord à se rendre capable de l'accomplir.

A la fusion de la Fédération du Cuivre avec celle des Métaux, Bourchet était passé du secrétariat du Cuivre à celui des Métaux. Un jour, brusquement, Bourchet donna sa démission. Il fallait un autre militant du Cuivre pour lui succéder. On avait été chercher Merrheim à Roubaix. Après bien des hésitations, il avait accepté.

Quelques semaines après, survenait la fusillade de Cluses. Un secrétaire des Métaux devait

partir sur-le-champ. Mais qui partirait? L'un des militants ayant déjà l'expérience des grèves violentes? Non, on envoya Merrheim. Voulait-on lui faire commencer son apprentissage ou bien l'écraser tout de suite sous le fardeau? Le fardeau ne l'écrasa point; à force de volonté il suppléa à son inexpérience et conduisit le mouvement mieux qu'un vétéran. Ses correspondances sur la grève, à la *Vie du Peuple*, frappèrent Pouget qui comprit, le premier peut-être, quelles qualités rares il y avait en ce petit homme timide, arrivé en redingote et à qui beaucoup ne ménageaient pas les railleries.

Après Cluses, ce furent les grèves d'Hennebont et de la Meurthe-et-Moselle. Les militants actuels de la métallurgie ne feraient pas mal d'aller rechercher dans le *Mouvement socialiste* de 1905 et de 1906 les monographies de ces grèves, modèles du genre, écrites par Merrheim.

Un volume des meilleures études données de droite et de gauche par Merrheim serait singulièrement utile; ses premières monographies ne seraient pas les moins intéressantes.

Nul militant n'a plus appris dans les faits eux-mêmes que Merrheim. C'est en analysant son expérience des grèves, qu'il a découvert la puissance du Comptoir de Longwy et du Comité des Forges et qu'il les a révélés, peut-on dire, aux militants ouvriers. Il en tirait les conséquences pratiques au point de vue de l'organisation ouvrière: nécessité de renforcer la Fédération d'industrie des Métaux, d'y englober les diverses Fédérations de métier; nécessité aussi de suivre pas à pas les agissements du patronat des Forges.

Personne n'a plus fait que Merrheim pour adapter le syndicalisme à la lutte contre le grand patronat moderne, pour faire dans l'ensemble du mouvement ce qu'il tentait dans la Fédération des métaux, pour reprendre et prolonger l'œuvre de Pelloutier, pour dissiper le verbalisme et réaliser l'organisation syndicale consciente de son rôle révolutionnaire. On lui a reproché sa phobie des « braillards ». Il l'avait en effet. Il était leur bête noire. Ils étaient la sienne. L'homme pondéré du Nord qu'il était resté, le travailleur acharné qui donnait 18 heures par jour à sa fonction, à ses idées, ne pouvait souffrir ceux qui se contentaient de discourir sur des lieux communs et qui étaient bien incapables de se colleter avec les réalités du régime capitaliste puisqu'ils ne cherchaient même pas à se les représenter.

En suivant pas à pas l'action du Comité des Forges, en s'efforçant de comprendre le monde économique, Merrheim fit une seconde découverte: il vit venir, dès 1910-1911, la guerre mondiale. Aujourd'hui, cela peut sembler banal. Ceux qui se souviennent savent qu'à l'époque personne en France ne voyait venir la guerre.

Je me rappelle de quels sarcasmes on accueillit son étude de la *Vie Ouvrière* sur « l'Approche de la Guerre ». Prophétiser la venue de la guerre, c'était même pour d'aucuns inoculer du pessimisme à la classe ouvrière.

On a dit et même écrit que Merrheim n'avait fait que répéter et recopier Delaisi. Il n'en est rien. Il a autant appris à Delaisi qu'il n'a appris de lui et ce qui est vrai c'est que tous deux, vers le même temps, d'observatoires différents, ont vu avancer la tempête formidable, que les spécialistes des questions diplomatiques, les grands économistes, les hommes d'Etat n'apercevaient pas.

Durant ces dix années, de 1904 à 1914, Merrheim a été un exemple de fonctionnaire, de militant syndical. Il n'a fait qu'un avec sa fonction; il n'a pensé, travaillé, vécu que pour l'organisation, pour le mouvement. Personne n'a moins gaspillé son temps et ses forces; personne n'a donné plus au syndicalisme. Grâce à son esprit méthodique et tenace, il trouvait le moyen d'abattre la besogne de plusieurs. Le petit chaudronnier de Roubaix était devenu la plus haute figure du mouvement syndicaliste français.

Il devait lui rendre encore un plus grand service quand la guerre vint bouleverser tout. Il l'avait annoncée, dans l'incrédulité générale. Quand elle fut sur nous, qu'elle dispersa et courba tout, qu'elle ouvrit les écluses de sang, il fut épouvanté comme nous. Les enfants qui osent comparer la guerre du Maroc à la guerre de 1914 ne savent ce qu'ils disent. On voit bien qu'ils ignorent ce qu'est un déferlement de guerre mondiale où des peuples entiers sont jetés les uns contre les autres. Les quelques individualités qui gardent les yeux ouverts sont alors comme affolées de la folie ambiante. Il devait trouver sa voie en septembre, quand le Bureau confédéral partait à Bordeaux dans le train gouvernemental. Une ombre avait passé entre nous à l'occasion du discours de Jouhaux aux obsèques de Jaurès; il avait cru devoir, à l'une des petites réunions du Comité confédéral, accepter le discours de Jouhaux. Mais il devait se ressaisir vite et c'est autour de lui que la poignée de résistants à la guerre se rassembla, d'abord dans notre petit logis de la *Vie Ouvrière*, dans ce 96, quai Jemmapes où se trouve la *R. P.*, puis au Comité pour la reprise des relations internationales.

A mon retour à Paris, en octobre 1914, je m'étais mis en rapports avec Martov, qui venait de publier dans la *Guerre Sociale* une réponse à Hervé nous apprenant que tous les partis socialistes russes s'étaient prononcés contre la guerre. Martov, un jour de la fin 1914, nous amena Trotsky. C'est eux qui convoquèrent au quai Jemmapes la réunion des survivants français de l'internationalisme pour la venue de Grimm, qui préparait la première conférence internationale qui se tint seulement en septembre 1915 à Zimmerwald. Zimmerwald où l'honneur de la classe ouvrière et du socialisme français devait

être sauvé par deux syndicalistes, Merrheim et Bourderon.

Tandis que Merrheim était porté plus particulièrement vers Martov, Rosmer et moi nous l'étions vers Trotsky. Puis, je fus mobilisé. Je ne revis plus Merrheim qu'à mes permissions de détente. Chaque fois, je le trouvais plus ulcéré par ce qui se passait dans le mouvement syndical. Comme Dumoulin, il était plus implacable que moi contre ceux qui prostituaient le syndicalisme dans l'union sacrée.

Mais la revanche de l'esprit révolutionnaire viendrait; notre mouvement serait redressé; les meilleurs se rangeaient autour de Merrheim. Pour la classe ouvrière il était le guide éprouvé. A ce moment il a personnifié, concentré tous les espoirs révolutionnaires de ce pays.

Pourquoi n'est-il pas resté ce qu'il avait su être en ces années terribles ?

Après le Congrès de Paris, 1918, durant les derniers mois de guerre, Dumoulin m'écrivait au front : « Il ne faut plus compter sur Merrheim; quitte l'espoir de le ramener; il est perdu pour nous. »

Je me refusais à l'admettre; je pensais que lorsqu'il nous sentirait autour de lui il se ressaisirait. Hélas, quand je fus démobilisé, Merrheim était perdu pour nous en effet. Mais Dumoulin aussi. Mais Million encore allait s'éloigner de nous.

S'ils étaient restés, si nous nous étions retrouvés tous, les résistants de la première heure, avec quelle facilité le syndicalisme français se serait redressé sans se briser.

Comment Merrheim, qui avait traversé les épreuves les plus dures, a-t-il pu faiblir un jour ? Je me suis torturé l'esprit pour trouver une explication.

Le fardeau a-t-il fini par l'écraser ? La lassitude l'a-t-elle pris un jour ? Le manque de foi dans les destinées de la classe ouvrière ?

Pour une part, j'attribue son éloignement à son entourage, à Paul Meunier, à Dulot, à Hoshiller. Par ceux-là la bourgeoisie nous l'a volé sans qu'il s'en rendît compte. A fréquenter des bourgeois intelligents, même quand ils sont honnêtes, un militant ouvrier glisse à regarder les problèmes non plus du point de vue de classe, mais du point de vue opposé de ces bourgeois; il ne regarde plus avec des yeux d'ouvrier. Merrheim en arriva à ne plus reconnaître son mouvement et à ne pas voir tout ce qui nous lie à la Révolution russe.

Ses collègues des Métaux ont leur part de responsabilité. Lenoir a dit à Roubaix sur la tombe de Merrheim qu'ils l'avaient soutenu, aidé à grandir.

Ils l'ont abaissé, oui.

Le Merrheim qui fut grand, qui nous domina tous, qui restera dans l'histoire de notre mouvement, c'est d'abord celui qui fut un modèle de militant syndicaliste de 1904 à 1918, c'est enfin et surtout celui qui alla à Zimmerwald.

Ses dernières années ne peuvent faire oublier tout ce qu'il fut pendant quinze ans.

PIERRE MONATTE.

UN NOUVEAU LIVRE D'HENRIETTE ROLAND HOLST

COMMUNISME ET MORALE

Un fait qui frappe tout observateur intelligent c'est la stérilité actuelle du P. C. au point de vue du développement des idées marxistes, bien que ses dirigeants se vantent toujours d'être les seuls vrais représentants de la pensée de Marx. Et je ne parle pas seulement ici du P. C. français où a fini par prédominer complètement l'esprit petit-bourgeois qui est la caractéristique de la majorité de la population du pays, avec sa haine de tout ce qui n'est pas « conforme », sa vulgarité native, son hostilité instinctive pour toute supériorité intellectuelle ou morale comme pour toute originalité. Je parle en général de tous les partis communistes, y compris le parti russe.

Le parti bolchéviek s'était consacré à une tâche politique pratique, c'est vers une réalisation prochaine dans ce domaine que convergeaient ses efforts et son activité politique et critique même. Lénine a enrichi le marxisme en ce sens : ses écrits sont avant tout des guides pour l'action ou, si l'on veut, des manuels de tactique socialiste. On ne peut le considérer comme un grand théoricien, non qu'on ne trouve chez lui par moments des vues théoriques profondes, non qu'il n'ait pensé aux problèmes philosophiques et moraux du marxisme (sa correspondance le démontre), mais parce que sa préoccupation essentielle fut toujours la tactique en vue d'obtenir la victoire sur le terrain de la lutte révolutionnaire.

La forte saveur polémique des écrits de Lénine vient de ce caractère de son action. Mais ce n'est point lui rendre justice que de chercher dans un aspect extérieur de son style le fond de sa pensée. L'idolâtrie léniniste, instituée par des gens plus préoccupés d'hériter de son pouvoir que de s'inspirer de son esprit et de continuer son œuvre, a porté à faire passer pour des principes généraux ce qui était pour lui des expédients de guerre et pour des préceptes de morale des règles de tactique.

Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions de la corruption croissante et de la dégénérescence rapide des partis communistes dans ces dernières années. Des moyens d'action, destinés originellement à servir à la lutte révolutionnaire contre la bourgeoisie dans ses périodes aiguës, sont devenus monnaie courante de la polémique dans les discussions entre camarades. Dans les éléments arrivés au communisme par suite de ses succès d'après-guerre et des espoirs de réalisation immédiate qu'avait fait naître le triomphe de la Révolution russe, éléments très mélangés et en partie de valeur morale inférieure, toutes les pratiques excluant les soucis de conscience et permettant aux individus de se débarrasser de tout scrupule devaient évidemment trouver un terrain favorable à leur développement. Le danger de cet état de choses m'était apparu très nettement dès 1921 en Russie, où le parti bolchéviek, par suite de causes multiples et notamment du caractère clandestin de sa lutte contre le tsarisme, avait pris l'habitude de ces redoutables pratiques et en usait dans

ses querelles intestines. Il y avait toutes chances, et c'est ce qui est arrivé effectivement, qu'un parti comme le parti français où la conscience communiste faisait entièrement défaut, n'imitât que les traits les moins bons du parti russe sans rien acquérir de ses qualités profondes, sans rien saisir de son caractère religieux (j'entends ce mot dans le sens le plus large, dans le sens de ce qui lie notre vie à un idéal et fait qu'un individu sacrifie à une cause ses intérêts personnels).

A mon retour de Russie je signalai ce danger à des camarades qui devaient en être victimes moins de trois ans plus tard, mais qui eux-mêmes attachaient trop peu d'importance aux problèmes moraux et étaient trop hypnotisés par la Révolution russe « prise en bloc » pour réagir comme la situation l'aurait exigé et exposer en toute sincérité la vérité aux militants, dussent certaines légendes en souffrir et certaines illusions consolantes être dissipées.

Aujourd'hui que les faits ont démontré surabondamment la réalité du danger et que les éléments les plus sains du communisme paraissent enfin décidés à résister activement, un livre comme « Communisme et Morale », émanant de l'une des personnalités les plus fidèles, les mieux averties, les plus dignes de confiance à tous les égards, que compte le mouvement communiste mondial, vient à son heure et fera certainement impression sur tous ceux qui ne sont pas aveuglés par un sectarisme borné ou par des préoccupations d'intérêt personnel.

Henriette Roland Holst milite depuis près de trente ans dans un pays où les conditions morales rendent la lutte pour le socialisme très difficile : la Hollande est le pays des petites sectes protestantes et dans la vie politique on y trouve la même division des partis à l'infini, le même acharnement dans les idées, la même obstination chez les adversaires dans les discussions nécessairement interminables. Il y est fort difficile de former un parti de masse et la théorie l'emporte nécessairement sur la pratique. Mais dans ces discussions les esprits éclairés acquièrent une grande puissance dialectique, et la connaissance, si répandue là-bas, des langues étrangères leur permet d'avoir du mouvement mondial une vision d'ensemble que l'on rencontre bien rarement chez les militants de nos contrées. Henriette Roland Holst a participé avant la guerre à la plupart des congrès socialistes internationaux. Elle fut des socialistes que la guerre ne fit point dévier et qui jetèrent dès 1915 à Zimmerwald les bases de la III^e Internationale. Théoriquement comme pratiquement, elle a donné des preuves de sa clairvoyance et de sa connaissance profonde du mouvement social aussi bien dans ses réalités actuelles que dans ses origines premières. Depuis longtemps les militants français connaîtraient son ouvrage « Action de masse révolutionnaire », publié en Hollande en 1918, et dont la traduction *git depuis plusieurs années dans les bureaux des éditions de V « Humanité »*

mité », si le parti communiste avait vraiment souci de développer la conscience de ses membres, de les instruire et les porter à la réflexion, plutôt que de publier, par ordre, des catéchismes.

L'œuvre d'Henriette Roland Holst est considérable, non seulement en sociologie mais aussi en littérature, car elle est l'un des premiers écrivains de la Hollande, heureux pays où bon nombre d'intellectuels appartiennent aux partis les plus avancés (le petit P. C. hollandais n'a pas compté moins de trois écrivains de renom) : elle a écrit d'admirables poèmes, dont plusieurs lui ont été inspirés par la Révolution russe (j'ai naguère essayé d'en donner une idée dans *Clarté*, voir le numéro du 15 février 1923); elle a écrit aussi des drames en vers tous empreints de l'esprit révolutionnaire et rayonnant l'espoir en une société meilleure, vraiment communiste, sans parler de ses biographies de Rousseau et de Garibaldi et de son livre sur les conditions du renouvellement de l'art dramatique (1924), livre où les considérations historiques et sociales prennent la place la plus importante et qui étudie notamment le développement du théâtre en Russie depuis la Révolution.

*
**

Dans son dernier livre, Henriette Roland Holst combat, en ce qui concerne la morale, la thèse rationaliste utilitaire défendue par les deux théoriciens du P. C. russe, Prébrazjensky, dans un livre sur « la morale et les règles de classe » qui a été traduit en allemand, mais qui (est-il besoin de le dire ?) est parfaitement inconnu en France, et Boukharine, dans son ouvrage sur le matérialisme historique. Selon ces auteurs la morale ne serait que l'expression des intérêts de classe et toute règle de morale serait faite au profit de la classe ou du groupe dont elle émane. Pour les communistes toute action serait bonne dès qu'elle aurait été recommandée par les congrès du parti, mauvaise si elle allait à l'encontre des décisions de ces congrès.

Il y a quelque temps déjà que l'on insiste à plaisir dans certains milieux sur l'idée de la relativité de la morale, mais les milieux où l'on cultivait l'amoralisme n'étaient pas jusqu'ici des milieux socialistes. C'est Nietzsche qui a donné à l'amoralisme son expression la plus frappante et ses idées, du reste mal comprises et mal interprétées, ont trouvé leur vogue dans les milieux les plus corrompus de la société, dans ceux qui répondent le mieux à la phase de décomposition actuelle du régime capitaliste.

Que les formes de la morale varient avec la constitution de la société, et par conséquent en fonction des phénomènes économiques, est chose évidente; mais cette relativité de la morale n'implique pas l'inexistence d'un fonds d'idées morales stables, n'ayant nullement une origine divine ou surhumaine, mais tenant au fait même de l'association, association indispensable à l'homme qui est un animal social par excellence et dont l'espèce n'aurait pu subsister si les individus ne s'étaient associés, vu la faiblesse et l'imperfection physiques de l'homme si on le compare, par exemple, aux grands mammifères qui vivent isolés ou en groupes familiaux. Ces vertus morales fondamentales sont celles qui impliquent la confiance réciproque, sans laquelle il n'y a pas de véritable association possible. L'enfant en a la notion innée et ressent de la façon la plus

vive, sans qu'on le lui ait appris, les injustices commises, les violations du pacte social élémentaire.

Henriette Roland Holst a eu raison d'insister avec force sur cette base sociale de la morale : une société communiste, et spécialement la société sans classes et sans état que le marxisme offre comme but suprême, ne se peut concevoir sans un développement complet de ces vertus sociales : maîtrise de soi, sens de la responsabilité, esprit de justice, sincérité, loyauté, etc. Et même dès aujourd'hui les relations entre communistes devraient constituer en quelque mesure une anticipation de cette société supérieure et offrir le caractère de camaraderie dont les rapports sociaux y seront empreints.

Les actes antisociaux auxquels le prolétariat est contraint de recourir dans sa lutte pour son émancipation contre une bourgeoisie qui veut le maintenir sous sa dépendance étroite et l'exploite pour ses fins propres, ne perdent pas leur caractère par le fait d'être dictés par les nécessités de la lutte : déclarer avec Prébrazjensky qu'il n'y a pas d'autre morale que celle qui répond aux besoins de classe actuels, c'est habituer les esprits à considérer comme naturels et comme recommandables des actes antisociaux, qui finiront nécessairement par être employés non seulement contre l'adversaire de classe, mais aussi contre l'adversaire quel qu'il soit et même contre le simple contradicteur. Il en résulte une habitude de mauvaise foi que nous avons, hélas ! constatée trop souvent dans les milieux communistes.

Le mensonge, l'espionnage, le mouchardage, la trahison, etc., sont des actes antisociaux, quel que soit le but dans lequel on s'en sert. Comme le dit très bien Henriette R. H., ces actes atteignent non seulement ceux qui en sont victimes, mais aussi ceux qui les font : la violence, la tromperie, la dissimulation empoisonnent l'âme. Aussi faut-il garder conscience de l'opposition qui existe entre ces moyens et le but, quand les nécessités d'une lutte sociale acharnée pour un devenir meilleur amènent à les employer. Il faut ne jamais oublier qu'il existe une morale supérieure aux exigences actuelles de la tactique, morale sociale qui sera pleinement réalisée dans une société vraiment communiste; il faut savoir se défendre contre soi-même, contre les mauvais instincts que l'acharnement du combat réveille en nous; il ne faut pas imiter les nationalistes qui glorifient comme héroïques les actes les plus ignobles dès qu'ils ont pour prétexte la grandeur de la « nation ». On aurait pu espérer que cette mentalité de guerre ne s'introduirait pas dans les milieux qui se réclament du communisme. Mais on y rencontre bien des déchets de la guerre, bien des gens pour qui être révolutionnaire est une sorte de débauche, sans parler de ceux pour qui c'est une profession. Cet afflux d'éléments suspects ou malsains était sans doute inévitable dans une période aussi trouble que celle que nous traversons : ce qu'il importait était de ne pas leur laisser prendre la prédominance.

*
**

Marx a eu des commentateurs, des copistes, des imitateurs, des abrégiateurs et des popularisateurs, mais on ne peut dire qu'il ait eu des continuateurs. Comme tous les véritables savants, il élargissait ses synthèses au fur et à mesure que se multipliaient ses observations et ses expériences.

ces : pour suivre son exemple il aurait fallu continuer à explorer les voies qu'il avait ouvertes, ne pas s'arrêter où il était arrêté, fouiller les chemins où il n'avait pas eu le temps de s'engager, défricher selon ses méthodes des terrains restés vierges. C'est ce que l'on n'a pas fait : il s'était occupé surtout de l'économique, et de la politique dans ses rapports avec l'économique : on en est resté là, et ceux qui ont voulu appliquer le matérialisme historique à l'étude de l'art ou des conceptions morales l'ont fait d'une manière si lourde et si grossière qu'ils ont nui à la réputation de Marx. On ne peut penser sans dégoût à des études comme celles d'Achille Loria, et la III^e Internationale n'est guère plus haut que la II^e Internationale sous ce rapport.

Henriette Roland Holst, elle, travaille selon l'esprit de Marx, elle ne se contente pas de réduire son œuvre en catéchismes, elle ne la considère pas comme une bible, éternelle et immuable, échappant aux contingences historiques ; elle n'ignore ni les conceptions scientifiques et philosophiques qui prédominaient à l'époque de Marx, ni les nouvelles recherches qui en ont montré les insuffisances et dont il eût été le premier à tenir compte s'il avait vécu assez longtemps pour en connaître les résultats.

Dans son livre sur la morale et plus explicitement encore dans son autre livre récent d'études marxistes « Sur la Vie et la Beauté » qui contient une étude capitale sur le matérialisme historique et l'art, Henriette R. H. a démontré que l'activité artistique comme l'activité religieuse ou l'activité philosophique sont des activités spécifiques de l'homme et que si elles subissent l'influence de sa condition économique elles ne sont pas simplement, ainsi que le prétend Boukharine à propos de l'art « fonctions des forces de production » : elles ont leur source au plus profond de l'âme humaine et dérivent de besoins primordiaux de notre esprit ; leur expression ne pourrait se déduire de la connaissance des seuls phénomènes économiques ; si ces phénomènes réagissent sur les formes qu'elles prennent, ils ne déterminent pas leur essence.

Marx avait déjà incidemment attiré l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de parallélisme entre le développement de l'art et celui de la production économique : naturellement les marxistes ont négligé de développer cette idée dont toute étude sérieuse de l'histoire montre l'évidence. Henriette R. H. l'a mise en relief et en a profité pour analyser plus profondément qu'on ne le fait d'habitude la nature de la production artistique qu'elle connaît par l'intérieur pour y avoir participé, ce qui lui donne en cette matière un avantage considérable sur Boukharine et sur la plupart des marxistes, qui sont uniquement des économistes.

Les phénomènes naturels, les conditions du milieu, le mode de production économique ont une influence déterminante sur les institutions humaines et les conceptions mêmes des hommes, mais ces conditions matérielles réagissent sur notre âme qui n'est pas une simple machine à déclenchement automatique. Toute application féconde du matérialisme historique implique une connaissance approfondie de la psychologie, et un marxiste intelligent doit aujourd'hui tenir compte des progrès considérables accomplis en ces derniers temps par les études psychologiques, spécialement dans le domaine de l'inconscient qui avait été très peu étudié à l'époque de Marx et qui a une importance pri-

mordiale pour la compréhension de notre activité psychique et particulièrement de la psychologie des masses.

Le communisme, qui doit embrasser toute la vie sociale, ne peut se borner à être une doctrine économique : Marx a été au plus pressé en étudiant d'abord les phénomènes économiques dans leurs conséquences sociales, jamais il n'a songé à limiter à ce domaine les recherches des partisans de ses conceptions. Le matérialisme historique est le plus fécond des principes d'explication de l'histoire politique, mais comme le dit très bien R. H., il serait erroné de croire qu'il ait le pouvoir d'expliquer complètement tous les phénomènes sociaux d'ordre spirituel : « Le matérialisme historique ne possède pas plus le monopole de l'explication de la vie que la vie empirique extérieure ne forme toute la vie. Pas plus que la vie de l'homme n'est faite uniquement d'éléments conscients et rationnels, la religion, l'art et la philosophie ne peuvent se ramener entièrement à des origines rationnelles, ni ne peuvent complètement se résoudre par l'opération de l'entendement. »

Dans ses deux derniers livres, l'auteur s'est efforcée de contribuer à combler les lacunes du communisme marxiste dans le domaine de la psychologie : ses exposés, riches en suggestions sur les questions les plus diverses, incitent à la réflexion et font voir la multiplicité et la complexité des problèmes qui se posent à ceux qui veulent contribuer activement à la formation d'une société qui mériterait vraiment ce nom et ne sacrifierait pas les masses travailleuses et leurs forces de production au profit d'une minorité de détenteurs de la richesse. Ces problèmes sont de tous les ordres et embrassent tous les domaines de la vie : il n'en faut négliger aucun, car c'est souverainement sottise que de s'imaginer qu'il ne s'agit pour le moment que de détruire et qu'une société nouvelle merveilleuse poussera ensuite d'elle-même sur les ruines de l'ancienne : ce qui adviendra demain sera le résultat de ce qui s'est passé hier et de ce qui se prépare aujourd'hui ; si l'on ne développe maintenant dans l'homme que la brute, on ne peut espérer s'éveiller demain dans une société de camarades !

JACQUES MESNIL.

RÉPONSE A HERCLET

Le deuxième article d'Herclet ne mérite pas une longue réponse. On ne discute pas avec une comère.

Je me bornerai à dire que, puisque Herclet attache si peu de valeur à ce qu'il pensait la veille et qu'il jette si cavalièrement par-dessus l'épaule les lettres dont il nous bombardait de Moscou, il n'y a pas de raison pour que dans six mois il n'ait pas oublié ce qu'il écrit aujourd'hui.

Quant à son affirmation que nous nous refusons à voir le fascisme, qu'il me laisse lui dire qu'il nous est arrivé d'envisager l'hypothèse où le fascisme serait un danger réel et même de regarder dans notre mouvement quels seraient les zouaves qui, à ce moment, comme le fait s'est produit en Italie, quitteraient nos rangs pour endosser la chemise noire et manier la fiole d'huile de ricin.

Si je dois un jour prendre la purge, je ne serai pas surpris que ce soit un homme de son espèce, ayant la bougeotte, et tenant à être toujours du côté du manche, qui me tende la fiole.

P. M.

ENQUETE SUR L'UNITÉ SYNDICALE

XXI

B. GIAUFFRET

de l'Enseignement des Alpes-Maritimes

I

Il est normal que le mouvement ouvrier soit divisé en tendances, et il est parfaitement puéril de tomber dans un noir pessimisme parce que des millions de prolétaires ne sont pas taillés sur le même modèle. Toute la question est de savoir s'il vaut mieux que chaque tendance forme son organisation ou s'il vaut mieux que les tendances existent et luttent dans la même organisation.

Malgré toutes les phrases sur l'unité, poussés à fond il n'est pas rare de voir les militants avouer qu'il est préférable que chaque tendance forme son organisation. Comment les réformistes auraient-ils le désir de retrouver aux A. G. des empêcheurs de collaborer et de banqueter en rond ? Comment les rouges auraient-ils le désir de retrouver devant eux les prudents qui, en face des motions extrémistes — et jamais réalisées — branlèrent de la tête en demandant de l'eau dans le vin ? Aussi les discours sur l'unité ne sont, trop souvent, qu'artifices pour attirer des adhérents. Au fond, on préfère continuer le petit train : chacun maître chez soi. Cette conception, on la complète par la proposition suivante : « Union sur des questions d'intérêt immédiat. » Et alors cela vous a un petit air séduisant.

Mais il faut dénoncer vigoureusement l'erreur qui fait du morcellement syndical une doctrine. Entre des organisations d'idéologies différentes il n'y a jamais de front unique sincère, suivi, mais il y a *rivalité* de maisons. La grève des banques, dira-t-on, a montré l'union des divers Syndicats ? Mais, cette grève, ne s'est-elle point terminée par la lutte entre les divers Syndicats ; fatalement est arrivé ce qui devait arriver : chaque groupement a cherché à gagner les autres à ses méthodes d'action, d'où suspicion d'abord et dislocation enfin, chacun rejetant la faute de l'échec sur le voisin — et s'il y avait eu succès chacun eut voulu s'en attribuer le mérite.

Mais un exemple plus triste encore c'est la désunion profonde qui dresse l'un contre l'autre les groupements de fonctionnaires ; pour les traitements, les confédérés ont eu leurs objectifs et leur tactique — la Fédération des fonctionnaires a eu les siens — les unitaires les leurs. La bataille des traitements a été livrée dans la pleine confusion des revendications ; criant : 1.800 ! 1.800 ! un confédéré et un unitaire ne demandaient point la même chose ! Et maintenant voici le fond de la coupe : les corporations luttant les unes contre les autres pour le partage d'un gâteau insuffisant ; voici les journaux *bourgeois* inondés de communiqués des P. T. T., des Indirectes, des instituteurs ; voici Citroën arbitre dans nos conflits corporatifs, comme si, pour ces conflits, il n'y avait pas un arbitre désigné : la C. G. T. Unique ; mais pour cela il faudrait une C. G. T. Unique ! Enfin voici le comble de l'odieux : les dames-employées des P. T. T. faisant grève contre les institutrices !

Et le gouvernement de sévir contre les grévistes, que les autres fonctionnaires ne pourront qu'abandonner — avec quelques réserves de style ! On touche là du doigt les conséquences de la fragmentation syndicale.

Et malgré cela, d'aucuns, dans l'intimité, méprisent une unité réalisée avec les *amorphes* — ou avec les *exaltés*. Ils ont tort. Séparer la masse *pratique* de l'élite *idéologique* est une absurdité, c'est couper la voiture de l'attelage qui doit l'entraîner. La masse, qui vise aux avantages immédiats, a besoin de vues d'ensemble, de la vision de l'avenir, de la volonté de Révolution que lui apporte l'élite ; mais l'élite a besoin de sentir peser derrière elle le poids des amorphes, sans quoi elle galopera dans une phraséologie incompréhensible et sans action, elle se fera décimer dans les gestes vains.

Que l'on n'objecte pas que les tendances se combattront pareillement dans une même organisation. Sans doute lutteront-elles souvent, mais, du moins, n'y aura-t-il plus rivalité de boutique, mais surtout n'aurons-nous plus de Syndicats squelettiques et la masse adhérente forcera les coupeurs de cheveux en quatre à remettre à plus tard leur fastidieux exercice ; l'unité syndicale apaisera les tendances, surtout si l'on veut bien respecter les règles essentielles de l'administration syndicaliste :

Souveraineté des assemblées générales et disparition des infiltrations parlementaires (vote par lettre, etc.) ;

Non rééligibilité des fonctionnaires syndicaux, car lorsqu'un monsieur veut conserver une fonction syndicale (et le point d'honneur veut que l'on ne sache pas s'en aller) et lorsqu'un autre brigue sa succession, ils ne manquent point d'agiter les tendances.

II

Que l'on m'exuse de défendre aussi longuement une *Unité*, que rien ne peut remplacer, qu'en apparence chacun veut, mais qu'en réalité on ne veut pas, car si on la voulait, elle serait faite. Il faut que nous mesurions bien son absolue nécessité, il faut que nous sachions bien quelle hypocrisie l'empêche d'aboutir pour être en mesure de l'imposer.

Nous n'aboutirons pas sans sacrifices. Nul ne veut en consentir de réels. Notre rôle doit être de les préparer. Un des obstacles majeurs est la confusion permanente entre I. S. R. et gouvernement des Soviets ; certes, les confédérés sont mal venus de nous la reprocher, puisque leurs chefs sont confondus dans le personnel gouvernemental de France ou d'ailleurs, mais ils nous la reprochent. Ne devons-nous pas lever leur objection et déplacer le centre de l'I. S. R. ? Je pense que oui.

Les confédérés nous reprochent sans cesse que les hommes de la C. G. T. U. sont les mêmes que ceux du Parti communiste et ce n'est pas le geste d'adhésion de Monmousseau et autres qui atténuera leur grief ; ici encore leur reproche est hypocrisie pure puisque beaucoup de leurs dirigeants sont, par les loges, inféodés à un parti : le Bloc des gauches ; mais pourtant ne serait-il pas sage de demander aux chefs de la C.G.T.U. de ne point

afficher sans cesse leur intimité avec le P. C., de ne point répéter servilement les mots d'ordre que ce parti lance et d'agir plus souvent sans liaison avec ce parti ?

III

Pratiquement, après l'échec du Congrès d'Unité, que pouvons-nous faire ? Il nous semble possible qu'un autre Congrès réussisse, à une condition, c'est qu'il ne soit pas provoqué par les éléments qui se sont trouvés du goût pour « plumer les volailles ». Ce Congrès d'Unité doit être provoqué par une organisation neutre; à mon avis par les Syndicats autonomes (par ceux du moins dont l'entrée dans l'autonomie fut une protestation contre la scission et qui répudient le syndicalisme d'opinion) ou par la Fédération des fonctionnaires. C'est à cete dernière surtout que je pense; elle a proclamé son désir d'unité en annonçant qu'elle adhérerait à la C. G. T. Unique reconstituée; elle doit faire plus; elle doit provoquer aux lecteurs de la R. P., adhérents à la Fédération des fonctionnaires, de proposer à la première assemblée de leur Syndicat ou de leur Conseil syndical, un ordre du jour dans ce sens; il ne faut pas attendre que le bureau de la Fédération s'émeuve ou que tel ou tel de ses membres demande la réunion d'un Congrès d'Unité; il faut que, *d'en bas*, arrive l'exigence de ce Congrès, et que la Fédération des fonctionnaires prenne la responsabilité de le convoquer aussitôt que possible; on a assez bafouillé.

Et si cela échoue ?

C'est ici que l'on verra ceux pour qui l'unité est un motif de discours et ceux qui la veulent. C'est ici que nous devons faire taire nos préférences et nos rancœurs; nous devons, dans chaque corporation, réaliser l'unité corporative et suivre la loi de la majorité. Instituteurs de la Fédération de l'enseignement, par cette porte nous rentrerons peut-être à la vieille C. G. T.; cela sera dur à ceux qui s'en étaient écartés le cœur plein d'espoir; mais refaire un *bout d'unité* est le seul acte révolutionnaire que l'on puisse tenter à cette heure; et il est inutile d'être prêt à tant de sacrifices pour la cause, si l'on n'est pas capable de retourner œuvrer, minorité décidée, dans le flot confusionniste.

B. GIAUFFRET.

Vont-ils saboter l'I. S. R. ?

MÉTHODES DESTRUCTRICES

Ce qui pouvait advenir de plus fâcheux pour le mouvement syndical révolutionnaire, c'est qu'on transportât dans son sein les conflits qui se déroulent à l'intérieur et autour du parti communiste. Nos bolchévisateurs n'y ont pas manqué. Depuis deux ans, nous en avions vu maintes preuves, depuis les fameuses thèses des Treize au Comité directeur du parti, rédigées en commun par Treint et Monmousseau et qui marquèrent le début de la crise du parti français jusqu'au rôle subalterne consenti par la C. G. T. U. au sein du Comité d'action.

De telles pratiques devaient normalement aboutir à saboter le syndicalisme de masse dont on a

plein la bouche pour le réduire à un syndicalisme de secte et à faire de la C. G. T. U. une simple dépendance du parti.

Les deux lettres suivantes montrent comment nos bolchévisateurs comprennent le rôle de l'I.S.R., quel cas ils font des décisions régulièrement prises par les organismes intéressés, comment ils veulent imposer au mouvement syndical, l'I. S. R. comprise, les règles et les obligations qui peuvent convenir dans le parti ou dans l'I. C. mais qui ne sauraient donner aux syndicats comme à l'I.S.R. qu'un caractère de secte.

Je passe sur les mensonges qu'on emploie pour aboutir à ce but. — P. M.

Lettre de BERLIOZ

Secrétaire du Bureau latin de l'I. S. R.

Paris, le 2 octobre 1925.

Camarade,

Le camarade Wolf, délégué du C. I. P. au congrès de votre Fédération, nous apprend tardivement qu'à une conférence qu'il a eue avec le Bureau fédéral, vous vous êtes déclaré prêt à continuer le travail du C. I. P. pour les pays latins. D'autre part, une note parue dans l'Humanité nous a informés que la Fédération unitaire vous avait désigné pour ce travail.

Nous vous faisons remarquer que cette désignation est contraire aux règles habituelles, les secrétaires des C. I. P. pour les pays latins ne pouvant être désignés que par le Secrétariat général à Moscou, qui s'adresse aux militants qui lui semblent le plus qualifiés.

Sans vouloir préjuger de la nomination définitive qui sera décidée par nos camarades à Moscou, nous vous prions toutefois d'essayer de reprendre avec la Belgique, l'Italie, l'Espagne et le Portugal des liaisons trop longtemps interrompues. Communiquez-nous la liste des adresses dont vous disposez dans ces pays, nous pourrons les compléter si elles sont insuffisantes.

Il est exact que le C. I. P. du Livre avait chargé le camarade Raveau d'être son correspondant pour les pays latins durant ces deux ou trois derniers mois. Cette décision a été prise en raison de ce que vous n'adressiez aucune correspondance à nos camarades russes et surtout parce que vous sembleriez être en désaccord formel, sur des questions importantes de tactique, avec la majorité de la C. G. T. U. et l'I. S. R. où une communauté de vues absolue est naturellement indispensable entre une organisation et ses représentants.

Salutations communistes.

(Signé) : BERLIOZ.

Lettre du camarade AUFRÈRE

Paris, le 9 octobre 1925.

Camarade,

En main votre aimable lettre du 2 courant m'annonçant que ma désignation au secrétariat du C. I. P. du Livre, pour les pays latins était irrégulière.

Je suis très ennuyé de vous contredire, mais ayant toujours eu le souci de la vérité, je dois vous apprendre, puisque vous semblez l'ignorer, que ma désignation « contraire aux règles habi-

tuelles » a été décidée à une réunion du C. I. P., tenue à Moscou le 27 décembre 1924, sous réserve de ratification par la C. E. de notre Fédération. A cette réunion, en plus du signataire de ces lignes, assistaient les camarades Vial-Collet, Otto Gâbel, Derbichev, Smirnov, etc.

Ayant été désigné par la C. E. fédérale, en accord sur ce point avec ce qui avait été décidé à Moscou, je pouvais me croire le représentant du C. I. P. mais, indirectement, j'appris que mon exclusion du P. C. me vaudrait ma déchéance à bref délai. En effet, aux différentes réunions des secrétaires des C. I. P. qui sont convoquées par vous, je n'ai pas été invité une seule fois.

Peut-être n'étais-je pas très « qualifié ». Les camarades qualifiés ne sont pas très nombreux, aussi en lisant votre lettre je me rends compte combien V. S. R. eut la main heureuse en vous choisissant pour la représenter. Tous nous rendons justice à vos nombreuses connaissances syndicales et à votre vieille expérience.

Les quinze années que le signataire de ces lignes a consacrées à la cause syndicaliste révolutionnaire — sans aucune fonction rétribuée — sont certainement bien peu de chose en comparaison des efforts inouïs que vous faites au 144 de la rue Pelleport, pour hâter le triomphe de cette révolution dont vous serez certainement l'un des plus brillants dictateurs.

Pour ce qui est de la désignation de Raveau, je vous avoue que les nombreux amis que possède dans le P. C. et la fraction communiste du Livre — ne vous en déplaise — ne seront pas peu surpris en apprenant cela. D'autant plus qu'à notre Congrès, Raveau nia formellement n'avoir remplacé au C. I. P. Les camarades délégués se demanderont qui de vous ou de Raveau est le menteur. Je vous laisse, à vous, le militant qualifié, le soin de répondre.

Ces mœurs nouvelles ne me surprennent pas outre mesure, elles sont devenues chose courante de la part de ceux qui se font les maquignons de l'idée révolutionnaire. Mais où vous vous surpassez, cher camarade, c'est quand vous écrivez que je semble ne pas être d'accord avec les mots d'ordre de V. S. R. et la majorité de la C. G. T. U. Vraiment, V. S. R. a en vous un représentant de valeur, qui a de l'esprit et du flair.

J'ai été, jusqu'au dernier Congrès fédéral, membre de la C. E. de la C. G. T. U. Je n'ai jamais écrit une ligne ou prononcé une parole pouvant être interprétée contre ces deux organismes. Je ne vois pas où vous vous basez pour justifier vos dires.

Mon crime n'est pas là. Je vais vous l'indiquer puisque vous, le militant ultraqualifié, n'osez le faire : je suis l'ami de Monatte, de Rosmer, de Godonèche. Cette amitié qui date de quinze années ne s'est jamais démentie un seul instant. Ensemble, nous avons combattu jadis le réformisme, ensemble nous combattons aujourd'hui ceux qui, affublés du masque communiste, liquident le P. C. français — à l'instar des Fischer et Maslov, allemands — en attendant d'en faire autant de la C. G. T. U.

Nous ne sommes pas des fonctionnaires ni des « léninistes » de 1925, de ces « léninistes » que Lénine renierait s'il était encore de ce monde. De plus, mon admiration pour la révolution russe ne pouvant supporter que Lénine et Trotsky pussent ne pas en être les champions au même titre m'a valu le retrait de l'estampille S. F. I. C. sans la-

quelle désormais — votre lettre en est la démonstration — on ne peut être « qualifié » pour remplir une fonction syndicale.

Salutations syndicalistes.

JULIEN AUFRÈRE,

Secrétaire adjoint de la Fédération unitaire du Livre

P.-S. — Ayant écrit au C. I. P. de Moscou, le 15 septembre 1925, j'ose espérer que si, contrairement à ce que j'ai demandé, la réponse passe par ce Bureau Latin dont vous êtes l'animateur; vous voudrez bien agir avec la même diligence que précédemment, c'est-à-dire me la remettre dans un mois ou deux. — J. A.

SALAIRES DE FEMMES

Il existe un certain nombre de questions qui permettent d'apprécier avec assez de précision la mentalité des gens : le salaire féminin est de celles-là.

Pour le conservateur, pour le réactionnaire, pour le bourgeois rétrograde — et combien de prolétaires ont sur ce point une mentalité de bourgeois rétrograde ! — la femme a, moins encore que le travailleur masculin, le droit d'exiger le produit intégral de son travail. Si elle est obligée par la nécessité de gagner sa vie, elle ne doit recevoir qu'un salaire inférieur, un salaire d'appoint, destiné à compléter celui du mari qu'elle est censée avoir.

Nos camarades postiers confédérés sont en train depuis quelque temps de donner des preuves répétées de cet esprit rétrograde.

Dans le but de faire attribuer des traitements supérieurs à ceux qui leur avaient été primitivement dévolus par la dernière Commission chargée de la révision des salaires des fonctionnaires, ils ont entrepris une véritable campagne contre les traitements des institutrices.

« Jadis, disent-ils, l'institutrice gagnait moins que la dame employée des P. T. T., ce qui était juste, parce qu'elle donne moins d'heures de service; aujourd'hui l'institutrice reçoit beaucoup plus que la dame employée ! » Et de crier au scandale.

Doucement. Si quelque chose était scandaleux, c'étaient bien les salaires dérisoires que l'on osait offrir à celles à qui l'on confiait 50, 70, 80 et jusqu'à 140 enfants ! Si la durée des vacances semble au premier abord, pour le personnel scolaire, un avantage considérable, tous ceux qui ont exercé le métier enseignant pendant quelques années ont acquis la triste conviction que ce prétendu avantage est tout simplement une nécessité, tant est profond l'épuisement causé par les mois de travail scolaire. Il y aurait aussi à rappeler l'excessive lenteur de l'avancement dans l'enseignement, aussi bien que les heures de travail à la maison... On a dit tout cela, on l'a redit, répété encore, nous n'y insisterons pas.

Voyons donc la cause profonde de la différence actuelle des salaires entre institutrices et dames employées.

Depuis 1913, les institutrices ont obtenu l'égalité de traitements avec les instituteurs, égalité qu'elles ont réclamée pendant plus de trente ans et que justifie pleinement l'identité absolue de la préparation et du travail.

Pourquoi les postiers réservent-ils aujourd'hui tous leurs coups aux institutrices ? Comme les

journalistes les plus bourgeoisants, ils additionnent les traitements des ménages universitaires et protestent parce que l'institutrice apporte au budget familial une somme égale à celle de son compagnon.

Mais où il y a deux travailleurs, ne doit-il pas y avoir deux salaires ? L'institutrice n'éprouve-t-elle pas la même fatigue, n'a-t-elle pas les mêmes responsabilités que l'instituteur ? De quel droit son travail devrait-il être déprécié ? Pourquoi celle qui fait besogne d'homme ne recevrait-elle pas salaire d'homme ?

La femme a été depuis toujours l'exploitée-type. Le travail non salarié ou chichement salarié est son lot historique, et il n'est pas de bon bourgeois qui ne soit partisan de cette exploitation féminine, et dans la famille, et au travail, par les bas salaires. Les postiers ne voient-ils pas qu'en attaquant les traitements des institutrices, ils se rangent aux côtés de la réaction la plus conservatrice ?

Ils disent défendre les dames employées des P. T. T. Les dames employées sont infériorisées de façon évidente, non pas parce qu'elles reçoivent moins que les institutrices, mais *parce qu'elles ne sont pas payées au taux de leurs collègues masculins*.

Les Congrès de la Fédération postale nous apportent écho de leurs revendications. Elles aussi voudraient bien l'égalité de traitement, mais, ainsi qu'il advint jadis aux institutrices dans la même lutte, il ne manque pas de bons collègues, dans les Postes, qui préfèrent de gros avantages pour eux, à la réalisation du traitement égal pour les deux sexes ! Aux premières et timides demandes des dames employées on a fait sourde oreille. Il me souvient d'un jour pas très lointain où un postier m'affirmait : « Jamais l'égalité de traitement ne pourra être établie dans les Postes ; le service de la dame employée est loin de valoir celui de son collègue. » Depuis ce temps, les dames employées ont répondu comme il convenait à cet argument — comme d'ailleurs les institutrices avaient eu, avant elles, à répondre à une affirmation identique.

Aujourd'hui un progrès est réalisé. Nous lisons sur le tract répandu par la Fédération postale pour préparer la grève de deux heures : « la dame employée... qui effectue les mêmes opérations que le commis des P. T. T... » Très bien, très bien. Enregistrons l'aveu et alors concluons : la postière ne doit pas gagner ce que gagne l'institutrice, *elle doit recevoir exactement le salaire du postier*. Le même travail doit être rétribué au même taux, quel que soit le sexe du travailleur.

S'il en était ainsi les ménages « postiers » n'auraient rien à envier aux ménages « scolaires » et les travailleuses isolées ne connaîtraient pas des salaires hors de proportion avec le coût de la vie.

Il est grand temps que les militants de la Fédération postale fassent pour le personnel féminin des Postes les efforts qu'ont su accomplir les militants de l'Enseignement. Ceux-ci ont su comprendre que la femme, traitée en paria dans une corporation, devient la cause d'un abaissement général du statut corporatif. Que le personnel des Postes le comprenne à son tour et que les dames employées prennent conscience que l'heure est venue pour elles de la lutte pour l'égalité des salaires ; les institutrices leur ont ouvert la voie, à elles de ne pas laisser plus longtemps déprécier leur travail. Tous et toutes dans la Fédération postale y gagne-

ront et par répercussion le prolétariat tout entier en profitera par le nouvel essor que recevra cette revendication si éminemment prolétarienne : à travail égal, salaire égal.

Malheureusement beaucoup de travailleurs en sont encore à se sentir humiliés à la pensée que les travailleuses qui besognent à côté d'eux pourraient être payées autant qu'eux. En ne réagissant pas contre ce préjugé d'essence féodale et bourgeoise c'est à eux-mêmes qu'ils font tort, l'exploitation du prolétariat féminin ne fournissant de bénéfices qu'au patronat : patronat capitaliste ou Etat-patron.

Nos camarades postiers feraient preuve non seulement d'esprit de justice, mais encore de simple habileté s'ils exigeaient pour la question du salaire des dames employées la seule solution logique qu'elle comporte : la réalisation de l'égalité de traitement pour le personnel des deux sexes accomplissant le même travail ou un travail équivalent.

MARTHE BIGOT.

Après le Congrès de la C. G. T. U.

REORGANISATION OU DESORGANISATION ?

Au dernier Congrès de la C. G. T. U., un débat s'est ouvert sur la réorganisation syndicale. Il faut dire : « un débat s'est ouvert » et non : « la discussion est terminée », comme le fait la *Vie Ouvrière* (23 octobre) qui témoigne en la circonstance d'une étrange conception de la discipline syndicale.

Tout n'est-il pas étrange dans la vie syndicale unitaire d'aujourd'hui ? Qu'on en juge !

Un rapport, publié dans le n° 18 de la *Vie Syndicale*, sur « la réorganisation des Unions et la liaison entre les divers organismes » était soumis au Congrès confédéral. Ce rapport officiel demandait la suppression des Unions départementales de syndicats et leur remplacement par des Unions régionales économiques. Il ne visait les syndicats en aucune façon. Une courte discussion s'engage le dixième jour du Congrès. On y apprend qu'un contre-projet est déposé par les organisations du Rhône. Ce contre-projet n'a jamais été soumis aux syndicats. Revol lui-même dit qu'il n'a jamais été publié (*Vie Ouvrière*, 25 septembre). Ce contre-projet comporte une transformation complète du mouvement syndical et dépasse singulièrement la réorganisation demandée par le rapport confédéral, puisqu'il décide le remplacement des syndicats locaux et de métiers existants par des syndicats régionaux d'industrie qu'il faut créer le plus vite possible. Comme subjugué par des arguments supérieurs ou de mirifiques avantages découverts instantanément, le Congrès accepte en principe le contre-projet du Rhône, exposé et discuté sommairement ! Sans l'ombre d'une hésitation, le rapporteur confédéral avait abandonné le projet officiel, qui seul avait été soumis aux syndicats, pour se rallier au contre-projet. Ainsi des délégués, mandatés pour voter un projet connu et discuté, ont adopté, de leur chef, un autre projet, inconnu et pas discuté, dont on peut dire que, s'il est mis en application, il bouleversera notre C. G. T. U. de fond en comble !

Le camarade Delarue, trésorier de la première région confédérale, a exprimé (*Vie Ouvrière*, 9 octobre) sa surprise de là « défaillance » —

tel est son propre terme — du Bureau de la C. G. T. U., « défaillance » qui, seule, a permis une telle décision du Congrès. Mal lui en prit ! Les rédacteurs de la *Vie Ouvrière* eurent tôt fait de le remettre à sa place. Prise à la diable, par des délégués non mandatés pour la prendre, la décision du Congrès a, paraît-il, force de loi. A l'heure qu'il est, en application de la discipline syndicale, personne n'a plus le droit de discuter le principe du projet Revol. C'est-à-dire que tout le monde doit préparer la constitution des syndicats régionaux d'industrie, sans s'occuper de savoir si cette constitution est désirable, possible, si elle sera profitable au mouvement. Tout au plus peut-on s'occuper des modalités d'application du contre-projet défendu par Revol. Encore faut-il prendre garde de ne pas dévier de la « ligne ». Car, à l'instar..., il y a aujourd'hui une « ligne » syndicale.

Nous nous trouvons donc devant un projet de réorganisation adopté avant même d'être connu. Depuis le Congrès, le camarade Revol a publié une série d'articles pour l'expliquer. C'est avant le Congrès qu'il fallait publier ces articles. Joint à la résolution du Congrès de l'U. D. du Rhône, publiée dans la *Vie Ouvrière* du 7 août, ils auraient tout au moins fourni une base de discussion sur les avantages et les inconvénients comparés du rapport confédéral et du contre-projet du Rhône. La discussion n'ayant pu se produire avant le Congrès, ne trouvez pas drôle, camarades « officiels », qu'elle se fasse jour aujourd'hui et que la décision du Congrès elle-même soit remise en question.

La multiplicité des syndicats n'est pas seulement un aspect de l'originalité de notre mouvement syndical. Quoi qu'en dise, on ne peut nier que c'est aussi une force. Grâce au grand nombre de ses syndicats, la C. G. T. U. possède de multiples points d'appui dans la masse ouvrière. Ces multiples points d'appui la rendent mieux capable que toute autre organisation d'interpréter en permanence la volonté du prolétariat. La multiplicité des syndicats, avec la représentation unitaire dans les Congrès, permet à tout exploité de se faire entendre dans la C. G. T. U., de même qu'elle permet à la C. G. T. U. d'exprimer des aspirations réellement communes à la plus grande partie des exploités. La vraie « démocratie ouvrière », la voilà ! Et quelques modifications qu'on puisse apporter à la structure de la C. G. T. U., je pense qu'il faut bien se garder de réduire le nombre des organisations de base.

Or, le projet du Rhône en prévoit une réduction énorme. La résolution du Congrès de l'U. D. ne dit-elle pas :

« Régionalement, tenant compte de la leçon que de multiples défaites nous obligent à méditer, les syndicats devront être organisés sur la base de la région industrielle; de cette façon, il sera possible de reconstituer de fortes organisations avec la multitude d'organisations locales qui vivent difficilement ou ne vivent pas faute de militants dévoués ou éclairés. Avec le syndicat régional, il suffira de quelques bons militants pour que le syndicat régional fonctionne sérieusement et travaille utilement à la réalisation des revendications communes. Là encore, coordination des efforts et économie des frais généraux. »

Si les multiples organisations locales vivent difficilement, croit-on vraiment qu'une seule organisation régionale vivra mieux ? S'il n'y a rien à

la base, comment construire ? Et il suffirait de « quelques bons militants » pour faire vivre un syndicat régional ? Sans sections locales bien vivantes, le syndicat régional ne sera rien. Et s'il existe des sections locales bien vivantes, s'il y a possibilité d'en reformer, d'en créer, pourquoi ne pas les laisser s'organiser en syndicats, avec toute l'autonomie des syndicats, avec cette liberté d'action qui, dans beaucoup de cas, est la condition même du développement de nos syndicats ?

Au fond, le problème de la réorganisation syndicale, c'est le problème du recrutement. Les organisations locales vivent difficilement parce que les travailleurs en sont partis. Ce qu'il faut rechercher, c'est le moyen de les y ramener. Ce n'est pas celui de comprimer les frais généraux. S'il n'y a pas de vie dans l'organisation confédérale, ce n'est pas une charpente nouvelle qui en apportera. Surtout quand la charpente nouvelle risque, comme c'est le cas, de ne pas tenir debout.

Pour résoudre le problème du recrutement, il faut rapprocher l'organisation syndicale des travailleurs. La forme régionale l'en éloigne encore. Le syndicat régional d'industrie sera plus souvent un « appareil » bureaucratique, vivant loin des syndiqués, qu'un organisme de lutte au sein même des entreprises. Au lieu de ramener la confiance, il excitera encore la méfiance des ouvriers, par le fait qu'il sera convenablement et d'avance doté de permanents. La tendance naturelle des ouvriers d'une entreprise quelconque est de faire confiance à ceux qui, au milieu d'eux, tentent l'organisation et l'action, avec tous les risques qu'elles comprennent tandis qu'on se méfie en général de celui qui « vient de Paris » ou d'ailleurs pour placer des cartes rouges. Si les camarades responsables de l'organisation peinent chaque jour avec vous dans l'usine, vous sentez que le syndicat ne se sépare pas de vous, que vous en êtes une partie vivante. Dès que le syndicat s'éloigne, vous commencez à ne plus vous sentir qu'une machine à cotiser.

Le camarade Revol a exposé que la section d'usine serait le point d'appui le plus sûr du syndicat régional d'industrie. Si par section d'usine on entend une organisation vivant par ses propres moyens, capable de mener sa lutte particulière sur son terrain, avec ses hommes, disposant de l'autonomie administrative et générale nécessaire, ce n'est qu'un changement du nom des syndicats, c'est le syndicat d'usine ! Si, au contraire, on ne considère la section d'usine que comme un organisme d'exécution du syndicat régional, vivant sur la caisse du syndicat régional, comme le demande Revol, s'il s'agit seulement de « chasser les derniers vertiges du corporatisme et du localisme », alors je n'hésite pas à écrire que le projet du Rhône nous emmène à la destruction des fondations mêmes de la C. G. T. U.

Du reste des exemples existent d'organisations qui, en « chassant les derniers vestiges du corporatisme et du localisme » ont du même coup « chassé » leurs adhérents. Ces exemples sont concluants.

Si le prochain C. C. N. veut bien en tenir compte, jamais il ne consentira à mettre en application sans un examen plus sérieux, le projet Revol en ce qui concerne les syndicats régionaux d'industries. En ce qui concerne la suppression des Unions départementales, espérons qu'il se rappellera les arguments opposés avant Saint-Etienne au projet anarcho-syndicaliste, auquel le projet Revol ressemble comme un frère.

MAURICE CHAMBELLAND.

LES GRANDS CONFLITS OUVRIERS

LA GRÈVE DES BANQUES

II

Le déclenchement du mouvement.

Vers la mi-juillet, des mouvements partiels éclatent à Angers et dans plusieurs autres villes de province. Ils ont bien pour motif, l'impossibilité de vivre, car les syndicats sont inexistantes dans ces endroits et n'ont pu par conséquent y faire aucune agitation.

Puis c'est Marseille qui s'ébranle; là, les syndicats réformistes sont assez puissants, mais les syndicats unitaires n'existent pas. Dès le début du mouvement, les réformistes déclarent au gouvernement qu'ils seront à sa disposition dans les locaux publics pour assurer le succès de l'emprunt.

Ces différents mouvements éclatant un peu dans tous les coins de la province n'avaient pas été sans causer une certaine effervescence dans la capitale, d'autant que les banquiers avaient d'une façon générale répondu par une fin de non-recevoir aux délégations de maisons qui étaient venues leur demander des augmentations.

Et le vendredi 24 juillet, à 16 heures, la direction de la Banque Nationale de Crédit refusant d'accorder à son personnel une augmentation supérieure à 55 francs par mois, les employés de cet établissement sortent à peu près en totalité au siège du boulevard des Italiens et dans les trois grandes succursales de la rue Le Peletier, de l'Opéra (rue Scribe) et de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

La grève mijotait depuis longtemps, certes, mais elle aurait peut-être gagné à être déclenchée un mois plus tard, c'est-à-dire vers la clôture de l'émission de l'emprunt, après que les organisations syndicales ayant pu réaliser l'unité de combat, auraient fait la préparation nécessaire. Enfin, on n'est pas toujours le maître des événements.

Dès le premier jour, les principaux militants de la B. N. C., Bischoff et Nordéy, empêchèrent les syndicats d'intervenir dans le conflit, désirant que le mouvement restât strictement limité à leur établissement. Pour s'être élevé contre un tel état d'esprit, l'auteur de ces lignes fut copieusement injurié par ces camarades.

La B. N. C. était dehors, les autres maisons devaient sortir. Plusieurs conversations eurent lieu entre confédérés et unitaires, car il est bon d'ajouter que l'unité de front s'était spontanément réalisée à la B. N. C. entre employés syndiqués et non syndiqués de toutes tendances : Durieu, des Corporations françaises, ne fut pas le moins acharné et ceci est un point important sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les confédérés préconisèrent de suite la tactique des « petits paquets »; je les combattis personnellement avec quelque violence, déclarant préférable, puisque la B. N. C. était dehors, la grève générale immédiate.

Le Conseil et l'assemblée générale du Syndicat

unitaire adoptèrent mon point de vue, mais dans la pratique — et ceci motiva ma démission du secrétariat général du S. U. — les camarades unitaires ne se jugèrent pas assez écoutés dans la corporation pour être suivis et préférèrent se ranger à la tactique lafayettiste.

Nous avons dit que les employés de la B. N. C. étaient sortis sur le refus de leurs patrons d'accorder une augmentation supérieure à 55 francs par mois; un mot d'ordre fut lancé qui obtint de suite un plein succès : le mot d'ordre des 100 francs mensuels en sus des appointements, comme réajustement au renchérissement de la vie provoqué par l'inflation.

Le mercredi 29, sur le refus des directeurs de recevoir la délégation, le Crédit Lyonnais s'ébranlait à son tour, le lendemain, le Comptoir d'Escompte et des établissements secondaires entraient en danse et pendant les quinze premiers jours de la grève, continuellement de nouvelles maisons à Paris, d'importantes succursales de province des grands établissements de crédit donnaient, tour à tour, leur adhésion au mouvement.

La tactique des « petits paquets » fut donc rigoureusement appliquée.

En ce qui concerne la Société Générale, huit jours après la sortie du Crédit Lyonnais, cet établissement n'était pas encore en grève et lorsqu'il s'y mit, un tiers à peine du personnel suivit; à l'importante succursale du Trocadéro qui groupe des milliers d'employés, il fallut que des brutalités policières eussent lieu devant la porte contre les « débaucheurs », pour décider l'ébranlement; on sait que Lucien Vol, employé à la S. G., secrétaire général de la Fédération de la finance confédérée, démissionna de son poste, à la suite des véhémentes critiques qu'on lui fit sur son attitude.

Le cahier de revendications.

Un Comité de grève central comprenant des employés de toutes maisons, de toutes tendances, syndiqués au non, fut formé à raison de deux catholiques, deux confédérés, deux unitaires et deux non syndiqués par établissement, chiffre qui fut modifié par la suite. Magnifique manifestation d'unité. Les secrétaires des Unions départementales furent admis au sein du Comité, à titre de conseillers techniques.

Ce Comité de grève elabora un cahier de revendications et le jour où ce cahier de revendications fut présenté à la salle Japy, les trois représentants des Syndicats catholiques, confédérés et unitaires se tinrent par la main pendant que les vingt mille grévistes adoptaient le cahier, dans un enthousiasme indescriptible; geste symbolique que nous ne voulons affaiblir d'aucun commentaire.

Le cahier de revendications établi par le Comité central de grève reprenait à peu près tous les pa-

ragraphes de l'ancien cahier des unitaires, sauf pour les appointements de début que le nouveau cahier fixait à sept cents francs par mois; d'autres points traitaient bien entendu de la reconnaissance officielle des syndicats, du Conseil de discipline, de l'organisation du travail, de la retraite proportionnelle, des allocations familiales, des congés de maternité et de maladie et enfin un paragraphe fut ajouté concernant l'échelle mobile de traitement, mot d'ordre que les masses ne comprennent pas encore et qu'il faudrait bien se donner la peine de leur expliquer.

Le paiement intégral des journées de grève était naturellement inclus dans ce cahier.

Les entrevues ministérielles.

Comment fut menée cette grève ? Tous le savent à présent. Ce sont les innombrables entrevues avec le ministre du Travail, quelquefois même avec le Président du Conseil, qui englobèrent à peu près toute l'activité du Comité central de grève.

Dès le début de la grève de la B. N. C., avant même que les autres maisons se soient ébranlées, les dirigeants du Syndicat confédéré avaient mis M. Durafour, le ministre du Travail, au courant du mouvement, le priant instamment d'arbitrer le conflit; M. Durafour, bien embêté dans cette histoire, songea un moment à confier cette affaire à son collègue Caillaux, ministre des Finances, prétendant qu'il était plus à même que lui de donner à la grève une solution pratique, mais, par la suite, ce projet fut abandonné; M. Durafour fut « condamné » à rester l'arbitre principal du conflit.

Mais, non seulement pour les catholiques, mais aussi pour les confédérés, il n'était pas possible que la pression du ministre du Travail ne fasse pas fléchir les banquiers. Sous le Bloc National, ça aurait peut-être été possible, disaient les camarades confédérés, mais depuis l'avènement du Bloc des Gauches, nous avons des ministres qui « défendent les intérêts des travailleurs ».

Lorsque le cahier de revendications dont nous avons parlé plus haut fut ratifié par les grévistes, le premier geste du Comité central de grève fut d'aller le déposer chez M. Durafour. Celui-ci le lut attentivement et répondit aux grévistes : « Toutes vos revendications sont parfaitement justifiées; elles sont d'ailleurs d'une modération exemplaire et, après l'intervention que je ferai auprès d'eux, je suis persuadé que MM. les banquiers vous donneront satisfaction sur tous les points. »

Ici se place la première entrevue entre les banquiers et M. Durafour; la tâche de ce dernier ne fut pas aussi facile qu'il l'aurait pensé lui-même; dès le premier entretien les banquiers lui signifèrent qu'ils n'acceptaient aucun des desiderata de leurs employés tant que ceux-ci n'auraient pas réintégré leur travail (vienne l'antienne); ils se déclarèrent décidés cependant à examiner avec « bienveillance » une possibilité d'augmentation; quant à la reconnaissance des Syndicats, il ne pouvait en être question, les patrons se déclarèrent prêts à discuter avec une délégation d'employés de leurs établissements respectifs.

Le ministre rendit compte ensuite au Comité de grève de ces premiers « résultats ».

Les « pourparlers » étaient engagés; ils durèrent ainsi pendant un mois. Inutile de démontrer comment, dans les immenses meetings de Japy où

plus de vingt mille employés se réunissaient chaque jour, on attendait avec impatience les réponses du ministre et chaque matin, à la suite de chaque nouvelle entrevue avec le ministre, il fallait rogner ceci, enlever cela, au grand dam des grévistes qui avaient mis tout leur espoir dans l'intervention gouvernementale et qui avaient beaucoup de peine à croire à une telle impuissance de ce côté.

Nous avons dit dans un précédent numéro quelle était la mentalité dans cette corporation; pour les employés de banque, si embrigadés dans leurs administrations, il était probablement impossible de parler d'action directe; la petite bourgeoisie de la banque devait faire à ses dépens l'expérience d'une grève menée par le gouvernement.

Le 27 août, aucun résultat n'étant acquis, le Comité national de grève (organisme comprenant des délégués de province et qui avait été formé entre temps par-dessus le Comité central) modifia assez profondément le cahier de revendications, en maintenant seulement « la revision générale des salaires, avec établissement d'un salaire minimum de base »; le 29 août, après un mois de grève, toujours par l'intermédiaire du ministre, les patrons, qui n'avaient pas encore à cette date eu d'entretien avec les délégués des grévistes (fait caractéristique entre mille autres), firent des contre-propositions dans lesquelles on relevait : pas de révocation pour fait de grève, sauf quelques cas pour « fautes professionnelles » (on sait ce que cela veut dire); salaire minimum de base, pas de réponse pour le moment, il sera mis ultérieurement à l'étude; ces propositions sont valables jusqu'au 31 août. Et c'était tout.

C'était cela, c'est-à-dire rien, que le ministre avait pu obtenir après plus d'un mois d'entretien : impuissance significative et dont les employés de banque ont pu (la recrudescence d'adhésions au Syndicat unitaire semblerait le prouver) faire leur profit.

Des dissentiments éclatèrent à ce moment, d'une part entre les unitaires du Comité national de grève (Lépine et Platon) et la majorité de ce même Comité qui voulait la reprise du travail le 31 août, sur les bases patronales; d'autre part, entre le Comité national et le Comité central, ce dernier s'étant prononcé pour la continuation des hostilités.

L'effritement commença, hélas ! à ce moment dans le camp des grévistes; la déception était forte.

Le 9 septembre, le ministre de la Justice, remplaçant le Président du Conseil, adressa au Comité national de grève et aux patrons une proposition d'arbitrage; tandis que le Comité national de grève acceptait, les patrons refusèrent catégoriquement, par lettre individuelle, de se prêter à cette dernière tentative de conciliation, déclarant s'en tenir uniquement à leurs propositions du 29 août; dernier et retentissant soufflet infligé au gouvernement par les maîtres de l'heure.

Il n'y avait donc plus qu'à rentrer : c'est ce que firent les grévistes le samedi 12 septembre, tandis que le Comptoir d'Escompte réintérait le 14.

Nous pouvons ajouter qu'en insistant sur les démarches ministérielles, nous avons fait à peu près entièrement la chronologie de ce mouvement, car tout le reste fut accessoire, sauf deux importantes manifestations de solidarité dont nous parlerons plus loin.

Les manifestations.

Naturellement, d'action directe, on en fit peu ou presque pas; catholiques et confédérés voulant que les employés de banque restent des enfants bien sages; les jaunes ne furent pas châtiés comme ils auraient dû l'être; pour quelques malheureuses tentatives qui eurent lieu, M. Durafour prit son air de croquemitaine et déclara tout de go que les incidents avaient compromis son action auprès des banquiers.

Quelques manifestations se firent cependant et qui obtinrent un grand succès; nous ne signalerons que celle qui eut lieu un jour à 14 heures, au Palais de la Bourse, sous le péristyle où les grévistes empêchèrent pendant plus d'une demi-heure la cotation de se faire et celle de l'Agence Nation du Comptoir d'Escompte où une vingtaine de camarades résolus envoyèrent dinguer tous les livres de compte de l'Agence au milieu de la chaussée, cependant que les jaunes se réfugiaient en hâte dans les caves.

Si il y avait eu beaucoup d'actions dans ce genre-là, l'issue de la grève n'aurait pas été douteuse.

Le patronat de la Finance.

Mais qu'est-ce donc que ce patronat des banques dont la résistance fut si formidable? Tous les camarades le savent, ce sont les banques qui au jourd'hui mènent le gouvernement et le contraignent à faire ce qu'elles désirent; on a vu, par une affiche que le Comité de grève a placardé sur tous les murs de Paris, que les banques possédaient la plupart des bons de la Défense nationale.

Dans son remarquable livre « L'Impérialisme, dernière étape du capitalisme », Lénine a excellemment étudié le mécanisme du capital financier et a expliqué comment celui-ci finirait par englober complètement le capital industriel.

Le président du Syndicat des banquiers est M. Lehieux, directeur de la Banque Lehieux et Cie, homme froid et cynique, bien représentatif de l'état d'esprit du capitalisme d'après-guerre.

Est-ce à dire que, dans le clan patronal, il n'y eut aucun dissentiment? On ne pourrait le croire. Si la résistance aux desiderata des grévistes fut menée par le Crédit Lyonnais et par le Comptoir d'Escompte (le Crédit Lyonnais fut même le seul qui parla de révocations pour faits de grève), les établissements secondaires se déclarèrent, dès le début de la grève, prêts à transiger; la Banque Nationale Française pour le Commerce extérieur, entre autres, voulut accorder des avantages intéressants, mais comme toujours en pareil cas, la pression de Lehieux se fit sentir et les directeurs des petites maisons furent priés de se mettre au pas des grandes.

D'ailleurs, le cynisme des banquiers fut effarant.

Jusqu'à présent, les patrons, même ceux qui étaient le plus « lutte de classe » couvraient leur refus aux grévistes d'un démocratismes de bon aloi; mais les banquiers ont changé tout cela; dans les entretiens avec M. Durafour, M. Lehieux ne se gênait pas pour dire qu'il n'avait aucun compte à rendre, qu'il ne voulait pas et c'est tout : signe des temps.

Les mouvements de solidarité.

Signalons l'admirable mouvement de solidarité qui eut lieu à Marseille le jeudi 20 août; on sait que la grève y éclata bien avant que Paris et le reste de la province se fussent ébranlés; le 20 août, il y avait donc près de cinq semaines que les employés de banque de Marseille étaient dans la lutte; leur mouvement était entouré là-bas de la sympathie générale, non seulement des ouvriers, mais même des petits commerçants; on rendait hommage à leur « modération », à leur « gentillesse »; aussi, lorsque le lundi 17, le mot d'ordre fut lancé par les Syndicats lafayettistes on pouvait s'attendre à ce qu'il fût suivi. Le jeudi 20, la vie fut complètement arrêtée dans la grande cité méridionale : pas un tramway, ni un fiacre ne circulèrent, pas une usine ne fut ouverte. Les grévistes défilèrent en grand nombre dans la ville et furent harangés sous les fenêtres de la mairie par le très démocratique maire Flaissières.

Il est démontré par ce geste que le prolétariat ne reste jamais sourd lorsqu'on fait appel à sa générosité. Les organisateurs du mouvement, tout lafayettistes qu'ils soient, doivent être félicités pour cette manifestation de solidarité.

À Lyon, les postiers refusèrent d'encaisser les effets laissés en souffrance par les employés de banque de la région et cela, malgré les menaces de révocation faites à leur égard par M. Chaumet.

La grève et l'opinion.

L'opinion publique fut particulièrement favorable au mouvement; tous s'accordaient à trouver les revendications des employés de banque légitimes et leur modération exemplaire; les quêtes organisées un peu partout furent bien accueillies, même chez les commerçants.

La presse bourgeoise fut aussi assez « impartiale », on a beau « bourrer les crânes » à satiété, il est bien difficile tout de même de faire admettre qu'on peut vivre, à l'heure actuelle avec six cents francs par mois, aussi la presse bourgeoise se tint-elle sur une réserve prudente; même M. Clément Vautel, le « rigolo » du *Journal*, fit un article favorable aux grévistes, cependant que dans ce même organe on pouvait lire le 6 août en article de fond : « Les deux thèses; ce que disent les grévistes, ce que répondent les banques. » Seul M. Gustave Hervé dans la *Victoire* chargea à fond contre le Syndicat unitaire.

Et la presse « fasciste »? M. Taittinger dans la *Liberté* écrivit plusieurs articles favorables aux grévistes; nous avons vu que, à la B. N. C., Durieu des « Corporations françaises » fut un acharné; cependant l'*Action Française* profita de la grève pour faire une démagogie facile contre la ploutocratie des banquiers. M. Léon Daudet écrivit dans l'*Action Française* du 24 août : « Quel sera le premier de nos soucis en arrivant au pouvoir, après une si longue lutte et de si grands sacrifices : la délivrance de la classe moyenne (en capitales dans le texte). » Sans attacher une importance démesurée à l'action de nos réactionnaires, nous ajouterons que cette tentative jointe aux études de Georges Valois dans le *Nouveau Siècle*, sur « Le salaire-or » constitue là une base pour le fascisme futur et que cette démagogie est certainement aussi dangereuse que l'attentat de Raynier à Douarnenez.

Le sabotage du front unique.

Cependant, après la rentrée, les révocations furent prononcées à tour de bras; rien qu'à Paris, plus de quatre cents camarades furent jetés sur le pavé et en province, la répression patronale se fit sentir de façon encore plus vigoureuse. Tous les dirigeants du mouvement, unitaires, confédérés ou catholiques furent impitoyablement remerciés, malgré pour certains, un temps de présence déjà long dans les maisons; ceux qui avaient seulement pris la parole dans une réunion ne furent pas plus épargnés; répression impitoyable et comme si les patrons avaient voulu perpétuer l'unité après la grève, malgré les militants eux-mêmes, ils mirent dans la même charette Durieu, des Corporations françaises, Blanchard, secrétaire des confédérés, et Platon, secrétaire des unitaires : touchant symbole.

Et maintenant parlons un peu de la façon dont le front unique fut appliqué pendant la grève. On sait comment il fut formé; on sait comment le terrain avait été préparé par le Syndicat unitaire, où en étaient entre les syndicats confédérés et unitaire les pourparlers d'unité de combat; eh bien ! on peut dire et répéter que c'est spontanément que dans les comités de grève de chaque maison entrèrent syndiqués ou non syndiqués de toutes tendances, de toutes opinions.

Au Comité de grève central, au Comité de grève national, la représentation proportionnelle fut rigoureusement appliquée.

D'ailleurs, les Comités de grève avaient pris le soin nécessaire de ne se réunir qu'une heure par jour, consacrant le reste du temps au débauchage ou aux entretiens ministériels.

Au sein des Comités de grève, il y eut certes, des dissentiments, mais il était de règle et logique d'ailleurs de s'incliner devant la majorité.

Ces points bien établis, il faut donc dire que le factum intitulé « La grève des employés de banque et les unitaires », paru dans l'*Humanité* du lundi 7 septembre, sous la signature de la Fédération unitaire des employés et du Syndicat unitaire des employés de banque constitue une violation flagrante de l'unité de combat.

Nous serions d'ailleurs curieux de savoir si l'Assemblée générale du Syndicat unitaire ou même son Conseil d'administration ont eu connaissance de ce factum et l'ont approuvé.

Nous ne pouvons, faute de place, citer en entier le texte de ce factum où il est parlé, entre autres, de cinq points que les unitaires n'ont cessé de réclamer au Comité central et on ajoute plus loin :

« Les unitaires — malgré que leurs propositions fussent imprégnées du principal souci d'emmener la grève à la réussite le plus rapidement possible; bien qu'ils restassent persuadés que le refus de leurs propositions compromettrait sérieusement l'avenir du mouvement — ont toujours, au nom de la discipline, pour ne pas briser l'unité si nécessaire, caché leur juste mécontentement et consenti que la question ne soit pas portée devant les grévistes eux-mêmes. »

Par conséquent, on reconnaît qu'on était la minorité et qu'on n'a pas voulu que la question soit portée devant les grévistes. Alors, pourquoi s'insurger ainsi et à propos de quel motif ? Pour faire du verbalisme simplement.

Ce qu'il y a de plus raide, c'est que les unitaires au début de la grève, se sont sentis absolument incapables de mener la grève seuls; Platon, lors-

que la B. N. C. était seule dehors, ne voulait pas même qu'on fasse d'adhésions au syndicat pour ne pas effrayer la masse et alors, après six semaines de lutte, six semaines n'ayant absolument rien donné, on se croit assez fort pour briser l'unité de combat et pour diriger le mouvement seul.

D'ailleurs, le sabotage du front unique a continué après la grève : les unitaires ont formé un Comité de défense des révoqués seuls et les lafayetteux qui ne demandaient que cela en ont profité pour rompre tout entretien.

Les Comités de grève furent dissous après la grève, alors qu'ils auraient dû au contraire subsister plus que jamais et mieux, le *Cri de la Banque* publiait dans son dernier numéro un article en deuxième page avec comme titre « Front unique avec les masses, toujours; avec les chefs seulement, jamais », comme si le front unique pouvait se réaliser sans les masses ou sans les chefs.

Cette mauvaise tactique nuira fort malheureusement au recrutement des deux syndicats et au rétablissement de l'unité qui avait été cependant facilitée dans cette corporation par la lutte menée en commun.

Et cependant les employés de banque avaient fait là une expérience qui leur avait été profitable; le Syndicat unitaire, je le crains, ne saura pas conserver le bénéfice de l'impuissance ministérielle, quoique le nombre de ses adhérents ait sensiblement augmenté (de 650 à 1,700) depuis le début du conflit. Souhaitons, s'il en est temps encore, qu'il se ressaisisse et qu'il revienne à la tactique du front unique, les réformistes et les catholiques étant malheureusement trop enclins à faire cavaliers seuls.

A cette condition seulement, les employés de banque pourront bientôt transformer en victoire leur récente défaite; il le faut, car ils ont donné là un bel exemple de combativité qu'on ne leur soupçonnait pas.

Et c'est pourquoi, malgré tout, ce mouvement mérite d'être inscrit en bonne place dans l'histoire du mouvement ouvrier français.

RENÉ HAGNAUER.

P.-S.— Il serait indispensable de constituer une Fédération unitaire de la finance; la finance est une industrie; la constitution de cette Fédération ne serait pas comme le croient certains camarades, un recul de l'unité; bien au contraire, cette Fédération permettrait aux unitaires d'engager d'égal à égal, des pourparlers sur cette importante question avec la Fédération lafayetteux. Il paraît, sous prétexte de réagir contre « l'odieuse corporatisme » qu'on veut nous doter aujourd'hui d'un Syndicat unique des employés; ce serait une suprême idiotie et (j'en parle par expérience) l'impossibilité de faire dans la banque une propagande importante; les intérêts des employés de banque sont absolument distincts de ceux des employés de chez Darnoy, par exemple, qui devraient être plutôt rattachés à la Fédération de l'alimentation ou surtout, des représentants de commerce.

Ce « resserrement » dont, sous la pression de Suzanne Girault et de Sauvage on nous menace à la Fédération unitaire des Employés est bien significatif de l'état d'esprit qui règne à la C. G. T. U., dont on veut faire la doublure du Parti communiste.

Quoi qu'en pensent ces messieurs, l'originalité du syndicalisme, c'est précisément d'être corporatif. — R. H.

A travers les Livres

N. LÉNINE : *Que faire?* (Un vol. de la « Bibliothèque Communiste ».)

N'étant pas, nous autres, des léninistes de l'an 1924, nous ne faisons nullement tenir le « léninisme » dans un petit nombre de formules stéréotypées à l'usage des commis-voyageurs en bolchevisme. Le « léninisme » n'est pas un dogme, tombé du ciel sur la terre comme jadis le bouclier de Mars. Le « léninisme », c'est l'expérience révolutionnaire de Lénine, formulée par Lénine lui-même; ce sont les résultats auxquels Lénine est arrivé au cours d'un tiers de siècle de luttes opiniâtres contre l'opportunisme, contre les déviations de droite et de gauche, contre la dissociation anti-marxiste de la théorie et de la pratique. Et voilà qui explique pourquoi on ne connaîtra bien le « léninisme » qu'à la condition de ne rien ignorer de l'action de Lénine, du jour où, jeune étudiant, il arrive à Saint-Petersbourg jusqu'à celui où, Titan foudroyé, il s'abat pour ne plus se relever.

Mettez-vous bien ça dans la tête, ô léninistes de l'an 1924!...

Cette action de Lénine, on ne peut la suivre à la trace qu'au moyen des textes. Aussi serait-il désirable de posséder — en français bien entendu — un choix bien fait des écrits essentiels du chef bolchevik. Cela pourrait tenir, j'imagine, en cinq ou six volumes de chacun trois ou quatre cents pages. Que l'Internationale satisfasse au plus tôt à ce modeste desideratum, et elle pourra se vanter d'avoir fait pour notre « bolchevisation » un peu plus que tous nos bolchevisateurs à brevet, avec leurs ratiocinations « idéologiques » et leurs gesticulations « organisatoires ».

La publication de *Que faire?* n'a pas fait grand bruit dans notre Landerneau communiste, tant y est grande l'indifférence pour les questions qui dépassent un tant soit peu l'étroite sphère où les Suz.-Girault, les Treint et autres Ilbert prétendent enfermer le Parti avec eux-mêmes. Jusqu'ici nous n'avons connu de Lénine que des écrits postérieurs à la guerre et à la révolution. *Que faire?* est de 1902. La social-démocratie russe existait alors — en tant que parti organisé — depuis quatre ans, et comme tous les partis de la II^e Internationale, elle se trouvait tiraillée intérieurement entre opportunistes (*alias* « révisionnistes ») et révolutionnaires. Dans le jeune parti russe, les révisionnistes étaient dénommés ÉCONOMISTES. Le camarade A. Martynov, qui fut économiste (et contre qui *Que faire?* est particulièrement dirigé) a donné récemment des gens de cette tendance le court signalement que voici : « Social-démocrates qui, craignant d'effrayer les ouvriers ariérés, ne posaient pas de mots d'ordre politiques nets et menaient l'agitation exclusivement sur le terrain des revendications économiques des ouvriers. »

Que faire? est ainsi tout plein de l'écho des luttes passionnées qui mirent aux prises, au sein du socialisme international, les partisans et les adversaires de l'opportunisme. Nous savons aujourd'hui qu'à l'exception de Lénine, de Rosa Luxembourg et d'une faible équipe, les soi-disant « révolutionnaires » de 1898-1902 — Kautsky et Plekhanov y compris — n'étaient pas beaucoup moins infectés d'opportunisme que les opportunistes proprement dits; mais à cette époque, la différenciation était bien difficile à faire, et Lénine lui-même ne semble pas l'avoir entrevue.

Que faire? est un document de tout premier ordre pour qui tentera d'écrire l'histoire intellectuelle du bolchevisme. A vrai dire, en 1902, le bolchevisme n'existait pas encore dans la terminologie socialiste russe. Le mot et la chose ne firent leur apparition que l'année suivante. Mais la chose existait en germe, et l'intérêt le plus certain de *Que faire?* c'est précisément de nous rendre sensible la genèse du bolchevisme.

Celui-ci ne s'est jamais donné pour une théorie et une pratique absolument nouvelles; il n'a voulu être, il n'a été, il n'est, sur le triple terrain de la doctrine, de l'organisation et de la tactique, qu'une réaction systématique et totale contre les errements opportunistes. L'opportunisme! Lénine, avec son merveilleux instinct

de chasseur, s'élançait à sa poursuite, le traque, le débûsque de ses plus secrets refuges. Les « économistes » invoquent-ils la liberté de critique? Cette liberté, rétorque Lénine, n'est autre que celle de l'opportunisme. Opposent-ils le « mouvement spontané » des masses à la « conscience » des intellectuels socialistes? Cette soumission à la « spontanéité », s'exclame Lénine, cet écrasement du conscient par le spontané, de la théorie par la pratique, du politique par l'économique, c'est aussi de l'opportunisme. Et c'est encore, et c'est toujours de l'opportunisme que de vouloir ravalier le Parti au rôle d'une arrière-garde traînarde et nonchalante. Loin de se tenir timidement à la remorque du mouvement spontané, le Parti doit s'installer résolument aux avant-postes. Son rôle est d'initiative et de commandement, non de passivité et d'obéissance.

Mais pour que le Parti puisse jouer pratiquement sa fonction de chef, il faut qu'il se purifie d'abord de ses erreurs opportunistes, qui ne sont autre chose au surplus que le fruit d'infiltrations bourgeoises. Il faut qu'il devienne un parti véritable : à savoir une organisation centralisée, sélectionnée, disciplinée, aguerrie de *révolutionnaires professionnels* n'ayant en vue que le succès de la révolution.

Qu'est-ce qu'un révolutionnaire professionnel? Nulle part, Lénine n'a caractérisé d'un trait rapide ce type nouveau dont il annonçait en 1902 l'apparition prochaine. Ce révolutionnaire professionnel est exactement le contraire du type qu'il stigmatise avec mépris du nom de « misérable et grossier manouvrier » — en matière de révolution, s'entend. Or voici le portrait qu'il nous trace dudit manouvrier.

Un révolutionnaire mou, hésitant dans les questions théoriques, borné dans son horizon, justifiant son inertie par la spontanéité du mouvement de masse, plus semblable à un secrétaire de trade-union qu'à un tribun populaire sans un plan hardi et de grande envergure qui force le respect de ses adversaires, un révolutionnaire inexpérimenté et maladroit dans son métier (la lutte contre la police politique) est-ce là un révolutionnaire? Non, ce n'est qu'un misérable et grossier manouvrier!

La valeur d'une organisation de révolutionnaires professionnels s'est avérée au feu des deux révolutions de 1905 et de 1917. En 1902, quand Lénine la préconisait au milieu du chaos des tendances contradictoires qui s'entrechoquaient au sein du socialisme russe, une organisation de spécialistes et de techniciens de la révolution, pouvait sembler utopique et irréalisable. Lénine cependant parvint à la réaliser. Les résistances qu'il eut à vaincre, il faut, pour s'en rendre compte, avoir lu *Que faire?*

Lecture indispensable, en outre, pour la connaissance de Lénine lui-même. Il est tout dans ce petit livre d'une énergie brûlante, d'une dialectique acharnée, d'une ironie parfois féroce, et où la brutalité de l'argumentation elle-même concourt au résultat de persuasion cherché. Il n'y a pas à dire : cet homme extraordinaire était un chef, un très grand chef. Quelle ne devait pas être, sur les masses un peu molles, la puissance de cet athlète de la volonté qui, considérant l'avenir, écrivait par exemple avec tranquillité :

Le prolétariat russe aura à subir des épreuves incomparablement plus dures que le prolétariat allemand, il aura à combattre un monstre auprès duquel une loi d'exception dans un pays constitutionnel semble un pygmée. L'histoire nous impose maintenant une tâche urgente, la plus révolutionnaire de toutes les tâches urgentes du prolétariat de n'importe quel autre pays. L'accomplissement de cette tâche, la destruction du rempart le plus puissant non seulement de la réaction européenne, mais aussi de la résistance asiatique, ferait du prolétariat russe l'avant-garde du prolétariat révolutionnaire international.

A ceux qui, dès ce moment-là, objectaient : Pour accomplir cette tâche formidable, démesurée que vous vous assignez, il faut des hommes, et vous n'en avez pas, Lénine répondait :

Pourquoi n'en aurions-nous pas? Parce que nous sommes peu préparés? Mais nous nous préparons,

nous continuerons à nous préparer, et nous serons prêts. A la surface de cette mare stagnante qu'est la « lutte économique contre les patrons et le gouvernement » (préconisée par les économistes), il s'est formé, il est vrai, un limon... Mais nous saurons nous débarrasser de ce limon. Maintenant précisément, le révolutionnaire russe, animé par une théorie vraiment révolutionnaire, s'appuyant sur la classe révolutionnaire véritable qui s'éveille spontanément à l'action, pourra enfin se redresser de toute sa taille et déployer ses forces colossales... Et nous arriverons à ce qu'il en soit ainsi, soyez-en sûrs, messieurs !

On doit regretter sincèrement que le traducteur de *Que faire?* n'ait pas éclairci le texte de Lénine — où fourmillent les allusions à quantité de circonstances, de faits et de personnalités qu'ignore forcément le lecteur français — au moyen de notes plus nombreuses. Telle qu'elle est, cette traduction doit être lue et méditée par tous les communistes, jusques et y compris ceux qui n'ont que Lénine et le léninisme à la bouche. Il y a dans *Que faire?* des phrases qui, si Lénine vivait encore, le feraient classer immédiatement dans la droite par nos léninistes de 1924. — JEAN GLAIVE.

*
**

LUCIEN FABRE. *Le Tarramagnou*. (Editions de la « Nouvelle Revue Française ».)

Parmi tant de médiocrités prétentieuses et de futiles naïeries qui paraissent chaque jour, c'est une joie de rencontrer une œuvre puissante, où les plus hautes qualités littéraires s'allient à une rare richesse d'observation. Solide étude d'un milieu paysan bouleversé par les ravages d'une crise économique, *Le Tarramagnou* nous a causé cette joie. M. Lucien Fabre s'est souvenu, pour l'écrire, du mouvement qui souleva, il y a quelques vingt ans, les populations de plusieurs départements du midi de la France. L'ossature de son livre est faite de cet événement historique, et le protagoniste même du drame social qui se déroule sous nos yeux n'est pas sans avoir quelques traits de ressemblance avec le falot Marcellin Albert.

L'action se passe en pays cévenol où, depuis longtemps, règne une misère générale. Cultivateurs et vignerons se sont endettés, sont devenus, peu à peu, la proie des usuriers et des marchands de biens. Dans la détresse qui les accable, ils gardent cette résignation morne que mirent en eux des siècles d'esclavage et de crainte. Un sentiment les domine et les paralyse : celui de leur impuissance. Désarmés contre l'hostilité des éléments, ils ne se sentent pas moins incapables d'échapper à l'emprise d'une société dont les institutions et les lois permettent l'aggravation de leur lamentable destinée.

Cependant un homme surgit qui caresse le rêve d'arracher ces paysans à leur apathie. C'est Hilarion Cadour, que son amour de la glèbe a fait surnommer le Tarramagnou, le petit homme de la terre. Avec une ardeur d'apôtre, Hilarion entreprend de convaincre ceux qui l'entourent qu'il est des améliorations possibles à leur vie sordide et précaire. Il leur montre la nécessité de s'unir devant les exactions des profiteurs comme devant les exigences des fermiers, des huissiers, des percepteurs. Lentement, il suscite les énergies. On l'écoute et bientôt on l'acclame dans les campagnes qu'il parcourt.

L'effet de sa propagande est tel que le Tarramagnou s'aperçoit un jour que ses auditeurs le dépassent et ne se contentent plus des remèdes réformistes qu'il leur propose. Un combat se livre en lui. Franchira-t-il les limites qu'il s'est assignées ? Continuera-t-il à préconiser les discussions avec les pouvoirs publics, à espérer du seul Parlement les mesures propres à atténuer la misère de ses compatriotes ? Ou bien ira-t-il à la solution vers laquelle, à présent, incline d'instinct tout le peuple soulevé par lui : l'action révolutionnaire ? Dans la fièvre d'une réunion, pris par l'enthousiasme d'une salle déchaînée, le Tarramagnou connaît la fin de ses hésitations. Désormais, loin de calmer les colères des impatients, il s'efforcera

de porter l'agitation à son comble. Sous son impulsion, des comités de salut public se forment, des cortèges-monstres transmettent à la préfecture les doléances populaires.

Naturellement, le gouvernement ne reste pas inactif devant ce soulèvement de deux millions d'hommes. Des troupes envahissent le pays. C'est l'émeute certaine. Mais le Tarramagnou ne veut pas que le sang coule. Sa haine de la violence le ressaisit tout entier. Lui seul se sacrifiera : ayant conscience qu'il passera pour un traître, il accepte d'aller à Paris négocier avec le président du Conseil. Et lorsqu'il revient, chargé d'annoncer aux révoltés qu'ils auront satisfaction s'ils rentrent d'abord dans la légalité, ce qu'il avait prévu se réalise : il apparaît comme un lâche et un vendu aux yeux de ceux pour qui, naguère, il était le Rédempteur. Plein d'amertume, fort, pourtant, de l'idée qu'en servant d'holocauste il arrache à la ruine le peuple cévenol, le Tarramagnou, lors d'une rencontre entre la foule et la force armée, va de lui-même au-devant des balles des soldats.

M. Lucien Fabre a traité ce sujet, qui ne manque pas d'envergure, avec la force et l'adresse d'un grand écrivain. En plus d'une intelligence profonde des choses dont il parle, il a fait preuve, dans les plus minces détails, d'un souci d'exactitude qui confère à son livre un accent de vérité souvent prenant. Telles pages, où s'étaient à nu les laideurs et les souffrances engendrées par la détresse rurale, offrent bien l'impressionnante image d'une des formes de la misère moderne.

Par contre, l'auteur nous permettra de ne nous en dire que très peu d'illusions sur la valeur des résultats à attendre du mouvement qu'il nous a dépeint. Nous doutons fortement qu'il puisse en sortir quelque chose d'efficace. L'enthousiasme et le sacrifice de soi ne sauraient, en effet, suffire à résoudre un problème intimement lié à tant de facteurs sociaux. Et puis, restreinte au cadre étroit d'une région, sans organisation solide, sans vision précise du but à atteindre, toute tentative partielle des producteurs d'échapper aux méfaits d'une exploitation inique demeure aléatoire et vaine. Seule une action d'ensemble pour la destruction du régime dont ils sont les serfs libérera à la fois de leur misère les prolétaires des champs comme ceux des villes. — G. SYFFERT.

*
**

KARL MARX et FR. ENGELS, *Le Manifeste communiste*, nouvelle édition.

Un camarade me disait qu'il ne laisse pas s'écouler une année sans relire d'un bout à l'autre son *Manifeste*. « C'est ce qui m'a permis, ajoutait-il, de résister victorieusement aux tentatives farouches de bolchevisation dont j'ai été l'objet. » Cette nouvelle édition, revue et corrigée, contient un historique de la célèbre Ligue des Communistes, une analyse du *Manifeste* et un petit index des noms cités, qui seront fort utiles aux camarades avides de s'instruire : sans doute, en reste-t-il encore, même dans le parti communiste, nonobstant l'entreprise de mécanisation cérébrale nommée bolchevisation ! — J. G.

NOUS AVONS REÇU :

C. Derulle : *La Sidérurgie*. (Bibliothèque sociale des métiers. Doin, édit.)

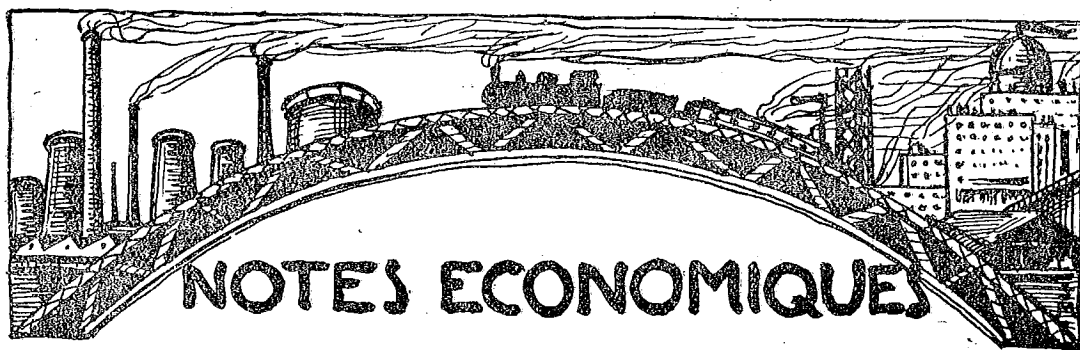
Marcel Willard : *Ce que j'ai vu en Bulgarie*. Prix : 2 fr. (Cootypographie, 11, rue de Metz, Courbevois).

La guerre (Recueil de devoirs choisis). Prix : 4 fr. (Edit. des « Humbles »).

G. Ichok : *La protection sociale de la santé*. Prix : 20 fr. (Rivière, édit.)

L. Gachon : *Maria*, roman. Prix : 7 fr. 50. (Edit. du Monde Moderne).

G. Dupin (Ermenonville) : *Le règne de la Bête*. Prix : 7 francs. (Librairie du Travail.)



Qu'est-ce qu'une crise financière ?

Les difficultés financières d'un Etat n'ont rien de commun avec les difficultés financières d'un particulier. Quand l'Etat n'a plus d'argent dans ses caisses, cela n'a rien de commun, malgré les apparences, avec la situation du commerçant qui n'a pas de quoi payer ses traites, ou le pauvre bougre qui ne sait comment payer son déjeuner.

La raison de cette différence est simple. C'est que, si pour faire son échéance ou payer son restaurateur, le particulier s'avisait d'opérer un prélèvement sur le porte-monnaie de son voisin, ou même seulement à fabriquer des moyens de paiement, le gendarme lui mettrait la main au collet pour vol ou fausse-monnaie, tandis que l'Etat, lui, peut faire ces deux choses sans que le gendarme lui mette la main au collet; au contraire c'est au collet de celui qui se refuserait à subir le prélèvement, ou à accepter en paiement la monnaie émise que le gendarme mettrait sa main.

Dès lors, étant donné que l'ensemble des ressources des citoyens d'un pays est presque toujours considérablement supérieur aux besoins de l'Etat, et qu'en tous cas les possibilités de fabrication de monnaie restent illimitées, comment peut-il arriver que l'Etat soit parfois dépourvu de ressources ?

C'est que ce qu'on appelle crise financière n'est pas en réalité une crise financière. C'est une crise politique, au sens profond du mot, c'est un conflit de classes, ou plus précisément le point culminant d'un conflit de classes.

La grande crise financière à laquelle on compare souvent la crise actuelle, celle qui fut la préface de la Révolution de 89, en est un exemple saisissant. Les besoins du Trésor sous Louis XVI n'excédaient certes pas, et de beaucoup, la faculté contributive des Français. Il était donc très facile d'y satisfaire par l'impôt. Mais *qui paierait l'impôt ?* C'était là la question.

La bourgeoisie avait acquis une puissance telle qu'elle était assez forte pour se refuser à toute augmentation d'impôt qui la frapperait seule; de leur côté les « privilégiés », c'est-à-dire les grands propriétaires fonciers de la noblesse et du clergé possédaient encore une puissance suffisante pour se refuser à ce que l'impôt les touchât. Cette égalité de force entre les deux classes ennemies amenait la paralysie de l'Etat.

L'Etat n'est que l'instrument d'une classe dominante à l'égard d'une classe dominée. Lorsque la classe dominée arrive à être aussi forte que la classe jusque-là dominante, il n'y a plus de classe réellement dominante, donc plus d'Etat. L'Etat n'existe plus qu'en apparence; cela se manifeste par l'impuissance où il est de remplir sa fonction essentielle : lever l'impôt. D'où ce qu'on appelle une crise financière. Une crise financière résulte donc simplement de l'établissement d'un équilibre de forces entre deux classes.

La crise actuelle en est la confirmation.

Depuis l'armistice, l'Etat français a pratiqué sans arrêt l'inflation. En empruntant sans arrêt, il a diminué le crédit de l'Etat, rendu ainsi de plus en plus aléatoire le remboursement de sa dette à la Banque de France, et amené par suite la dépréciation de plus en

plus accentuée du billet de banque, celui-ci étant pour la plus grande partie garantie par la créance de la Banque sur l'Etat.

Cette politique, ainsi que nous l'avons fréquemment montré, était une politique d'industriels. Il s'agissait de payer ce qu'avait coûté la guerre en expropriant les rentiers sans toucher aux industriels.

Mais maintenant, les rentiers, c'est-à-dire l'ensemble de la petite et moyenne bourgeoisie, de ceux qui « font des économies », qui travaillent pour « se mettre de côté » de quoi s'assurer, comme dit Herriot, une vieillesse honorable, ne veut plus être expropriée davantage, elle veut surtout être assurée de pouvoir à nouveau placer en toute sécurité ses nouvelles économies dont actuellement elle ne sait que faire, et par son renversement du Bloc National au 11 Mai, elle s'est montrée assez forte pour contrebalancer l'influence jusqu'alors dominante du Comité des Forges et autres grands industriels. Mais elle l'a contrebalancée seulement, elle ne peut la dominer entièrement, il y a actuellement équilibre entre les forces de la grande et de la petite bourgeoisie, d'où la crise, dite financière, actuelle.

L'or de Sibérie, le manganèse du Caucase et le charbon de Kouznetsk.

Si palpitantes que puissent être les variations du cours du Dollar, les manœuvres et contre-manœuvres de la Banque de Paris et de Caillaux, ce sont choses de peu d'importance, en comparaison de la nouvelle politique des concessions inaugurée par l'U. R. S. S. dont nous avons déjà parlé dans l'avant-dernier numéro car avec elle c'est le sort même de la Révolution qui se joue. Aussi je m'empresse de profiter de l'occasion qui m'est donnée par un article de Souvarine dans le *Bulletin Communiste* et par la lettre d'Airelle publiée dans le dernier numéro de la *Révolution Proletarienne* pour y revenir.

Ce qui caractérise les concessions de l'or de la Léna et du manganèse du Caucase, et les oppose aux précédentes c'est, non seulement, certaines des conditions auxquelles elles ont été consenties, mais également ce à quoi elles s'appliquent. Pour la première fois en effet les Soviets concèdent ce qu'on pourrait appeler des « industries clefs ».

La Russie, je le répète, était avant la guerre le plus important producteur du monde en manganèse, et le manganèse est un corps essentiel à la métallurgie moderne; il est presque aussi impossible de faire de l'acier sans manganèse que sans fer. Pour l'or, la Russie n'était que le quatrième producteur mondial, mais défalcation faite des pays Anglo-Saxons, elle venait au premier rang; elle était le seul producteur d'or important qui ne dépendît dont de Londres ou de Washington. Il en résulte que par son or et son manganèse l'U. R. S. S. a la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale. Or, ce qui vient d'être concédé à Harriman est la totalité des gisements

de manganèse exportable (1), et ce qui a été concédé à la Lena Goldfields est le principal des gisements d'or.

On voit donc qu'il s'agit là de toute autre chose qu'une concession, comme celle autrefois donnée à Wirth de quelques milliers d'hectares de forêts, — dans un pays qui, comme la Russie, a près de la moitié de son immense territoire couverte de forêts inexploitées; qu'il s'agit également de toute autre chose que de concéder à un *Américain* les gisements de pétrole de l'île Sakhaline occupée par les Japonais, dans l'espoir que l'Amérique forcerait le Japon à évacuer, ou, lorsque cet espoir fut déçu, consentir cette concession aux Japonais à condition qu'ils évacuent d'eux-mêmes l'île. Ici il s'agit d'une position essentielle de l'Economie russe, et concédée sans raison politique majeure.

Du moment que l'on se mettait à concéder ces deux « industries-clefs », il n'y avait pas de raisons pour que l'on ne continue pas, que l'on ne concède pas successivement chacune des autres industries-clefs, comme le pétrole de Bakou, le textile de Moscou, etc. Un discours fort ambigu de Rakowski, à Londres, sur les possibilités de concessions de pétrole au Caucase, l'annonce du départ pour la Russie d'Anglais allant étudier « la réorganisation » de l'industrie textile de Moscou, etc., montre que dans l'esprit de certains tout au moins, les concessions de l'or et du manganèse n'étaient bien qu'un premier pas. Il semble heureusement! qu'une forte réaction s'est manifestée dans le Parti Russe. Déjà Radek, dans une interview donnée à un journal anglais, dont je n'ai pas le texte mais qui était paraît-il fort net, s'est prononcé contre les concessions de la Lena et de Harriman. Plus récemment un article d'Ossinsky, reproduit par une grande partie de la presse internationale, insistait sur la nécessité pour l'Economie soviétiste de se développer sur son propre fonds, avec exclusivement ses propres ressources. C'est l'évidence même. Lénine disait avec raison que la période de la N. E. P. était la continuation de la période de guerre. C'était la guerre qui continuait avec le capitalisme, transposée seulement sur le terrain économique. Sur ce terrain la guerre est infiniment plus difficile, plus dangereuse que sur l'autre. On n'y vaincra pas en se contentant de nier le danger (2).

Il m'est infiniment plus agréable de répondre aux questions posées par la lettre d'Airelle au sujet du bassin de Kouznetsk car il est plus agréable de donner de bonnes nouvelles que de mauvaises.

Oui, la concession donnée à la Lena comprend aussi un gisement de charbon dans le bassin de Kouznetsk. Mais ce bassin est l'un des plus puissants du monde; il a quelque 300 kilomètres de longueur sur 100 de

(1) La Russie possède un autre important gisement de manganèse, celui de Nikopol, à côté du gisement de fer de Krivoi-Rog et à proximité du charbon du Donetz.

La situation de ce minéral en plein cœur du plus grand centre métallurgique Russe, le destine à servir exclusivement aux besoins de la métallurgie russe, et non à être exporté. L'exporter serait un crime.

(2) Souvarine me reproche aussi de ne pas avoir parlé de la contre-partie des concessions, de ce à quoi les concessionnaires s'engageaient envers l'Etat des Soviets. Ce n'est pas sérieux. Je n'en ai pas parlé parce que ces conditions sont toutes pareilles à celles qu'imposent les Etats capitalistes à leurs concessionnaires que ce soient l'Afrique du Nord pour ses concessions d'or ou de diamant, le Chili pour ses concessions de nitrate, voire même l'Algérie pour ses concessions de l'Ouzenz : redevances, minimum de production, etc. La seule obligation qui n'est pas courante dans les conditions imposées par les Etats capitalistes et qui est une règle dans les contrats de concessions soviétiques est celle d'un minimum de capital à investir par le concessionnaire dans son exploitation. Mais c'est là une condition superflète : le concessionnaire, si c'est un capitaliste sérieux, ce qui est le cas d'Harriman et de la Goldfields, a l'intention de tirer bénéfice de sa concession en l'exploitant; pour l'exploiter il lui faut procéder à des installations, édifier des bâtiments, amener de l'outillage, etc., autrement dit y investir tout le capital nécessaire. Que ceci soit donc spécifié ou non dans le contrat de concession, ce sera toujours fait. Piatakoff a, paraît-il, trouvé sept avantages à l'octroi de ces concessions; qu'on les lise dans le *Bulletin communiste* et on se rendra compte qu'il n'y en a pas un seul qui ne puisse être invoqué pour justifier n'importe quelle concession donnée par n'importe quel Etat capitaliste.

largeur. Il y a donc de la place pour plusieurs exploitations!

En fait, ainsi que cela m'a été affirmé par un camarade de Russie que j'ai eu l'occasion d'interroger sur ce sujet, la partie du gisement concédée à la Lena est entièrement distincte de celle qui avait été concédée au Kouzbas, l'organisation ouvrière financée par le prolétariat d'Amérique.

En outre, je peux dire à Airelle que d'après des renseignements qui peuvent être considérés comme certains, le Kouzbas, qui est dirigé par un vieux militant hollandais, ingénieur de son métier, Rutgers, marche remarquablement.

Le Kouzbas n'est d'ailleurs pas seul à bien marcher. Il en est de même par exemple du Trust Métallurgique de l'Oural, ce qui est d'autant plus caractéristique que l'Oural est la seule région de Russie qui possède une vieille population ouvrière, l'industrie y datant du XVIII^e siècle; la bonne marche de ses exploitations fournit donc une preuve remarquable de la capacité de gestion du prolétariat.

Je cite ces deux exemples parce qu'ils m'ont été donnés; il est probable qu'ils ne sont pas les seuls. Devant de pareils faits on a d'autant plus la rage au cœur lorsqu'on voit la bureaucratie risquer d'arrêter tout ce mouvement de création prolétarienne parce qu'elle trouve plus commode de se contenter de recevoir des redevances à jours fixes chez les capitalistes concessionnaires.

CHRONIQUE DES MONOPOLES

Finaly, oui...

mais surtout Gunzbourg, Lazard et Stern.

On a raison de dénoncer la toute-puissance de la Banque de Paris et des Pays-Bas en régime de Bloc des gauches, on a raison de concrétiser cette Banque en un nom, mais le nom de Finaly, son directeur général, n'est peut-être pas pour cela très bien choisi.

La puissance de la Banque de Paris et des Pays-Bas n'est, en effet, faite que de celle des maisons de banque particulières qui la constituent.

Les maîtres de la Banque de Paris et des Pays-Bas, ceux dont Finaly, directeur général, n'est que l'employé, ce sont : la maison de banque Gunzbourg, la maison de banque Lazard, la maison de banque Stern.

Gunzbourg, Lazard, Stern, voilà les véritables puissances dont la Banque de Paris n'est que la raison sociale collective, et Finaly le prête-nom.

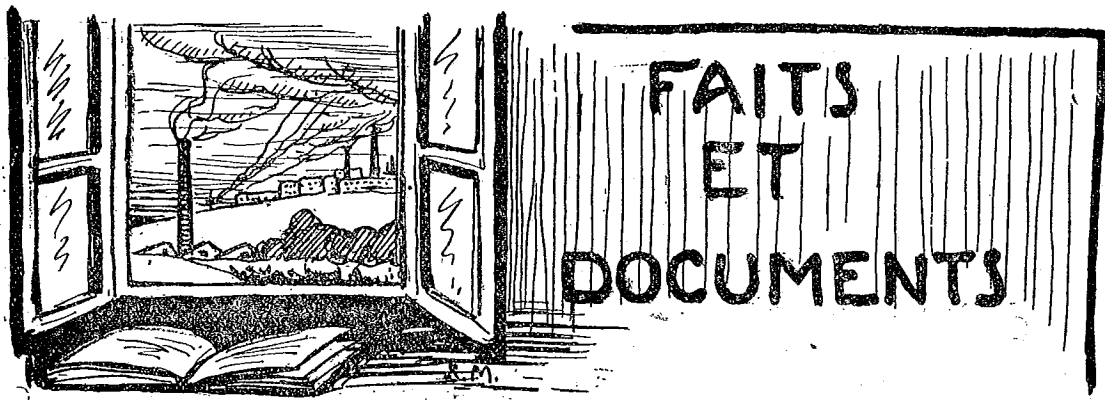
**

Finance et honneur.

M. Dervillé, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur est mort. M. A. Bénac, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a été aussitôt nommé à sa place, comme membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Les grandes institutions honorifiques de l'Etat, Légion d'honneur, Institut, etc., faites pour assurer le prestige de classe de la bourgeoisie, suivent l'évolution générale : elles deviennent la propriété des grands monopoles.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a droit à un certain nombre de sièges au Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, tout comme dans un quelconque Conseil d'administration d'une affaire où elle est intéressée. Quand l'un de ses représentants claque, on lui en nomme un autre. — R. Louzon,



LES FAITS DU MOIS

- JEUDI 1^{er} OCTOBRE.** — La mission Caillaux-Vincent Auriol quitte Washington. Aucun accord n'est conclu.
— Répression : Perquisitions à la *Proletarienne* de Lille.
- SAMEDI 3.** — Meeting du Comité d'Action, qui « rend compte de son mandat ».
A Nîmes : Painlevé rend publiques les « conditions de paix » offertes à Abd el Krim.
- LUNDI 5.** — A Locarno, conférence Germano-Alliée.
- MARDI 6.** — Meeting des T. C. R. P. Un Comité de Vigilance est nommé avec mandat de décréter la grève.
— A la frontière belge, arrestation de royalistes transportant des armes.
- MERCREDI 7.** — A Bordeaux, explosion à bord d'un bateau de munitions en partance pour le Rif.
— Répression : A Annecy Guibert récolte trois mois.
Italie : Mort du député maximaliste Pilati, blessé au cours de la « nuit rouge » de Florence. — Démission de d'Aragona.
- JEUDI 8.** — Au Chaumont-Palace compte rendu de la « délégation ouvrière » au Maroc.
- SAMEDI 10.** — Le Comité de Vigilance des T. C. R. P. lance l'ordre de grève. La grève générale est décidée pour lundi. Le gouvernement fait saisir les exemplaires d'un numéro spécial de *l'Humanité*, et le numéro de la *Vie Ouvrière*.
Angleterre : Mort de Fred Bramley.
- DIMANCHE 11.** — Arrighi, emprisonné, est élu conseiller d'arrondissement à Aulnay-sous-Bois. Laboureur, également emprisonné, est élu à Pontarion (Creuse).
- LUNDI 12.** — Grève générale contre la guerre du Maroc. Brutalités policières. André Sabatier est tué par un contremaître à Suresnes. Nombreuses arrestations, dont celle de Doriot. Incidents à Saint-Denis et Halluin.
— Répression : Bellanger, Cachin, Midol, Doriot, Monmousseau, Chasseigne, Suz. Girault, Thorez, Bonnefons, Raynaud, Berrai, Gilbert sont condamnés à des peines allant de six à treize mois de prison.
- MARDI 13.** — Le contremaître Lafosse avoue avoir tué Sabatier. Il est arrêté.
— La grève des T. C. R. P. continue.
— Les révoqués confédérés des P. T. T. sont réintégrés.
— Répression : Arrestation de Guibert à Annecy.
- MERCREDI 14.** — Grève des inscrits au Havre. A Paris, de nombreux grévistes sont condamnés.
Angleterre : Arrestation de huit leaders du P. C.
- JEUDI 15.** — Les maires de Saint-Denis et d'Halluin sont suspendus.
— Manifestation des T. C. R. P. aux Arts Décoratifs. *Budapest* : Procès de Rakosi.
- VENDREDI 16.** — Signature du « pacte » à Locarno.
— Manifestation des T. C. R. P. à la gare Saint-Lazare.
— Congrès radical à Nice : discours d'Herriot et de Caillaux.
— Répression : Nouvelles arrestations à Halluin.
— Au Havre : extension de la grève des inscrits.
- SAMEDI 17.** — Obsèques d'André Sabatier.
— A Douarnenez, procès des assassins du 1^{er} janvier.
— Conseil fédéral des cheminots unitaires.
- DIMANCHE 18.** — Conférence Nationale du P. C. à Ivry.
— Répression : Huit condamnations à Versailles.
— Conseil National de la Fédération postale unitaire.
- LUNDI 19.** — Les grévistes de la T. C. R. P. reprennent le travail.
— Répression : Trente camarades parisiens sont condamnés en correctionnelle.
- MARDI 20.** — Mise en liberté provisoire de l'ingénieur assassin Lafosse.
— Mise en liberté provisoire de Doriot.
— Près de 300 T. C. R. P. sont révoqués.
— Répression : Cinq camarades condamnés à Bar-le-Duc.
Syrie : Le *Times* annonce de graves troubles à Damas.
- MERCREDI 21.** — Répression : A Troyes, Marcel Cuny récolte trois mois.
— Fin de la grève des inscrits du Havre.
- JEUDI 22.** — Acquittement des briseurs de grève de Douarnenez.
— Mort de Merrheim.
— Le conflit de frontière gréco-bulgare s'étend.
- VENDREDI 23.** — Les assassins du cheminot Béliard sont acquittés.
— Répression : Condamnations à Bourges et à Orange
— Nouvelle crise des changes.
- DIMANCHE 25.** — A Paris, Congrès des « Jeunes ouvriers » organisé par les J. C.
— Laporte, maire de Saint-Denis, est révoqué.
Allemagne : Les communistes gagnent 23 sièges aux élections municipales de Berlin.

LUNDI 26. — Aux assises de la Seine procès Bajot-Daudet.

— Conseil de la S. D. N. pour le conflit gréco-bulgare. — Rakovsky est nommé ambassadeur des Soviets en remplacement de Krassine, qui passe à Londres.

MARDI 27. — Démission du cabinet Painlevé.

— Répression : Un camarade récolte deux mois à Pontarlier, un autre cinq mois à Béziers.

Syrie : Damas est évacué par la population civile.

MERCREDI 28. — A Aix, procès de Caretti, arrêté lors des manifestations Castelnau, le 9 février.

— Aux Sociétés Savantes, meeting contre la terreur blanche en Bulgarie.

JEUDI 29. — Constitution du nouveau ministère Painlevé.

— Justice de classe : A Aix, Caretti est condamné à sept ans de réclusion.

Syrie : Les légations étrangères protestent contre le bombardement de Damas par l'artillerie de Sarrail.

SAMEDI 31. — Banquet du parti socialiste en l'honneur de son 100.000^e adhérent.

— Le gouvernement rappelle de Syrie le général Sarrail.

Russie : Mort du camarade Frunze, commissaire du peuple à la guerre.

De Versailles à Locarno.

C'est un long chemin, plein de zigzags et d'immenses détours. A Versailles, les impérialismes vainqueurs s'étaient mis d'accord, après de laborieux pourparlers, sur les moyens les meilleurs de ligoter l'Allemagne. Parallèlement ils essayaient, d'accord aussi, d'abattre la Russie des Soviets. Mais leurs intérêts essentiels étant différents, et parfois antagonistes, ils ne tardèrent pas à se séparer, chacun travaillant pour son compte. L'impérialisme français voulait exploiter la victoire et établir solidement son hégémonie sur l'Europe. Il s'assura la fidélité des Etats de la Petite-Entente et de la Pologne, point d'appui précieux en Europe centrale et dans les Balkans, à la fois contre l'Allemagne et contre la Russie. Il suscita et entretint, contre l'Allemagne, des mouvements séparatistes, utilisant tantôt des Bavarois ultra-réactionnaires, tantôt une tourbe de louches Rhénans déguisés en démocrates. Le point culminant de cette politique, c'est l'occupation de la Ruhr.

L'impérialisme britannique, amplement servi par les traités, se trouva bientôt absorbé par de sérieux problèmes intérieurs : crise économique dans la métropole et rudes secousses dans tout l'Empire. Il limita ses efforts à contrecarrer les visées et les manœuvres de l'impérialisme français.

Si solidement ligotée qu'elle fût, l'Allemagne garda une certaine liberté de mouvement. Elle s'appuya, plus ou moins sincèrement, sur la Russie et elle s'appliqua à entretenir la rivalité et les différends franco-britanniques.

Cela dura des années, pendant lesquelles le gaspillage fou de la guerre continua; on ne reconstruisait pas, on ajoutait des ruines à des ruines. Il fallut reconnaître que l'Europe ne possédait plus les moyens de faire une politique qui, dans la paix, continuait la guerre. D'autant que le créancier américain rappelait, sans ménagement, qu'il était le maître et qu'il était temps de régler les dettes.

L'heure était venue pour un Briand de dire : Cessons d'agiter toute cette déferlante de la guerre et de remuer cette ferraille. Nous savons bien que si nous voulons vivre, il nous faut vivre en paix. S'il plaît à nos petits-fils de recommencer, libre à eux. Pour nous, éclopés comme nous le sommes, voyons le présent et efforçons-nous de le rendre supportable. La tendance vers cette sagesse tardive est si forte que c'est un gouvernement allemand où siégeaient les nationalistes qui approuva ce langage pacifique. Elle se manifeste partout, car on est las partout d'une grande politique qui doit toujours rester à l'état de velléité parce qu'on ne possède pas les moyens matériels indispensables pour tenter de la pousser jusqu'au bout. Il faut toujours s'arrêter en

route. En Angleterre, les adversaires les plus acharnés du mandat sur l'Irak, avec Mossoul, sont les jingoes du *Daily Mail* et du *Daily Express*.

Mais qu'est-ce que cette Europe qui paraît prendre aujourd'hui conscience de son unité ? Que fera-t-elle ? Où ira-t-elle ? Comment s'adaptera-t-elle à une politique terre à terre qui donne le coup de grâce aux grands rêves et aux grandes illusions ?

Les conséquences de Locarno se manifesteront dans deux directions : dans la politique extérieure des Etats et dans la politique intérieure de chacun d'eux.

Cette Europe qui tente de se reconstruire s'oppose nécessairement à tout ce qui reste en dehors d'elle : à la Russie d'une part, et, de l'autre, aux Etats-Unis. Le *Journal de Genève* le constate en ces termes :

« Tranquilles à l'ouest et dans l'Europe centrale où les frontières vont être stabilisées pour longtemps, les peuples seront maintenant en mesure de consacrer leur attention entière au problème russe, qui reste la seule grande inconnue de l'avenir sur notre continent, et aux problèmes extra-européens, dont dépend le sort de notre civilisation. »

Quand la bourgeoisie parle de consacrer toute son attention au problème russe, on sait ce que cela veut dire. Pour elle, le problème russe consiste avant tout à jeter bas le régime soviétique. Mais ce n'est pas là une tâche à laquelle elle est en mesure de s'essayer aujourd'hui. Celle sur laquelle chaque nation d'Europe devra d'abord porter son attention, c'est sa situation intérieure.

Ces problèmes revêtent différents aspects : dans les pays qui ont assaini leurs finances, c'est la crise économique qui règne en permanence, avec un lourd problème du chômage. En France, où le franc est malade mais où il n'y a pas de crise économique, la question est toujours pour l'Etat, de trouver de l'argent, et le moyen d'alimenter normalement une caisse toujours vide. On en arrivera sans doute à rudoyer un peu les détenteurs de richesses, par des conversions et des consolidations forcées, mais ce qui est sûr c'est que ces « sacrifices » seront accompagnés d'une offensive capitaliste contre les salaires. On mettra en avant la nécessité de réduire les prix de fabrication, l'apreté de la concurrence étrangère; des tentatives ont déjà été faites en France et hors de France; il y en aura d'autres, renforcées.

Il y aurait bien d'autres questions à examiner à propos de Locarno, mais c'est sur celles-ci que, selon nous, la classe ouvrière doit d'abord porter son attention. Après avoir dépensé sans compter, après avoir fait miroiter les milliards innombrables des réparations, il faut maintenant faire des comptes, équilibrer son budget, payer ses dettes. La bourgeoisie se prépare à la bataille qui vient et sa tactique ne manque ni d'imagination, ni de souplesse. Par les allocations familiales — « générosité » qui ne lui coûte rien, l'argent étant pris globalement sur les salaires — elle divise les ouvriers et elle ne manque pas non plus d'utiliser à son avantage l'énorme afflux de main-d'œuvre étrangère.

Si la classe ouvrière ne réagit pas comme il convient, si elle se laisse entraîner dans des voies sans issue par les hommes qui parlent, à tort et à travers, de fascisme et de révolution, ses efforts et ses sacrifices resteront faits en pure perte, ils passeront à côté du but et elle est battue d'avance. Il faut partir de la défense du salaire, de la journée de huit heures. Sur ce terrain, la classe ouvrière prendra conscience de son unité et de sa force. C'est une première opération nécessaire. Après, il sera possible d'aller plus loin. C'est la leçon du conflit qui met aux prises, en Angleterre, les mineurs et les propriétaires de mines. Elle est valable pour tous les pays, surtout après Locarno. — A. R.

Allocations familiales pour briser les grèves.

Au Congrès de la C. G. T. U. une intervention de Rousseau, le secrétaire de l'Union locale de Tourcoing, fit impression; il dénonçait le système d'allocations familiales institué par le patronat textile du Nord. L'expérience du 12 octobre devait confirmer peu après le danger de cette institution patronale.

Un rédacteur du *Journal*, M. Raoul Sabatier, a exposé le 23 octobre, d'après les renseignements fournis par M. Ley, le directeur du Consortium du Textile de Roubaix-Tourcoing, « comment les réformes sociales ont paralysé dans les centres industriels du Nord l'offensive communiste » :

L'ouvrier du Nord est prolifique. Il adore ses enfants et subit docilement l'autorité de la ménagère. Donner aux siens plus de bien-être lui tient essentiellement à cœur. C'est pour cela, pour des augmentations de salaires, qu'il soutint autrefois des grèves si longues et si rudes. En revanche, il éprouva toujours une répugnance véritable à participer à des mouvements dont le but ne lui apparaissait pas utilitaire.

De cette psychologie s'inspira l'institution des allocations familiales. Depuis le 1^{er} mars 1920, en effet, le Consortium du Textile alloue en sus du salaire, au personnel des usines adhérentes, des primes dont l'importance croît avec le nombre d'enfants; un enfant, 2 francs; deux enfants, 5 francs; trois enfants, 8 francs; quatre enfants, 12 francs; cinq enfants, 15 francs; six enfants, 18 francs, et ainsi de suite. Pour avoir droit à ces primes, certaines conditions sont nécessaires, dont on va immédiatement apercevoir l'efficacité.

L'ouvrier n'est admis au bénéfice des allocations familiales qu'après un délai de présence d'un mois dans l'usine. Quiconque quitte, sans justification, avant le dernier jour du mois, l'établissement auquel il est attaché, perd le montant des allocations acquises pour le mois en cours. Le père de famille a donc intérêt à rester, autant que possible, chez le même patron. La main-d'œuvre se stabilise. Et, de fait, depuis la mise en application de ce régime, le nombre des mutations d'ouvriers a diminué dans les usines du textile de 70 pour cent.

Autre condition : pas de grève. Toute cessation concertée du travail motive la suppression des allocations pour le mois. Imaginez maintenant l'intérieur d'un brave tisserand en une de ces journées où, dans la corporation, le mécontentement gronde. On parle de grève. Salaires et allocations représentent pour le ménage la forte somme; la perdre serait condamner la nichée à la misère pendant de longues semaines. La femme s'inquiète, l'homme réfléchit. Celui-là ne quittera pas le travail à propos de bottes.

Perdu dans la masse de ses camarades, notre tisserand pourrait se laisser entraîner. Or, il n'est pas seul. 39,000 personnes — toute une armée — bénéficient des allocations familiales. Les sommes qui leur ont été versées s'élevaient, le 30 mai dernier, à soixante et onze millions de francs; on fêtera l'année prochaine le centième million.

En essayant, le 12 octobre, de déclencher dans un tel milieu une grève de caractère politique, les communistes tentèrent l'impossible. Ils avaient adjuré les ouvriers de sacrifier leurs allocations pour se joindre à la prétendue protestation populaire. J'ai dit hier la réponse : plus de tisserands que d'habitude présents à leur métier ce jour-là.

Le Peuple du 26 octobre a complété ces renseignements et démontré en quoi consistait la fameuse philanthropie du patronat :

Pendant qu'il était en veine de confidences, M. Ley aurait pu dire aussi au rédacteur parisien avec quel argent fut créée et fonctionne l'œuvre des allocations familiales.

Il aurait pu dire que c'est avec une retenue de 0,15 centimes à l'heure — prise sur les 0,30 centimes qui revenaient à chaque ouvrier et ouvrière du Textile Roubaix-Tourcoing — qu'a été créée cette institution. Il aurait pu ajouter que c'est avec les millions produits depuis plusieurs années par la multiplicité de ces 0,15 centimes à l'heure que le Consortium paie le sursalaire. Il aurait pu, poussant jusqu'au bout la confiance, dire quel était le reliquat de ces retenues en comparaison des sommes versées.

M. Ley aurait pu ajouter que l'institution tant vantée par lui, outre qu'elle annule l'effort revendicatif du travailleur père de famille au moment de réclamer son dû, divise la classe ouvrière en deux camps : d'un côté ceux qui bénéficient du sursalaire, c'est-à-dire les pères de famille, de l'autre ceux qui ne peuvent en profiter, c'est-à-dire les célibataires et les personnes mariées mais sans enfants.

En créant le sursalaire, le Consortium n'a jamais fait œuvre de philanthropie, mais plutôt cherché un moyen de diviser les travailleurs en deux catégories rivales et ennemies : les bénéficiaires d'une part, les non-bénéficiaires d'autre part.

Sans le vouloir, sans doute, M. Ley vient enfin de jeter le masque et d'avouer une partie de ces vérités.

Le patronat de Roubaix-Tourcoing, encouragé par les premiers résultats obtenus, se propose d'élargir ses institutions d'assistance et de ligoter par elles la totalité des ouvriers qu'il exploite. M. Sabatier donne sur ce point les renseignements suivants :

L'institution des allocations familiales n'était que l'amorce d'une expérience sociale. Celle-ci est en voie de développement. Depuis le 1^{er} septembre dernier fonctionne, dans le textile Roubaix-Tourcoing, un service d'allocations maladie. L'ouvrier obligé de chômer pour raison de santé reçoit 5 francs par jour pendant trois mois, 5 francs pour chaque visite médicale et, s'il y a nécessité d'intervention chirurgicale, de 100 à 300 francs, suivant l'importance de l'opération. Les membres de la famille de l'ouvrier ont droit aux indemnités de visite médicale et d'opération.

Pour participer à ces avantages, une seule condition : payer à l'Eiat — et la demande en fut formulée par M. Albert Peyronnet, alors qu'il était ministre du Travail — la cotisation annuelle de 9 francs, exigée des assujettis à la loi de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes. En cas de grève, le jeu des allocations maladie est suspendu, sauf pour ceux qui se trouvaient en traitement avant la cessation du travail.

L'année prochaine, le Consortium du Textile compte doter son personnel de retraites supérieures de beaucoup à celles qu'alloue la loi de 1910 et d'un ordre de grandeur dont le taux des allocations familiales peut faire prévoir la mesure.

Reste l'épineuse question des salaires qu'il convient d'ajuster sans cesse au coût de la vie. Les patrons du Nord ont créé une commission qui, périodiquement, fait acheter, dans sept établissements de détail de Roubaix et dans sept établissements de Tourcoing, un nombre déterminé de denrées et d'objets de première nécessité. Un indice, qui, dans les circonstances présentes, ne peut être, hélas! que de renchérissement, est établi et publié par le Bulletin officiel du ministère du Travail. S'il accuse, par rapport à la période précédente, une augmentation trop élevée des prix, le consortium accorde proprio motu un relèvement des salaires.

Telle est l'expérience qui se poursuit à Roubaix-Tourcoing. Je me suis borné à la relater objectivement.

Les regnats de l'U. D. L'Union confédérée de Meurthe-et-Moselle a donné son adhésion au Comité d'action local, puis s'en était retirée. Quelle serait son attitude le 12 octobre ?

Un Comité général extraordinaire l'a fixée par la résolution suivante :

Le Comité général de l'Union des Syndicats ouvriers de Meurthe-et-Moselle, réuni le dimanche 11 octobre, à la Maison du Peuple, appelé à déterminer sa position en ce qui concerne la participation de l'Union au Comité

d'action et à la grève de 24 heures, affirmant son respect de la discipline syndicale, déclare ne pouvoir s'associer à cette manifestation;

Regrette que la Commission administrative de la C. G. T. n'ait pas cru devoir adopter une attitude plus énergique en matière de protestation contre la guerre du Maroc;

Charge son délégué au Comité confédéral de poser à nouveau la question d'une action plus vigoureuse à entreprendre contre les guerres du Maroc et de Syrie et contre la répression;

Décide que l'Union organisera, par ses propres moyens, une campagne de protestation dans la région et engage les travailleurs à manifester leur haine contre la politique d'aventures des gouvernants aux cris de : « A bas la guerre ! »

*

**

Déclarations de Cook.

Le Peuple du 2 juillet avait prêté certaines déclarations au camarade Cook, le secrétaire de la Fédération anglaise des mineurs, l'un des militants de la gauche trade-unioniste. Elles étaient si surprenantes que nous n'avions pu tout d'abord admettre leur exactitude. Du temps a passé; nulle rectification ou protestation n'est venue.

Voici ces déclarations :

Pendant quatre jours nous avons vécu dans l'intimité de Cook, comme dans celle de son ami Jones et du secrétaire de la Fédération internationale des mineurs, Frank Hodges.

A plusieurs reprises, notamment le soir du meeting de Carmaux, nous avons été à même d'enregistrer le mépris (le mot n'est pas trop gros) dans lequel Cook tient les perturbateurs bolchevistes.

Enfin, à l'issue d'un entretien amical, l'homme que le parti communiste et la C. G. T. U. représentent sous les aspects d'un de leurs plus fidèles alliés, nous a prié de faire état de la déclaration que voici :

— J'ai appris que l'Humanité cite continuellement des paroles que j'aurais dites en faveur du mouvement communiste de votre pays et des tendances représentées dans le mouvement syndical français par cette C. G. T. U. qui attaque continuellement la Fédération régulière du sous-sol.

« Je proteste et répudie toutes relations avec le parti communiste et la C. G. T. U.

« Je ne suis pas membre des organisations ayant pour but la division du mouvement ouvrier. Je veux une seule organisation de mineurs dans chaque pays et je traiterai en adversaire du mouvement ouvrier toutes les fractions qui refusent de se joindre aux fédérations régulières afin de poursuivre les réformes nécessaires. Il y a place dans les organisations syndicales pour tous ceux qui veulent travailler à la défense des intérêts des ouvriers mineurs. Le besoin de cette défense se fait sentir en ce moment dans tous les pays.

Ces paroles, à n'en point douter, vont être contestées par ceux dont elles contrarient les desseins.

Nous en garantissons la parfaite authenticité.

*

**

Révolution et verbalisme.

Je crois qu'il est indispensable de conserver, comme document typique, un fragment du compte rendu du Congrès de la C. G. T. U. donné par l'Humanité dans son numéro du 27 août dernier. C'est le suivant :

PERNOT (Cheminots de Châlons) fait des réserves sur la partie des tracts qui vise la fraternisation.

THOREZ indique qu'on n'arrêtera pas la guerre du Maroc en se contentant de « pleurnicher » qu'on veut la paix. Un des moyens d'obtenir la fin de la guerre, c'est la fraternisation des soldats français et français. Mais nous devons les soutenir, prendre notre place dans le combat.

Notre camarade énumère ce que peut faire le prolétariat : boycotter la fabrication des munitions et leur transport, agiter le pays et organiser une grève de protestation de 24 heures.

MONMOUSSEAU dit qu'en 1914, on n'a pas donné le mot d'ordre de fraternisation et il est mort dix millions de soldats. Au Maroc, il tombe des centaines de travailleurs. La fraternisation est la véritable arme de libération des soldats.

Rien n'est plus caractéristique des méthodes actuelles du Parti communiste. Assurément il ne suffit pas de « pleurnicher » qu'on veut la paix pour l'imposer. Ce n'est pas d'ailleurs ce que proposait le délégué des cheminots de Châlons. Mais qu'a donc fait le Parti communiste depuis qu'il a lancé ses fameux mots d'ordre ? A-t-il empêché de fabriquer un seul avion, une seule auto mitrailleuse, un seul tank, un seul canon ? En a-t-il empêché le transport ? Il a parlé, parlé interminablement. Mais peut-il montrer le moindre résultat ?

Pour Monmousseau, la guerre de 1914 n'a duré que parce qu'on n'a pas lancé le mot d'ordre de fraternisation. C'est une nouvelle manière d'écrire l'histoire. Mais cette fois, au début du brigandage marocain, le Parti communiste a lancé ce mot d'ordre. Cela a-t-il empêché ou aidé à arrêter l'opération ? On ne s'en aperçoit pas.

On est bien habitué maintenant au verbalisme des chefs du Parti communiste. Mais va-t-il contaminer la C. G. T. U. ? C'est cela qui me paraît grave et sur quoi il m'a semblé nécessaire d'attirer l'attention des militants syndicalistes.

::: ENTRE NOUS :::

Nous avons demandé, par circulaire spéciale, à nos abonnés actuels de nous dresser une liste de « possibles », c'est-à-dire de camarades qui soient susceptibles de s'abonner à la R. P.

Une centaine nous ont répondu. Plus de cinq cents ne l'ont donc pas fait; nous demandons une nouvelle fois aux retardataires de se secouer. Parmi eux, il y en a certainement une bonne moitié qui ont l'intention de nous envoyer leur liste mais qui ont remis au lendemain. Qu'ils ne remettent plus et se hâtent de prendre leur plume.

Aux cent premiers, nous voudrions demander un effort supplémentaire. Nous allons leur écrire pour les renseigner sur le rendement des listes fournies, abonnements reçus, numéros refusés. Ils seront probablement surpris du faible rendement. Nous ne le sommes pas, sachant par expérience combien on hésite ou tarde à passer à la poste. Faire présenter un recouvrement par la poste était impossible. Nous n'aurions pu y penser que si plusieurs numéros avaient été envoyés et si nous avions prévenu de avance le dernier de ces numéros si l'on ne voulait pas s'abonner.

Nous n'avons pu relancer les « possibles » et faire recouvrer le montant de l'abonnement par la poste. Nous voudrions que les camarades qui nous ont indiqué ces « possibles » les relancent eux-mêmes, naturellement dans la mesure où cela leur est possible, qu'ils recueillent eux-mêmes le montant de l'abonnement et nous le transmettent.

Déjà plusieurs l'ont fait d'eux-mêmes. Il suffit de les imiter. Le jour où nous aurons, tant à Paris qu'en province, une centaine de collecteurs d'abonnements — ils doivent être faciles à trouver — vous verrez que le rendement des listes de « possibles » sera sérieux et que nous arriverons vite à un chiffre d'abonnés qui nous permettra non seulement de boucler notre budget actuel, mais d'envisager la sortie d'un numéro de la R. P. chaque quinzaine.

Ça vous dit-il, camarades ?

Alors, mettez-vous vite à la besogne.

PETITE BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INTERNATIONALE SYNDICALE ROUGE

BROCHURES DÉJÀ PARUES :

I. Résolutions et statuts adoptés au Premier Congrès des Syndicats révolutionnaires (Moscou, 3-19 juillet 1921).....	2 »
II. Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge (A. Losovsky).....	2 50
III. Les Syndicats russes et la Nouvelle Politique (A. Losovsky).....	0 50
IV. Les Syndicats et la Révolution (A. Losovsky).....	0 50
V. Thèses et Résolutions adoptées au II ^e Congrès de l'Internationale rouge (Moscou, novembre 1922).....	1 25
VI. Vers le Front unique international (Edo Fimmen), introduction de Pierre Monatte).....	0 50
VII. Pour le Front unique des Transports (Pierre Sémard).....	0 50
VIII. L'Internationale Syndicale Rouge et l'Unité syndicale (A. Herclet).....	0 75
IX. Rapports entre l'I. S. R. et l'I. C. (Préface de Dudilleux).....	1 50
X. Les Anarchistes et le Mouvement syndical (André Nin).....	0 50
XI. Le Grand Stratège de la Guerre de Classe (A. Losovsky).....	1 »
XII. L'Activité de l'I. S. R. (Rapport pour le III ^e Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Losovsky.....	7 50
XIII. L'Anarcho-Syndicalisme en Espagne (J. Maurin).....	0 75
XIV. Résolutions adoptées au III ^e Congrès de l'I. S. R.....	3 50

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

31, rue Jacob et 1, rue Saint-Benoît, Paris (6^e)

P.-J. PROUDHON

Œuvres complètes

Publiées sous la direction de C. BOUGLÉ et H. MOYSSET, en 20 volumes in-8°

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :

Broché... .. 320 fr.
Relié.. .. 500 fr.

VOLUMES PARUS :

Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère. Introduction et Notes de Roger PICARD, 1923. 2 vol. in-8° brochés. 82 fr.

Idee générale de la Révolution au XIX^e siècle. Introduction et Notes de A. BERTHOD, 1923. 1 vol. in-8° broché 18 fr.

De la capacité politique des classes ouvrières. Introduction et Notes de Maxime LEROY, 1924. 1 vol. in-8° broché 18 fr.

SOUS PRESSE :

La guerre et la paix. Introduction et Notes de H. MOYSSET.

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE

P.-M. DELESALLE

16, rue Monsieur-le-Prince, Paris VI^e (près l'Odéon)

LIVRES D'OCCASION :

Spécialement, ouvrages concernant les sciences sociales et économiques

ENVOI SUR DEMANDE DU CATALOGUE PÉRIODIQUE

Librairie Générale — Histoire — Romans — Littérature

Fournitures constantes dans les meilleures conditions

Abonnez vos Enfants

et ceux de vos Amis

LES PETITS BONSHOMMES

....QUAND MÊME

Hebdomadaire illustré

Un an : 20 francs. — Six mois : 12 francs

Spécimen franco contre 0 fr. 50

Adresse provisoire : 42, rue des Goncourt Paris (41^e)

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE

Brochures mensuelles pour les enfants

ADMINISTRATION : 15, rue Fardeau
SAUMUR (Maine-et-Loire)

VIENT DE PARAÎTRE :

Tom le Ramoneur

suivi de

Tom, enfant de la mer

de CHARLES KINGSLEY

Adapté de l'anglais par ÉLISE MASSON

Illustrations de Pierre ROSSI

Un volume formé de 4 brochures des Éditions de la Jeunesse, broché, sous couverture forte, franco. 2.50
Cartonné dos toile, franco 4.25

Le numéro de mars des Éditions donne la première partie d'une nouvelle de notre camarade FREINET, intitulée **Tony l'assisté**, dont nos lecteurs goûteront la fraîcheur agreste.

Le numéro d'avril renferme la deuxième et dernière parties de cette nouvelle.

N.B. — Les abonnés nouveaux peuvent recevoir tous les numéros parus depuis octobre. Abonnement : un an, 6 fr. (5 fr. seulement pour les abonnés à l'**École Emancipée**). C. Ct postal 8126, Nantes.

*Un document sur la crise du
Parti communiste russe et de
l'Internationale communiste.*



DEPUIS LA MORT
DE
LÉNINE

par **MAX EASTMAN**

(TRADUIT DE L'ANGLAIS)

Un volume : *Collection des Documents bleus* (Gallimard, éditeur). 7 fr. 50

*Les liens qui unirent
les deux grands hommes
de la Révolution russe.*

LÉNINE

PAR

Léon TROTSKY

Un volume : 8 fr.

*Voulez-vous savoir
comment
vous êtes exploités ?*

LISEZ

**L'Économie
Capitaliste**

(PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE)

par **Robert LOUZON**

Un volume : 6 fr.

Éditions de la **LIBRAIRIE DU TRAVAIL**, 96, quai Jemmapes

Chèque postal : Marcel HASFELD n° 43-08

